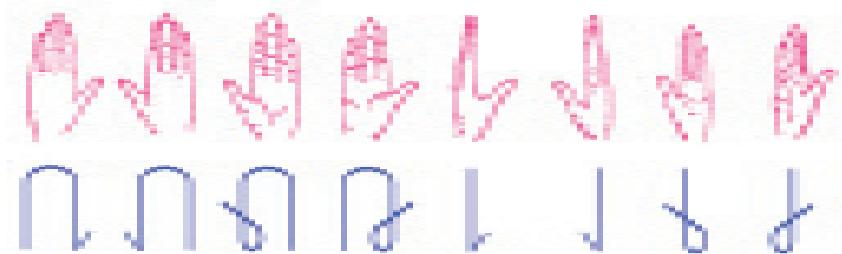


MARC RENARD

ÉCRIRE



LES SIGNES

LA MIMOGRAPHIE D'AUGUSTE BÉBIAN
ET LES NOTATIONS CONTEMPORAINES

VERSION NUMÉRIQUE COMPLÉTÉE 2014



ÉCRIRE LES SIGNES

Écrire les langues des signes des sourds ?

Vaste projet, folle ambition !!!

Est-ce possible ? Sans doute...

Est-ce indispensable ? Aux sourds d'en juger...

Dès 1825, Auguste Bébian, génial précurseur, dans *La Mimographie ou essai d'écriture mimique*, démontre qu'il est possible d'écrire les signes.

Voici enfin réédité son remarquable ouvrage, devenu introuvable, complété une notice biographique.

Longtemps après Bébian, aux États-Unis, en France, en Allemagne... divers spécialistes ont proposé des systèmes de notations. Sept sont présentés dans cet ouvrage qui réunit plusieurs centaines de symboles :

- la notation de Stokoe ;
- la notation de François-Xavier Nède ;
- et celle de l'International Visual Théâtre ;
- le *D'Sign* de Paul Jouison ;
- le *Hamnosys* ;
- le *Signwriting* de Valerie Sutton ;
- la signographie de Ph. Boyer et N. Haouam ;
- la *Smyle* de Yaelle Pierrat-Frappé

Ce livre de vulgarisation, accessible à tous, renvoie à une grande aventure de l'humanité : l'invention de l'écriture.



Ci-dessus, écriture du signe « Livre » en *Signwriting*

En couverture : quelques symboles des configurations de la main en *Mimographie*

MISE A JOUR - 2013

L'édition initiale sur papier est parue en 2004. L'édition numérique de 2013 a fait l'objet de divers compléments et mises à jour :

- Du même auteur : mise à jour des titres parus ;
- Chez le même éditeur : mise à jour des livres parus ;
- Remerciements : mise à jour ;
- Nouveau chapitre : la Smyle (à partir de la page 130 et comparaison page 144 à 150) ;
- Postface : révision générale et intégration de la Smyle ;
- Bibliographie : complément Smyle, page 166 ;
- Principaux auteurs : complément Smyle, page 168.

MISE A JOUR - 2014

Cette édition numérique de 2014 a fait l'objet de divers compléments et mises à jour :

- Remerciements : mise à jour, p. 4 ;
- Nouveaux chapitres : la signographie Boyer-Haouam (SBH), pages 115 à 129 ;
l'écriture alphabétique de Philippe Séro-Guillaume, p. 142 et 143 ;
- Comparaison des notations : Mise à jour pour la SBH, p. 144 à 150 ;
- Postface : révision générale et intégration de la SBH, p. 151 à 162 ;
- Bibliographie : complément SBH et alphabétique, p. 166 ;
- Principaux auteurs : complément SBH et alphabétique, page 168 ;
- Sommaire: mise à jour, p. 169;
- Chez le même éditeur : mise à jour des livres parus, p. 170.

AVERTISSEMENT ET REMERCIEMENTS



Les copies en notre possession n'étant pas de qualité suffisante nous n'avons pas pu reproduire *La Mimographie* dans son édition originale et nous avons réalisé une nouvelle saisie du texte. Toutefois, nous avons respecté le texte original et sa ponctuation, en nous bornant à mettre à jour l'orthographe de quelques mots. Ainsi Bébian écrit « accens », « long-temps », selon l'orthographe de son temps.

L'original est un livre de 42 pages, au format 12 x 19 cm.
Il porte en mention d'éiteur :

**A PARIS
CHEZ LOUIS COLAS, LIBRAIRE
RUE DAUPHINE N° 32
1825.**

Le nom de l'auteur n'est pas imprimé et a été parfois ajouté à la main (voir fac similé de la couverture p 6).

Les extraits de lettres et rapports donnés en supplément à *La Mimographie* sont ceux de l'édition originale.

Les trois planches manuscrites souvent absentes des exemplaires anciens ou en mauvais état ont été numérisées et les images ainsi obtenues ont été améliorées avec un logiciel de traitement d'image (suppression des taches ou points noirs, encrage des parties peu lisibles...).

Nous avons tenté de respecter les dessins de l'auteur et l'aspect du manuscrit. L'œuvre originale est ainsi restituée au plus près et sauvegardée.

Dans *La Mimographie*, les notes de bas de page sont de Marc Renard, sauf celles qui figuraient dans l'édition originale et qui sont indiquées comme telles.

Je remercie :

- Mme Brigitte Garcia pour l'autorisation de reproduire des extraits du D'Sign de Paul Jouison et sa collaboration ;
 - Mme Valerie Sutton pour l'autorisation de reproduire des extraits de ses sites Internet ;
 - M. Bernard Truffaut pour l'autorisation de reproduire son portrait de Bébian ;
 - l'École française de langue des signes ;
 - M. Daniel Fontaine, correcteur ;
 - Yaelle Pierrat Frappé pour ses éléments sur la Smyle ;
 - M. Philippe Boyer et Mme Nadia Haouam pour leurs éléments sur leur Signographie ;
- et Martine Renard, mon épouse et première lectrice, qui essaie toujours les plâtres du premier tapuscrit !

MIMOGRAPHIE,
OU
ESSAI D'ÉCRITURE MIMIQUE,
PROPRE A RÉGULARISER
LE LANGAGE DES SOURDS-MUETS.

Batign

A PARIS,
CHEZ LOUIS COLAS, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N°. 32.

1825

Couverture originale de la Mimographie

AUGUSTE BEBIAN
MIMOGRAPHIE
*OU ESSAI D'ECRITURE MIMIQUE PROPRE
A REGULARISER LE LANGAGE DES SOURDS-MUETS*

PREFACE A L'EDITION ORIGINALE

Depuis longtemps on avait reconnu, dans l'institution⁽¹⁾ des sourds-muets, la nécessité de soumettre à une méthode régulière et uniforme l'enseignement, abandonné, jusqu'ici, à l'arbitraire ou aux tâtonnements de chaque instituteur et de chaque répétiteur.

On avait remarqué une pareille incertitude dans les signes destinés à mettre en communication les maîtres et les élèves ; et dans plusieurs exercices publics, on avait vu des instituteurs, qui avaient une très longue expérience, embarrassés pour transmettre quelques pensées aux sourds-muets, même les plus instruits. La faute en fut imputée, ainsi qu'on peut

le croire, à la nature du langage mimique, dont on exagéra le vague et l'irrégularité, parce qu'on ne l'avait pas assez étudié pour en connaître toutes les ressources.

Cependant, comme la première condition de tout enseignement est que le maître et le disciple puissent s'entendre, le conseil d'administration des sourds-muets qui avait déjà adopté, pour servir de type à la méthode, le *Manuel de l'instituteur* que je lui avais présenté, jugea que, pour compléter ce travail, je devais tracer les principales règles du langage mimique, et joindre à chaque exemple la description des signes propres⁽²⁾ à l'expliquer.

(1) L'institution dont il question dans ce texte est l'Institut royal des sourds-muets, ancêtre de l'Institut national des jeunes sourds de Paris, rue Saint-Jacques.

(2) Note figurant dans l'édition originale

Une commission formée dans le sein même du conseil fut chargée d'examiner cet ouvrage. D'après son rapport, il fut

Mais il n'est pas plus facile de décrire des gestes par des paroles, que de peindre des paroles par des gestes. J'avais pensé que l'on pourrait arriver au même but, en substituant à une description de ce genre, toujours longue, quelquefois embarrassée, et souvent inintelligible, une écriture mimographique, c'est-à-dire des chiffres, des caractères propres à peindre le geste, de la même manière que les lettres peignent la parole.

J'ai déjà exposé, dans une lettre au conseil les avantages qui pourraient sortir de l'établissement d'une pareille écriture. J'offre maintenant aux instituteurs le résultat de mes recherches ; je l'offre aux parents

et aux amis des sourds-muets, et à tous ceux qui prennent intérêt à l'avancement d'un art cher à l'humanité.

L'enseignement des sourds-muets n'atteindra à sa perfection, que lorsqu'on aura pu composer un vocabulaire mimique, assez fidèle pour servir de régulateur au langage des gestes.

Si l'on juge que je n'ai pas complètement réussi, je crois du moins avoir assez fait pour qu'il reste prouvé que la peinture du langage d'action n'est pas une entreprise chimérique.

J'ai tracé la route ; un autre, plus habile ou mieux secondé, atteindra le but.

arrêté que Son Excellence le garde des Sceaux serait prié d'en autoriser l'impression, aux frais du gouvernement. Cette démarche n'ayant pas eu le succès qu'on devait en attendre, le conseil n'a pas voulu laisser dans l'oubli un ouvrage jugé

indispensable à l'enseignement, et a pris des mesures pour qu'il soit publié sans retard. *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel*. 1817. - Éloge de l'abbé de l'Épée, couronné par la Société royale académique des sciences.

MIMOGRAPHIE

OU ESSAI D'ÉCRITURE MIMIQUE



Il y a un langage qui est de tous les lieux et de tous les temps, dont le type est partout le même, parce qu'il est l'expression de notre organisation qui ne varie pas ; un langage qui a précédé toutes les langues, et qui a présidé à leur formation ; qui, dans ses formes générales, est également compris sous la hutte du Huron et sous la tente de l'Arabe ; sous le chaume, comme sous les lambris dorés. Nos premiers pères l'ont parlé, et il sera entendu de nos derniers neveux.

Par ce langage, l'homme n'est nulle part étranger à l'homme. C'est par lui que deux sauvages, de tribus éloignées, entendent réciproquement leurs pensées, sans entendre leurs langues. Par lui le voyageur, égaré loin de sa patrie, sait demander un abri pour reposer sa tête, des aliments pour réparer ses forces. Qui jamais a pu se méprendre sur le signe

de la faim ou de la soif, du plaisir ou de la douleur, de la crainte ou de la confiance ? Qui jamais a pu confondre le geste de l'humble prière et celui de la colère menaçante, l'expression affectueuse de la bienveillance et celle de la haine qui repousse ?

Admirable effet de l'union de l'âme et du corps, de l'esprit et de la matière ; tout ce qui se passe au dedans de nous se réfléchit et dans notre physionomie et dans nos gestes.

De cette double porte ouverte à nos idées sort un langage aussi riche qu'expressif, le langage mimique. C'est la langue de ceux qui n'en n'ont point ; c'est celle des sourds-muets ; ou plutôt c'est le langage propre de l'espèce humaine.

Dieu ne nous a pas donné l'intelligence pour qu'elle restât emprisonnée dans le cerveau ; mais pour qu'elle se manifestât à l'intelligence de nos

semblables ; et la pensée, essentiellement expansive, n'a pas attendu l'invention de la parole pour éclater et faire rayonner au-dehors sa lumière et sa chaleur. Le langage d'action en fut l'expression primordiale. S'il nous paraît être devenu, en quelque sorte, le privilège du sourd-muet, c'est que le besoin, ce maître industrieux, génie de l'invention, en développe en eux toutes les ressources ; tandis que l'usage héréditaire et si commode de la parole nous fait négliger et oublier notre propre langage. Maintenant nous admirons le geste expressif du sourd-muet, comme la noble dame chinoise, chancelant sur ses petits pieds délicats, admire la femme du peuple qui marche droite et alerte.

On se trompe étrangement quand on suppose que le langage d'action n'est propre qu'à dessiner imparfaitement aux yeux les formes des corps, ou à reproduire, par l'imitation, les actes physiques. Il est bien mieux l'interprète des sentiments et des pensées. Aucune langue n'est plus propre à porter dans l'âme de fortes et profondes émotions ; et s'il était aussi heureusement cultivé qu'il mérirerait de l'être, sa clarté et sa précision dans l'expression des actes de l'entendement, égaleraient, peut-être, sa véhémence et sa chaleur dans la peinture des passions. C'est ce double caractère du langage d'action qui produisait ces merveilles que l'on nous raconte des anciens pantomimes, et que nous

sommes tentés de reléguer parmi les fables de l'Antiquité.

Nous savons que l'art des Pylade⁽¹⁾ et des Bathylle⁽¹⁾ balançait, effaçait, sur le théâtre de Rome, l'art des Sophocle⁽¹⁾ et des Ménandre⁽¹⁾. Si cette préférence fait peu d'honneur à la délicatesse et à la pureté du goût des Romains, ce serait aussi faire trop d'injure à leur esprit, que d'assimiler, à la pantomime informe de nos théâtres, cette pantomime ancienne, tour à tour gracieuse ou pathétique, sévère ou voluptueuse, toujours pleine de noblesse et de vérité, qui faisait les délices du sénat et du peuple, charmait Auguste, et sut plaire même au grave Sénèque.

Nous en prendrons une plus juste, une plus noble idée dans le jeu muet de Talma⁽²⁾. À travers sa physionomie mobile percent toutes les pensées qui se pressent, se combattent ou se heurtent dans son esprit ; tous les mouvements de son âme échappent au-dehors par un geste expressif, et viennent saisir et remuer l'âme du spectateur. S'étonnerait-on qu'avec de tels éléments naturels, développés et combinés avec habileté, le génie de Roscius ait pu se créer un langage qui luttait d'énergie, de précision et de flexibilité, avec les périodes harmonieuses de Cicéron⁽³⁾ ? Après Roscius et Esope⁽⁴⁾, Pilade et Bathylle élevèrent la pantomime à un degré de perfection qu'elle ne paraissait pouvoir jamais

(1) Pylade et Bathylle, mimes romains. Sophocle et Ménandre, poètes grecs. Le mime serait donc supérieur à la poésie.

(2) Talma (François, Joseph 1763 - 1826) : tragédien français,

célèbre en son temps pour la modernité de son jeu.

(3) Cicéron : orateur grec.

(4) Roscius et Ésope : fabulistes grecs.

atteindre. Leurs successeurs, toujours plus encouragés, plus honorés, voulurent justifier ces faveurs par une laborieuse émulation, qui tourna à la gloire de l'art. Il faut voir dans Lucien⁽⁵⁾ et dans Cassiodore⁽⁶⁾, combien de qualités, combien de connaissances on exigeait de l'homme qui se destinait à cette carrière difficile. La grammaire, la poésie, l'histoire, la philosophie, la géométrie, toutes les sciences, tous les arts devaient concourir à former le pantomime.

Ce serait une question neuve et intéressante que de rechercher les principes du langage d'action, d'en déduire les règles, et d'en développer les richesses. Un tel sujet, bien traité, n'intéresserait pas seulement l'instituteur des sourds-muets ; il ne serait pas indigne de l'attention du philosophe ; le grammairien y trouverait de grandes lumières sur la métaphysique du langage, et l'artiste y pourrait puiser d'heureuses inspirations.

C'est le langage d'action qui donne la vie et le sentiment à la peinture, à la sculpture, comme à l'art du comédien. C'est lui qui, animant la toile et Galatée⁽⁷⁾, nous enivre, comme Pygmalion⁽⁸⁾, d'admiration et d'amour, c'est lui qui, reproduisant, sous le ciseau, les douleurs de Laocoon⁽⁹⁾ ou de Niobé⁽⁹⁾,

Sur un marbre expirant nous fait verser des pleurs.

(5) Lucien : philosophe grec.

(6) Cassiodore : grammairien.

(7) Galatée : divinité marine grecque, transforma en fleuve son amant assassiné

(8) Pygmalion : roi légendaire de Chypre, amoureux d'une statue d'ivoire.

C'est de lui que la poésie emprunte ses plus vives images, et l'éloquence ses plus sûrs moyens d'entraîner et de persuader. Tel est enfin son empire sur les cœurs et les esprits, que, pour se soustraire à son influence trop puissante, le tribunal le plus sage de l'Antiquité, l'Aréopage⁽¹⁰⁾, ne prononçait ses arrêts que pendant la nuit.

Je ne prétends pas considérer le langage d'action sous un point de vue si élevé et si étendu ; je l'ai envisagé dans son application immédiate, dans ses rapports avec l'enseignement des sourds-muets ; je l'ai étudié chez ces infortunés, dont il est la langue habituelle. Comme c'est l'expression fidèle et naïve de leur esprit, on pense bien que l'on doit y trouver les traces fréquentes de leur ignorance et de leur inexperience. Mais, tout imparfait, tout informe qu'il se montre encore en eux, il ne manque quelquefois ni de grâce, ni de force, ni de souplesse, et laisse entrevoir tout ce qu'il pourrait devenir si tous les instituteurs voulaient réunir leurs efforts, pour le développer d'après un plan régulier et logique.

Il est reconnu que la perfection des signes du langage exerce la plus grande influence sur la formation des idées, et même sur le développement de l'intelligence ; et ce n'est pas trop en présumer, que de dire qu'un système régulier de signes établis sur la nature et sur l'analogie des idées, allégerait de

(9) Laocoon : héros troyen qui mourut étouffé par deux énormes serpents. Niobé : reine légendaire de Phrygie qui assistera à l'assassinat de ses quatorze enfants et sera transformée en rocher.

(10) Aréopage : colline d'Athènes, en Grèce, qui a donné son nom au premier tribunal criminel.

moitié la tâche de l'instituteur et le travail des élèves.

On ne saurait donc accorder une trop sérieuse attention à cette partie si importante de l'art d'instruire les sourds-muets.

Mais pourrait-on se flatter d'exposer et de fixer les règles d'une langue, sans faire connaître les mots de cette langue ?

Peut-on tracer un tableau satisfaisant du langage d'action; peut-on en établir les règles, sans faire connaître les signes de ce langage ?

Or, l'on tenterait vainement de décrire des signes mimiques avec des mots⁽¹¹⁾. Cependant, si l'on veut rapprocher, comparer, combiner ces signes, et surtout, si l'on veut conserver et transmettre les résultats d'un travail si précieux, il faut un moyen de peindre ces signes, de les fixer sur le papier. La peinture ordinaire serait d'un faible secours, fût-elle aussi rapide et aussi facile qu'elle est lente et difficile : la peinture est immobile, et le geste est un mouvement.

Il faudrait pouvoir écrire la pantomime aussi vite que l'on écrit la parole.

Voilà le problème qui m'a occupé, et dont la solution ferait faire un grand pas à l'art d'instruire les sourds-muets.

Je suppose qu'à côté de chaque mot l'on puisse écrire le signe mimique correspondant. Si ce signe

est juste, s'il est l'expression fidèle de l'idée, il sera adopté dans toutes les écoles⁽¹²⁾. S'il est inexact, il provoquera une discussion, qui éclairera les esprits et amènera une correction. Le langage se perfectionnera, se fixera, il sera le même dans toutes les écoles ; et ces améliorations, franchissant nos frontières, rétabliront, pour les sourds-muets, l'uniformité du langage naturel⁽¹³⁾, au milieu de la diversité des langues, qui divise les peuples. L'arbitraire et les systèmes erronés en seront peu à peu écartés pour faire place à la raison et à la vérité, qui peuvent seules obtenir l'assentiment général et triompher de toutes les résistances.

On finira par établir un vocabulaire. Il sera nécessairement dans un ordre naturel, c'est-à-dire logique ; parce que les rapports des signes entre eux sont parallèles aux rapports des idées. Le sourd-muet pourra conserver les connaissances acquises, les fortifier par la classification, les augmenter par l'étude. Les observations ne resteront plus isolées et personnelles; l'expérience et les travaux d'un instituteur ne seront pas perdus pour les autres, et l'art ne sera pas toujours à recommencer.

Telles sont les considérations qui m'avaient porté, il y a longtemps, à chercher un caractère propre à écrire les signes mimiques. Je ne me dissimulai pas la difficulté de l'entreprise ; mais je fus soutenu par

(11) Ici, Bébian se trompe : il existe de nombreux exemples de description des signes avec des mots. Et si la langue des signes peut être décrite c'est justement parce qu'elle est une langue.

(12) Du temps de Bébian, chaque école de sourds a ses variantes de langue des signes, d'où des difficultés à se comprendre

entre sourds et, entre enseignants, à comparer leurs travaux.

(13) Longtemps on a cru qu'il pouvait exister un langage universel... Les signes universels (comme *manger*, *boire*, *dormir*), que tout le monde comprend, sont rarissimes ; les gestes « naturels » varient selon les cultures.

la perspective des avantages qui en doivent résulter pour les sourds-muets. Des motifs étrangers à la chose m'avaient fait suspendre ce travail déjà fort avancé ; le vœu exprimé dans le procès-verbal des séances du conseil d'administration, m'a décidé à faire connaître le résultat de mes recherches.

Quand cet essai n'aurait servi qu'à prouver que l'écriture du geste n'est pas une tentative chimérique, je ne croirais pas avoir tout à fait perdu mon temps ; j'aurais ouvert la voie à un plus habile, et le bien arriverait tôt ou tard. Quelques personnes qui avaient d'abord jugé la chose impraticable, en sont venues à dire qu'il n'y avait pas grand mérite à une invention si facile. Cette opinion me paraît d'un bien favorable augure, puisqu'elle me donne lieu d'espérer que la mimographie, n'étant embarrassée par aucune difficulté, atteindra bientôt à un degré de perfection qui en garantira le succès. Si je ne m'aveugle point, l'écriture mimographique, telle que je l'offre ici, et malgré tout ce qu'elle laisse encore à désirer, peut déjà, dans son application, produire d'heureux résultats. En fixant, avec le signe, le sens des mots, si fugitif pour le sourd-muet, elle offrira un pivot solide à l'attention, une aide à la mémoire, un instrument d'analyse à la réflexion et à la démonstration ; enfin, les rapports des idées, rendus plus sensibles par l'analogie des signes, pourront donner le jour à des aperçus intéressants et inattendus.

Je dois faire observer que je n'ai point prétendu composer une écriture qui peignît immédiatement les idées. Une écriture purement idéographique, si

souvent et toujours vainement cherchée, fût-elle même hors de toute controverse, ce qui est impossible, n'eût pu remplir mon but, qui est de faire connaître aux sourds-muets la valeur des mots par le moyen des signes qui leur sont familiers. Je me suis attaché à représenter le signe mimique, sans considérer, pour le moment, sa justesse. Ainsi, pour juger de cette écriture, il ne faut pas demander si tous les signes que nous écrivons sont l'expression exacte des idées ; mais seulement si les caractères que nous employons peuvent peindre fidèlement le signe, quel qu'il soit. Ce sera ensuite aux instituteurs à corriger, à perfectionner les signes de leurs élèves, pour en former une langue régulière.

Mon premier soin, comme je l'ai dit, fût de chercher à représenter le geste par un moyen si simple, qu'il ne fût pas hors de la portée des plus jeunes élèves. Telle est la partie essentielle, fondamentale, de cette écriture ; c'est la seule chose dont il soit question dans cette esquisse.

Mais, comme le papier ne saurait répondre, ainsi qu'un interlocuteur, aux questions du lecteur, et l'éclairer, par une explication subsidiaire, sur les amphibologies⁽¹⁴⁾ et les obscurités qui peuvent se rencontrer dans un langage encore trop peu étudié, je pense que si l'on voulait mettre sur le papier un discours mimique de quelque étendue, il serait indispensable que le signe écrit fût encore plus clair, plus précis que le signe vivant, tel que nous l'observons dans le langage actuel des sourds-muets.

(14) Amphibologie : énoncé équivoque, obscur ou ambigu.

Je crois que l'on obtiendrait cette amélioration au moyen de quelques signes idéographiques, qui pourraient s'ajouter au signe mimographique, sans l'altérer, et seraient destinés, soit à donner plus de précisions à chaque idée, par l'indication du genre et de l'espèce ; soit à éclairer l'expression collective de la pensée, en établissant la nature de chaque expression considérée dans ses rapports avec les autres termes de la proposition.

Mais on sent que ce système de signes secondaires serait entièrement subordonné au degré de perfection du premier, qui en est indépendant, peut s'en passer, et doit même le faire pendant longtemps ;

puisque'il s'agit d'abord bien moins d'écrire un long discours mimique, que d'établir une sorte de vocabulaire, et de fixer le sens de chaque mot isolément.

Comme, en second lieu, ce système de signes idéographiques ne pourrait être à l'usage des élèves commençants, et qu'il s'appuie sur une théorie qui a besoin de démonstration, nous le renvoyons à un autre temps, afin de ne pas embarrasser un art de pratique par des combinaisons pour le moment superflues, et pour ne pas faire rejoaillir sur un système positif et tout entier appuyé sur des faits, la défaveur qui pourrait s'attacher à des spéculations toujours contestables.

ECRITURE MIMOGRAPHIQUE SIGNES ELEMENTAIRES

PLANCHE I

Si l'on considère la prodigieuse variété des signes du langage mimique, on sera tenté de traiter de chimère toute tentative qui voudrait le fixer sur le papier. L'esprit s'effraie d'abord de la quantité de caractères qui semblent nécessaires pour peindre cette multitude indéfinie de signes.

On revient à des idées plus justes, quand on considère que pour écrire cette immense quantité de mots, qui composent le vocabulaire de toutes les langues qui se parlent sur la surface du globe, il ne faudrait, peut-être, que trente ou quarante caractères élémentaires.

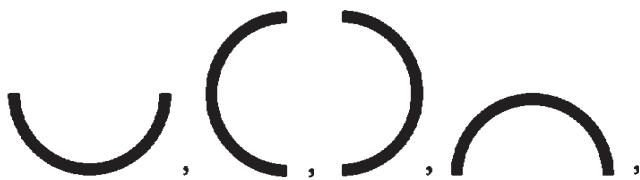
Serait-il donc impossible de réduire aussi tout le langage d'action à un petit nombre d'éléments, à la peinture desquels on affecterait certains caractères ?

Un signe mimique est composé d'un ou plusieurs gestes. Un geste est un mouvement extérieur, partiel ou général du corps.

Si nous pouvons trouver un caractère pour représenter l'organe qui agit, et un autre pour le mouvement qui est exécuté, le geste sera écrit ; et il ne nous manquera plus, pour compléter le tableau, que de pouvoir indiquer, s'il y a lieu, l'expression de phisyonomie qui accompagne quelquefois le geste⁽¹⁵⁾.

(15) Voici la géniale intuition de Bébian. *In fine*, il démontre que les signes sont une langue, près de cent cinquante ans avant Stokoe.

Or, rien ne nous empêche de choisir un caractère pour indiquer le mouvement. Prenons un fragment de roue, ou le segment de cercle que décrit l'oscillation du pendule :



sera le signe général du mouvement⁽¹⁶⁾.

Par la position que nous donnons à ce caractère, et par un rayon que nous y ajoutons pour plus de précision, nous spécifions ce mouvement, et nous en indiquons la direction, de droite à gauche, de gauche à droite, de haut en bas, de bas en haut, etc. (*Voyez planche I, première colonne.*)

Ces caractères sont susceptibles de diverses modifications.

Si le mouvement décrit une courbe, le rayon se courbe de même (*voyez* colonne B) ; s'il est circulaire, le rayon s'arrondit (colonne C, planche I). La quatrième colonne de la planche I comprend tous les mouvements obliques.

N.B. Il est important de faire bien attention à la position du segment, pour ne pas se méprendre sur la direction qu'indique le rayon dans les colonnes B, C et D.

Quand le segment indique un mouvement de droite à gauche ou de gauche à droite, le mouvement,

courbe, circulaire ou oblique, s'exécute dans un plan horizontal, sans hausser ni baisser la main.

Quand le segment est dirigé de haut en bas ou de bas en haut, le mouvement s'exécute dans un plan vertical.

L'explication qui est à droite du tableau se rapporte à la fois aux trois colonnes B, C, D.

Le premier caractère de la colonne B exprime un mouvement COURBE de *gauche à droite* et de *devant en arrière*.

Le premier caractère de la colonne C indique un mouvement COURBE de *gauche à droite* et de *devant en arrière*.

Le premier caractère de la colonne D exprime un mouvement OBLIQUE de *gauche à droite* et de *devant en arrière*.

Sous le titre du mouvement de flexion, il faut comprendre le mouvement par lequel l'organe se ferme, comme dans les signes de *fermer la main*, *fermer la bouche*, *fermer les yeux*. Le mouvement d'extension est l'opposé du mouvement de flexion ; il faut donc comprendre, sous ce titre, le mouvement de l'organe qui s'ouvre comme dans : *ouvrir les yeux*, *ouvrir la main*, etc.

Nous avons réuni, sous la dénomination de mouvements *propres*, deux espèces de mouvements qui s'exécutent dans la partie même, sans entraîner les parties attenantes :

1° Mouvements de rotation (a) de droite à gauche, ou de gauche à droite, comme quand la

(16) Pour ces symboles, le typographe de l'édition originale a utilisé des « C ». Pour notre compte, nous avons préféré une représentation plus proche de l'idée de Bébian.

Caractères indicatifs du mouvement.^{P.I.}

Mouvement Simples	A Courbes.	B Circulaires.	C Obliques.	D
De gauche à droite G	G ou J	G ou H	G ou K	De gauche à droite et en arrière et en avant
De droite à gauche D	G ou J	G ou I	G ou L	De droite à gauche et en arrière et en avant
De bas en haut W	G ou L	G ou I	G ou K	De bas en haut et à droite et à gauche
De haut en bas N	G ou L	G ou I	G ou J	De haut en bas et à droite et à gauche
En avant E	G ou T	G ou T	G ou T	en avant et en bas et en haut
En arrière F	G ou T	G ou T	G ou T	En arrière et en bas et en haut
<i>Mouvements de contraction</i>				
..... d'extension O	G	G	G	<i>Mouvements onduleux</i> W
..... propres (a) C D G	G	G	G serpentans W
(b) 			 de progression W W S C
			 de tremblement Z

Accens modificatifs du mouvement.

Ces accens se placent sur les signes du mouvement pour indiquer s'il est lent **w**, bref **v**, léger ou foible **v**, successif **z**, ralenti **m**, prolongé **n**; fort ou peu fort **A**; multiple **o**.

Accens imités des caractères du mouvement et se plaçant sur le Signe de l'organe, pour en indiquer:

- + le côté droit; + la partie Supérieure; - la partie antérieure;
- le côté gauche; + la partie Inférieure; - la partie postérieure;

Signes de position, empruntés aux caractères du mouvement qui se placent particulièrement devant le signe de la main gauche, quand il faut indiquer sa position relativement à la main droite.

- | | |
|--|---------------------------|
| ↑ plus haut | ↓ plus bas |
| ↗ plus en avant | ↘ plus en arrière. |
| ↖ devant | ↗ derrière. |
| ↗ plus en avant et plus haut. | |
| ↖ plus en avant et plus bas. | |
| ↗ plus en arrière et plus haut. | |
| ↖ plus en arrière et plus bas. | |

- | |
|--------------------------------------|
| ↗ (composé de ↗ et de ↑) |
| ↖ (composé de ↖ et plus bas) |
| ↖ (composé de ↖ et de ↓) |
| ↗ (composé de ↗ et de .) |
| ↖ (composé de ↖ et plus bas) |
| ↖ (composé de ↖ et de ↓) |
| ↗ (composé de ↗ et plus haut) |

main tourne sur le poignet, ou la tête sur la colonne vertébrale.

2° Mouvements de droite à gauche ou de haut en bas (*b*), analogues à ceux qu'exécute la main dans l'articulation du poignet et de l'avant-bras, et par lesquels elle se porte légèrement de droite à gauche ou de gauche à droite, sans que le bras se meuve.

N.B. Si l'organe n'est susceptible que d'une seule espèce de mouvement, c'est-à-dire, si dans son mouvement il n'entraîne jamais les parties attenantes, nous nous servons des caractères généraux (colonnes A, B, C, D) comme plus précis, et d'une forme plus nette.

Pour indiquer les modifications dont chaque mouvement est susceptible, nous faisons usage d'accents, que nous plaçons sur les caractères du mouvement, pour indiquer s'il est lent ou vif, bref ou prolongé, successif ou réitéré, exécuté avec

apparence de force ou de faiblesse, de pesanteur ou de légèreté.

Un même caractère peut, au besoin, recevoir à la fois plusieurs de ces accents.

La forme de ces accents est arbitraire ; cependant, pour aider la mémoire, nous avons voulu les emprunter à des objets ou à des signes déjà connus.

L'accent de la vitesse rappelle les ailes d'un oiseau, ou le dard d'une flèche.

L'accent de la lenteur est emprunté à la disposition des cornes du bœuf. Celui de la brièveté est connu ; c'est un signe de prosodie⁽¹⁷⁾. Je l'ai renversé pour indiquer la modification opposée.

L'accent du mouvement successif est une ligne brisée.

J'entends par mouvement *successif* celui qui s'exécute par une suite de petits mouvements interrompus, mais se poursuivant dans la même direction.

(17) Prosodie : employé ici dans le sens d'ensemble des phénomènes linguistiques mélodiques (intonations, accents, etc.).

Caractères indicatifs du mouvement.^{P.I.}

<i>Mouvement simples.</i>	<i>Courbes.</i>	<i>Circulaires.</i>	<i>Obligues.</i>	
<i>De gauche à droite</i> E	E ou F	E ou H	Q ou K	<i>De gauche à droite et en arrière</i>
<i>De droite à gauche</i> D	D ou G	D ou I	Q ou Y	<i>et en avant</i>
<i>De bas en haut</i> W	G ou F	G ou E	S ou L	<i>De droite à gauche et en arrière</i>
<i>De haut en bas</i> A	T ou J	T ou C	S ou L	<i>et en avant</i>
<i>En avant</i>	O ou +	O ou +	O ou +	<i>De bas en haut et à droite</i>
<i>En arrière</i>	Φ ou +	Φ ou +	Φ ou +	<i>et à gauche</i>
				<i>De haut en bas et à gauche</i>
				<i>et à droite</i>
				<i>En avant et en bas</i>
				<i>et en haut</i>
				<i>En arrière et en haut</i>
				<i>et en bas</i>
<i>Mouvements de contraction</i>		O	<i>Mouvements ondulaux</i>	
<i>d'extension</i>		O	<i>serpentans</i>	
<i>propres</i> (a) C D G			<i>de progression</i>	
(b) ● ● ● ● ●			<i>de tremblement</i>	

Planche n° 1, agrandissement de la moitié supérieure

Accens modificatifs du mouvement.

Ces accens se placent sur les signes du mouvement pour indiquer s'il est lent ω , bref ... ; \vee , léger ou foible \checkmark . Successif z vif m ; prolongé n ; fort ou puible \wedge ; multiplié ∞ .

Accens imités des caractères du mouvement et se plaçant sur le Signe de l'organe, pour en indiquer:

- le côté droit; \pm la partie Supérieure; \bullet la partie antérieure;
- + le côté gauche; \mp la partie Inférieure; \circ la partie postérieure,

Signes de position, empruntés aux caractères du mouvement et qui se placent particulièrement devant le signe de la main gauche, quand il faut indiquer sa position relativement à la main droite.

- | | |
|---|----------------------------|
| \downarrow plus haut | \uparrow plus bas |
| \ominus plus en avant | \ominus plus en arrière. |
| \mathcal{E} devant | \mathcal{E} derrière. |
| \ominus plus en avant et plus haut. | |
| \ominus plus en avant et plus bas. | |
| \ominus plus en arrière et plus haut. | |
| \ominus plus en arrière et plus bas. | |

- | | |
|--|--|
| \mathcal{E} (composé de \mathcal{E} et de \uparrow) | |
| devant et plus bas. | |
| \mathcal{E} (composé de \mathcal{E} et de \downarrow) | |
| devant et plus haut. | |
| \mathcal{O} (composé de \mathcal{E} et de m) | |
| derrière, et plus bas. | |
| \mathcal{E} (composé de \mathcal{E} et de v) | |
| derrière et plus haut. | |

ECRITURE MIMOGRAPHIQUE SIGNES ELEMENTAIRES

PLANCHE II - A CARACTÈRES DE LA MAIN

La main est le principal instrument du langage mimique. C'est la main qui exécute la plupart des signes, avec ou même sans le concours de la physionomie. (*Voyez planche III, B.*) C'est aussi, de tous les organes du geste, le premier que nous chercherons à peindre.

Le caractère que nous adopterons est le dessin même de la main réduit au trait essentiel. On en trouve le type dans la figure que l'on tracerait en suivant, avec un crayon, le contour de la main appuyée sur une table ou sur du papier.

Les diverses positions que nous donnerons à ce caractère indiqueront les positions analogues de la main (*planche II, A.*).

Nous avons constamment donné, dans cette planche, un signe à chaque main. On peut donner le

même signe à l'une et à l'autre main, ayant soin de le surmonter d'un accent grave (de droite *à gauche*) pour la main gauche, et d'un accent aigu (de gauche *à droite*) pour la main droite; c'est assez pour prévenir toute incertitude. Par ce moyen, le nombre des signes de la main se trouvera réduit de moitié.

La première colonne double représente les diverses positions de la main vue de dos.

La deuxième, la main vue de face.

La troisième et la quatrième, la main vue de profil, soit par le bord externe (colonne 3), soit par le bord interne (colonne 4).

La boucle que l'on remarque dans les caractères de la deuxième et de la quatrième colonne, représente la ligne qui contourne, dans la paume de la main, l'éminence du pouce; et rappelle ainsi que,

Caractères de la Main.				Caractères des diverses parties de la Tête et du Corps.		Points Physionomiques	
1	2	3	4	5	6	7	
						A !	q
						B +	T !
						c +	d !
						D {	a {
						E ?	e ?
						F +	
						G /	o /
						H +	
						I ?	i ?
						J +	T !
						K ?	P !

dans ces diverses positions, la paume de la main est en vue de celui qui gesticule. Cette boucle sert à distinguer ces caractères de ceux de la première et de la deuxième colonne.

Les signes de la première tranche horizontale se répètent fidèlement pour la forme, mais avec des changements de position, dans les tranches 2, 3, 4.

Ce sont encore les mêmes signes que l'on retrouve dans les tranches 5 et 6 ; mais seulement ils y sont raccourcis, parce qu'ils figurent la main

vue en raccourci, telle qu'elle s'offre à l'œil, lorsque la pointe des doigts est dirigée horizontalement en avant (tranche 5), ou bien tournée contre la poitrine (tranche 6).

On peut remarquer que tous ces signes peuvent se rapporter aux quatre caractères doubles de la première tranche. Les mêmes signes, légèrement modifiés, représentent les doigts rapprochés par leur extrémité (tranches 7 et 8).

Caractères de la Main.

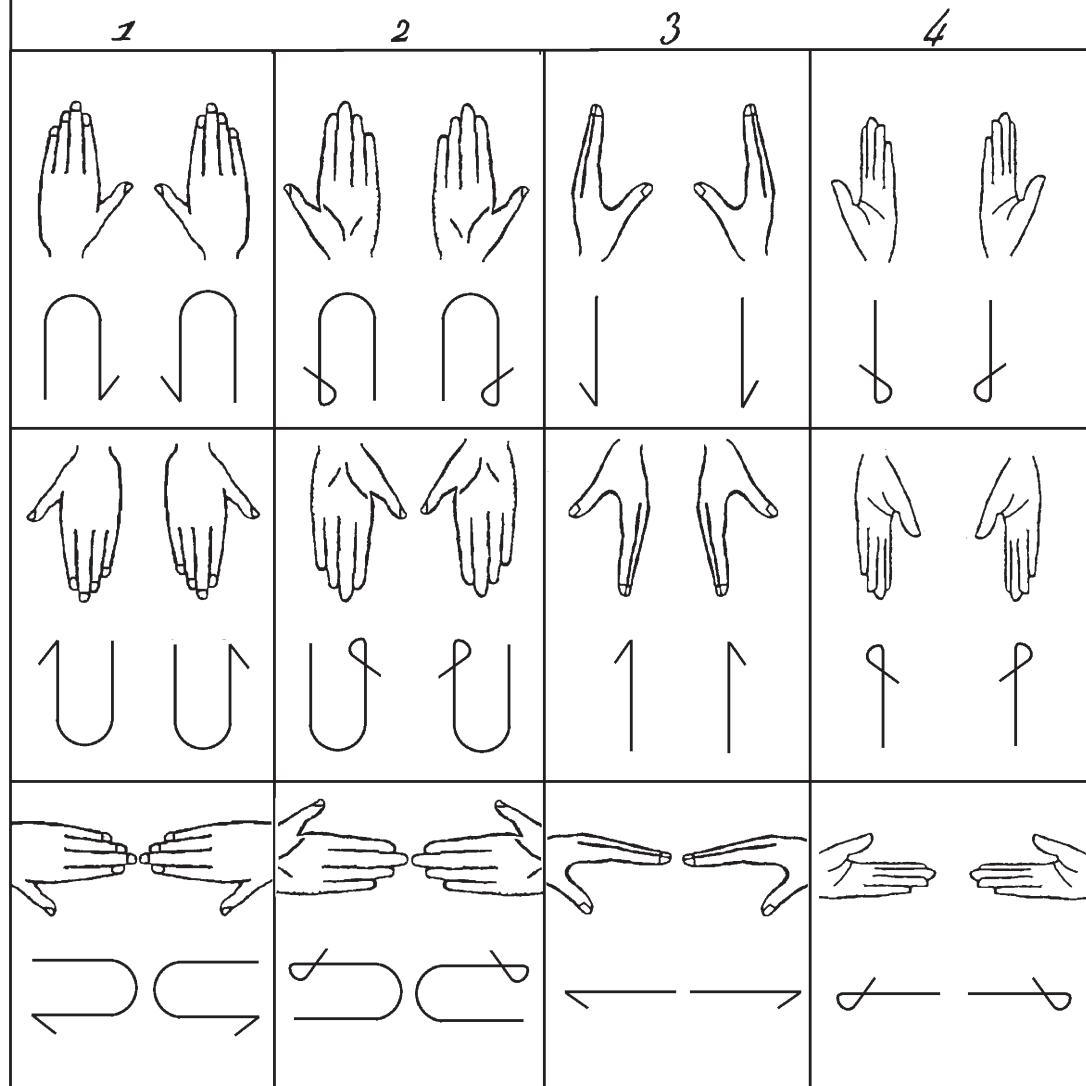


Planche n° 2, agrandissement des « Caractères de la main », partie supérieure

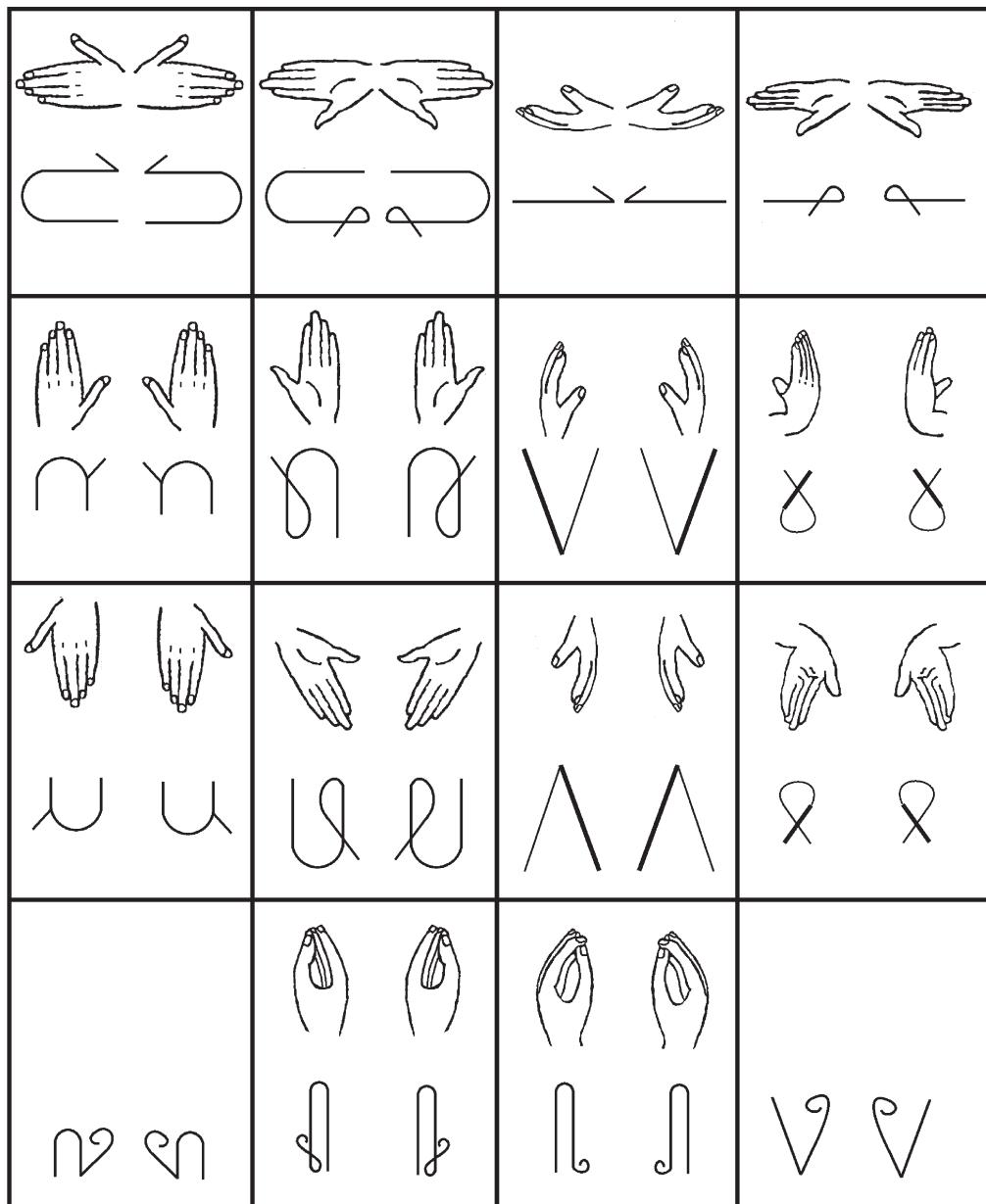


Planche n° 2, agrandissement des « Caractères de la main », partie inférieure

ECRITURE MIMOGRAPHIQUE SIGNES ELEMENTAIRES

PLANCHE II - B CARACTÈRES DES DIVERSES PARTIES DU CORPS

Le dessin nous donnera encore pour toutes les autres parties du corps des caractères représentatifs qui, pour être compris et retenus, n'exigeront ni effort d'attention ni effort de mémoire, parce qu'ils ont toujours un rapport direct avec la chose signifiée.

Ces caractères n'indiquent pas sous quelle face chaque partie est censée représentée ; s'il faut le marquer avec précision, nous faisons usage d'accents imités du caractère déjà connu du mouvement, lesquels indiquent s'il s'agit de la partie antérieure ou postérieure, supérieure ou inférieure, droite ou gauche, ou même s'il est question de l'intérieur de l'organe. (*Voyez planche I*).

N.B. Les boucles que l'on remarque dans les caractères de la sixième colonne, planche II, correspondent aux articulations des parties désignées.

Le caractère d'une partie étant adopté, nous en formons les caractères des sous-divisions, au moyen d'un trait qui coupe et est censé retrancher la partie dont il n'est pas question. Ainsi, s'agit-il de désigner l'avant-bras, nous barrons la partie supérieure du caractère qui correspond à la portion fémurale du bras.

Faut-il, au contraire, indiquer cette dernière partie, la barre traversera la partie inférieure du caractère, laquelle représente l'avant-bras (figure 9, colonne 6, planche II).

C'est par le même procédé que nous désignons la jambe (figure 6, colonne 6), la jambe et le pied (figure 7), le pied (figure 8). Quand nous voulons indiquer seulement la partie articulaire, comme le coude, l'aisselle, (figure 12), l'épaule (figure 11), nous la marquons par un point.

Caractères des diverses parties
de la Tête et du Corps.

5

6

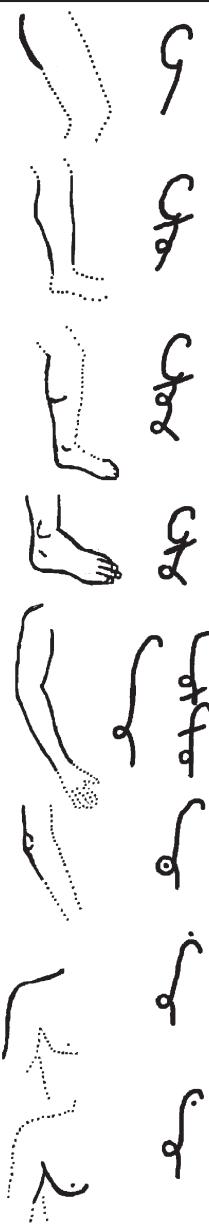
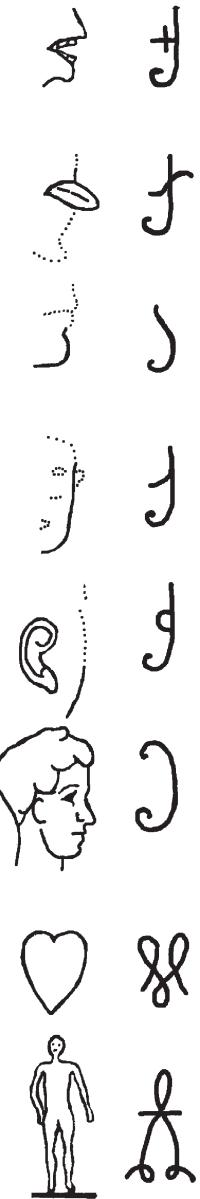


Planche n° 2, agrandissement de
« Caractères des diverses parties du corps »

ECRITURE MIMOGRAPHIQUE SIGNES ELEMENTAIRES

PLANCHE II POINTS PHYSIONOMIQUES

Nous savons déjà indiquer, par nos chiffres mimographiques, et l'organe qui gesticule et le mouvement qu'il exécute. Nous pouvons donc écrire la plus grande partie des signes.

Mais il arrive souvent que le signe est modifié par le mouvement de la physionomie ; il faut donc pouvoir écrire aussi ce troisième élément du langage mimique.

Mais les causes, qui mettent en jeu la physionomie, peuvent se combiner et se modifier de mille manières différentes. Il en résulte une infinie variété de nuances dans les expressions de la physionomie. Tenterons-nous de les reporter toutes sur le papier ? Le pinceau du peintre le plus habile se trouverait en défaut. Il n'est pas même donné à toutes les physionomies de réfléchir tous les mouvements de l'âme. Et parmi les expressions du visage qui

nous paraissent les plus significatives, combien y en a-t-il qui ne doivent leur clarté et leur énergie qu'au geste qui les accompagne ? La mimographie ne peut prétendre à une précision qui est refusée au langage vivant, dont elle est la peinture. Nous croirons avoir atteint le but, si nous pouvons indiquer les expressions de physionomie qui sont nécessaires à la clarté de la pensée.

Mais le jeu de la physionomie n'est pas toujours un élément indispensable du signe. Ce n'est souvent qu'un agréable accessoire qui colore et anime le tableau de la pensée. Nous pouvons, la plupart du temps, nous dispenser de l'indiquer. L'intelligence du lecteur y suppléera facilement par le sens même du signe. C'est ainsi que nous reconnaissions, par le sens d'une phrase, le ton et l'accent dont il convient de la prononcer.

A	!	!	Exclamation - Attention
B	+	b T	Non défini
C	↓	c ↗	Gaieté - Tristesse
D	↙ ↘ ↙ ↘	a ↗ ↘ ↙ ↘	Plaisir - Déplaisir Grand plaisir - Grand déplaisir Extrême plaisir - Extrême déplaisir
E	↖ ↗	e ↗ ↖	Attriance - Répulsion
F	↖ ↗ ↖ ↗		Compassion
G	↖ ↗ ↖ ↗ ↖ ↗	g ↗ ↖ ↗ ↖ ↗	Modestie - Orgueil
H	+	+	Non défini
I	?	i ↗	Interrogation - Affirmation
J	↖ ↗ ↖ ↗ ↖ ↗	j T	Non défini
K	↖ ↗ ↖ ↗ ↖ ↗	k ↗ ↖ ↗ ↖ ↗	Non défini

Planche n° 2, agrandissement et transcription des « Points phisyonomiques »

Dans l'écriture ordinaire, nous n'avons que deux signes pour indiquer l'intonation : le point d'admiration et le point d'interrogation.

Nous conservons ces deux points dans l'écriture mimographique, en les appliquant aux mêmes mouvements de l'âme, exprimés non plus par des modifications de la voix, mais par des mouvements du visage. Nous y ajoutons dix autres points physionomiques qui, par un léger changement, indiquent, chacun, deux mouvements opposés, comme le plaisir et la douleur, l'affection et la haine, etc. Chacun de ces points physionomiques peut désigner encore trois degrés de la même expression, marqués par un, deux ou trois points. Nous pouvons donc écrire, de cette manière, vingt-deux expressions physionomiques, susceptibles, chacune, de trois nuances.

Il est important de ne pas se méprendre sur la valeur et la destination de ces points physionomiques. Il faut bien se garder de les prendre pour des signes complets ; ils sont au langage mimique ce que les points d'interrogation et d'exclamation sont à la parole ; ils sont destinés seulement à indiquer le jeu de physionomie qui doit accompagner le signe.

Le nombre de ces points physionomiques n'entraînera ni embarras ni confusion ; parce que nous avons eu soin de donner à chacun une forme bien caractérisée, qui est une espèce de signe mnémoneque propre à en rappeler la destination.

Ainsi, le point physionomique de la gaieté (planche II, colonne 7. **C**) est emprunté au caractère de la bouche, et rappelle les mouvements des lèvres

dans le sourire. Une disposition contraire caractérise le point opposé (**c**).

Dans un visage épanoui par des sensations agréables, les traits sont relevés, et semblent éprouver une douce contraction de bas en haut ; dans le point physionomique du plaisir (planche II, colonne 7. **D**), emprunté au caractère de la joue (avec lequel cependant il est impossible de le confondre), le trait caractéristique est relevé. Il s'abaisse, au contraire, dans le point physionomique des sensations pénibles ou douloureuses (**d**), où les traits de la face sont affaissés.

Le même point du plaisir (**D**) s'incline (**E**) pour indiquer le mouvement qu'éprouve la physionomie quand nous sommes attirés vers ce qui nous plaît.

Le point de déplaisir (**d**), penché en arrière, indique la physionomie de la répugnance, de la haine, etc.

Le même point, incliné en avant, rappelle l'expression de la compassion, qui nous attire vers l'être qui souffre.

Le point physionomique de la modestie, du respect (**G**), s'incline et se courbe en avant ; l'opposé se redresse en arrière (**g**).

Il eût été, peut-être, convenable, pour l'explication de ces points physionomiques, d'y joindre une suite de têtes d'expression bien dessinées ; mais je n'ai pas cru devoir donner un tel air d'importance à une si faible ébauche.

On peut ajouter quelques points physionomiques à ceux que j'ai indiqués. On peut faire autrement ; on peut faire beaucoup mieux.

ECRITURE MIMOGRAPHIQUE SIGNES ÉLÉMENTAIRES

PLANCHE III - A COMBINAISON DES SIGNES ÉLÉMENTAIRES DANS L'ÉCRITURE MIMOGRAPHIQUE

Nous avons assigné des caractères à tous les éléments du geste ; tous ces caractères peuvent être ramenés à un petit nombre de figures qui, par leurs formes ou leurs analogies, se gravent facilement dans la mémoire.

Il s'agit maintenant de les combiner pour écrire le signe, tel qu'il s'exécute à nos yeux. Le caractère du mouvement à exécuter se place après le signe de l'organe. Quand nous le plaçons avant ce dernier, c'est pour indiquer le mouvement que cet organe est censé avoir exécuté pour se montrer dans la position où il doit être en commençant le signe : c'est alors un signe de position. (Planches I et III).

Ainsi, si le geste commence avec la main fermée, le signe de la main sera précédé du signe du mouvement de flexion. (Planches III, B, § 11, § 19, § 23.)

Si nous avons à écrire le signe de *ouvrir les yeux*, comme il faut que les yeux soit préalablement fermés, le signe de l'œil sera précédé du signe de flexion (*voyez Planche III, A, § 8*).

C'est par le même moyen qu'on indique la position respective où sont les mains au moment d'exécuter le signe (Planche I).

Essayons maintenant de faire usage de nos caractères pour écrire quelques gestes ou quelques signes.

Prenons pour exemple le jeu des deux organes dont les mouvements sont les plus variés, dont le domaine est le plus riche et le plus vaste : je veux parler de l'œil et de la main.

Le signe de l'œil est le dessin abrégé d'un œil vu de profil. Nous y ajoutons un trait commun à tous

les signes des parties de la face : c'est une ligne qui est censée marquer le profil depuis le front jusqu'au menton (Planche II, colonne 5).

Faut-il écrire le mouvement de l'œil qui regarde en haut ? Nous écrivons d'abord le signe de l'œil et ensuite le mouvement de bas en haut (Planche III, A, § 1).

Ce mot mimographique, composé de deux lettres, pourrait être traduit en latin par *aspicere*.

Faudrait-il écrire le signe correspondant à *despicere*, regarder de haut en bas ; au signe de l'œil nous ajouterons le signe de mouvement de haut en bas (Planche III, A, § 2).

Nous écrirons aussi facilement les signes de *regarder à droite* (A. § 3), *regarder à gauche* (§ 4), *regarder en avant* (*prospicere*) (§ 5), *regarder autour* (*circumspicere*) (§ 6).

Il ne sera pas plus difficile d'écrire le signe de *fermer les yeux* (§ 7), *ouvrir les yeux* (§ 8).

Pour ce dernier signe, on peut faire précéder le signe de l'œil du signe du mouvement qui se ferme, afin d'indiquer que l'organe doit être fermé au moment d'exécuter le signe. On sent que ce soin est presque superflu dans cette circonstance. Nous n'en faisons mention que pour faire voir à quel degré de fidélité minutieuse on peut porter l'écriture mimographique.

Si dans le signe qui exprime l'œil qui se ferme, nous ajoutons, sur le caractère du mouvement, l'accent *diminutif*, nous aurons écrit le signe de

cligner (planche III, A, § 9); et si nous y joignons l'accent *fréquentatif*, au lieu de *cligner* nous aurons exprimé *clignoter*.

Parcourons les autres signes de cette colonne :

A. § 10. *Ouvrir de grands yeux*, ou bien ouvrir largement les yeux, comme dans l'étonnement.

§ 11. Ce signe représente deux mouvements simultanés. Le mouvement de gauche à droite est surmonté d'un accent aigu, qui indique qu'il appartient à l'œil gauche ; l'accent grave du mouvement de droite à gauche fait voir que ce mouvement est exécuté par l'œil droit : c'est l'expression de *loucher*.

Presque tous ces signes peuvent être diversement modifiés par les expressions variées de la physionomie, qui peuvent les accompagner : on peut regarder avec attention, avec plaisir, avec peine, avec compassion, etc.

Les signes § 12 renferment, avec le signe de *regarder en haut*, le point physionomique de l'attention, d'une grande attention, d'une extrême attention.

§ 13. *Regarder en haut avec plaisir*, avec un extrême plaisir. Le troisième des signes, compris sous ce chiffre, exprime, par le moyen de l'accent, un regard prolongé accompagné d'un extrême plaisir. Il donnerait l'idée de l'extase.

§ 14. *Regarder en haut avec respect*.

§ 15. *Regarder en bas avec dédain*.

§ 16. *Regarder en bas avec plaisir*.

§ 17. *Regarder en bas avec compassion*.

Emploi de la Mimographie. p. 5

A

<i>F 1.</i>	<i>f ω</i>	<i>F 12.</i> <i>f ω ♀</i>
<i>F 2.</i>	<u>—</u>	<i>f ω ♀</i>
<i>F 3.</i>	<u>—</u>	<i>f ω ♀</i>
<i>F 4.</i>	<u>—</u>	<i>F 15.</i> <i>f ω ♀</i>
<i>F 5.</i>	<u>—</u>	<i>f ω ♀</i>
<i>F 6.</i>	<i>f ω</i>	<i>F 14.</i> <u>—</u>
<i>F 7.</i>	<u>—</u>	<i>F 15.</i> <i>f ω ♀</i>
<i>F 8.</i>	<u>—</u>	<i>F 16.</i> <u>—</u>
<i>F 9.</i>	<u>—</u>	<i>f ω ♀</i>
<i>F 10.</i>	<u>—</u>	<i>F 17.</i> <i>f ω ♀</i>
<i>F 11.</i>	<u>—</u>	<i>F 19.</i> <i>f ω ♀</i>

B

<i>F 1.</i>	<u>—</u>	<i>F 14.</i> <i>W</i>
<i>F 2.</i>	<u>—</u>	<i>F 15.</i> <i>W</i> ∞
<i>F 3.</i>	<u>—</u>	<i>F 16.</i> <i>W</i> ϕ
<i>F 4.</i>	<u>—</u>	<i>F 17.</i> <i>f ω W</i>
<i>F 5.</i>	<u>—</u>	<i>F 18.</i> <i>W</i>
<i>F 6.</i>	<u>—</u>	<i>F 19.</i> $\sigma \pi \theta \circ$
<i>F 7.</i>	<u>—</u>	<i>F 20.</i> $\sigma \theta \phi$
<i>F 8.</i>	<u>—</u>	<i>F 21.</i> $\eta \pi \omega$
<i>F 9.</i>	<u>—</u>	<i>F 22.</i> $\eta \pi \hat{\omega}$
<i>F 10.</i>	<u>—</u>	<i>F 23.</i> $\eta \theta \circ$
<i>F 11.</i>	<u>—</u>	\equiv
<i>F 12.</i>	<u>—</u>	(*) $\tilde{z} - \omega e$
<i>F 13.</i>	<u>—</u>	$\tilde{z} \alpha \phi.$

(*) On mettra un point sur le signe de la partie qui reste immobile; un trait sur celui de la partie vers laquelle se dirige le mouvement, et deux points si, dans son mouvement, la main s'approche sans la toucher.

Les doigts s'indiquent: le pouce par 1, l'index par 2 &c. sur le caractère de la main.

Planche III - Emploi de la Mimographie - Partie A					
F1		Regarder en haut			Regarder avec attention
F2		Regarder en bas	F12		Regarder avec grande attention
F3		Regarder à droite			Regarder avec extrême attention
F4		Regarder à gauche			Regarder en haut avec plaisir
F5		Regarder en avant	F13		Regarder en haut avec extrême plaisir
F6		Regarder autour			Regarder en haut de façon prolongée avec extrême plaisir
F7		Fermer les yeux	F14		Regarder en haut avec respect
F8		Ouvrir les yeux	F15		Regarder en bas avec dédain
		Œil fermé puis ouvert	F16		Regarder en bas avec plaisir
F9		Clignoter	F17		Regarder en bas avec compassion
F10		Ouvrir de grands yeux	F18		Regarder à droite gaiement
F11		Loucher	F19		Regarder en haut avec déplaisir

Planche n° 3 : emploi de la Mimographie - Agrandissement de la partie A

ÉCRITURE MIMOGRAPHIQUE SIGNES ÉLÉMENTAIRES

PLANCHE III - B COMBINAISON DES SIGNES ÉLÉMENTAIRES DANS L'ÉCRITURE MIMOGRAPHIQUE

Nous avons réuni sous cette lettre des exemples de signes qui s'exécutent avec la main.

§ 1. Nous trouvons dans le premier exemple le caractère de la main, tel que nous le présente le troisième caractère de la deuxième colonne, planche II.

Le second caractère exprime un mouvement de devant en arrière ; c'est donc la main qui vient s'appuyer, à plat, contre la poitrine.

On peut raccourcir le caractère de la main comme dans le second exemple, si l'on veut le réduire aux proportions ordinaires des lettres de notre écriture, qui ne sont jamais plus larges que hautes.

B § 2. Le premier caractère est le même que le premier de la première colonne, planche II ; c'est

la main vue de dos, les doigts en haut. Le second caractère indique un mouvement en avant. Ce signe peut correspondre au pronom de la deuxième personne.

§ 3. La main (placée comme dans la première figure, deuxième colonne, planche II) s'élève lentement vers le ciel. La physionomie exprime le respect : signe de *Dieu*.

§ 4. Je vois ici la main en raccourci (comme dans la planche II, troisième colonne, cinquième figure), le bout des doigts en avant, le bord externe en bas ; le mouvement en avant : signe du *futur*.

§ 5. Même position de la main; grand mouvement en arrière par-dessus l'épaule : signe du *passé*.

§ 6. La main comme dans la troisième figure de

la première colonne, planche II ; mouvement en avant : signe d'*avant*.

§ 7. La main horizontalement placée, la paume tournée en bas, le bout des doigts en avant (planche II, colonne 1, figure 5) ; grand mouvement de bas en haut : signe de *grand, élevé*.

§ 8. Mêmes caractères; le signe du mouvement est surmonté de l'accent *successif*: signe de *grandir*.

§ 9. Ici la direction du mouvement est changée : elle est de haut en bas : signe de *diminuer, rapetisser*.

§ 10. La main fermée s'ouvrant plusieurs fois : signe de *pluralité*.

§ 11. La main fermée s'ouvrant successivement (un doigt après l'autre) : signe de *quelque*. Si l'on ajoutait le point physionomique de l'attention, ce serait le signe de *compter*⁽¹⁷⁾.

§ 13. Les mains, horizontalement, la paume en haut; mouvement de haut en bas. Ce geste entre dans plusieurs signes; il comporte l'idée de *soulever*.

Le second exemple offre le même signe avec abréviation; au lieu d'écrire les deux mains, nous nous sommes contentés de l'écrire une fois avec les deux accents de gauche et de droite.

§ 14. Les deux mains jointes, comme l'indique le trait d'union : signe de *prière*. Un tréma au lieu du trait d'union, indiquerait les mains rapprochées, mais sans se toucher⁽¹⁷⁾.

§ 16. Les deux mains jointes avec un mouvement contre soi-même : *prière, supplication*.

§ 17. Signe composé des signes B 14 et A 14 : *prière au ciel*.

§ 18. Les deux mains jointes éprouvant un mouvement de rotation (la gauche de droite à gauche, la droite de gauche à droite) représentent un livre que l'on ouvre : signe de *livre*.

§ 19. La main fermée se porte en avant et s'ouvre : signe de *donner*.

§ 20. La main ouverte se porte en avant, reçoit, se ferme et se rapproche de la poitrine : signe de *recevoir*.

§ 21. La main placée horizontalement, la paume vers la terre, se porte en bas, se ferme et se relève : signe spécial de *prendre*.

§ 22. Le même signe avec des accents qui modifient les divers mouvements : la main se porte lentement en bas, saisit avec force et enlève avec vivacité.

§ 23. La main fermée est poussée en avant, et fait un mouvement de rotation : *fermer une porte*.

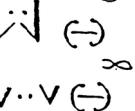
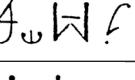
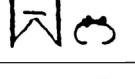
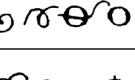
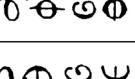
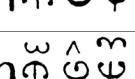
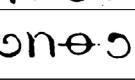
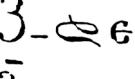
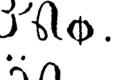
Ces exemples suffiront, je pense, pour faire apprécier l'écriture mimographique, et faire juger combien il faudrait peu de temps pour mettre le sourd-muet en état de lire et d'écrire ces signes.

On a pu remarquer combien le langage mimique est quelquefois concis, puisqu'il faut, souvent, trois ou quatre mots français pour rendre un mot mimique de deux ou trois caractères. De cette extrême concision naissait une des grandes difficultés que les méthodes usitées eussent à surmonter, et qui s'aplanit d'elle-même devant l'écriture mimographique.

On a proclamé depuis longtemps la règle

(17) Numérotation conforme à l'édition originale dans laquelle les alinéas 12 et 15 n'existent pas.

Planche III - Emploi de la Mimographie - Partie B

F1		Moi	F14		Prière
F2		Tu	F15		Prier (mains non jointes)
F3		Dieu			
F4		Futur	F16		Prière, supplications
F5		Passé	F17		Prière au ciel
F6		Avant	F18		Livre
F7		Grand, élevé	F19		Donner
F8		Grandir	F20		Recevoir
F9		Diminuer	F21		Prendre
F10		Pluralité	F22		Saisir vivement
F11		Quelque	F23		Fermer une porte
F12		Compter	(*)		Voir note ci-dessous
F13		Soulever (variante abrégée)			

(*) On mettra un point sur le signe de la partie qui reste immobile; un trait sur celui de la partie vers laquelle se dirige le mouvement, et deux points si, dans son mouvement, la main en approche sans la toucher.
Les doigts s'indiquent: le pouce par 1, l'index par 2 &c. sur le caractère de la main.

fondamentale de l'instruction des sourds-muets, *d'aller des idées aux mots* ; mais quand on venait à l'application, le principe était oublié, et c'étaient les mots qui servaient de pivots à toutes les explications ; c'était dans les mots que l'on cherchait les signes destinés à les faire connaître aux sourds-muets.

Par la parole, nous analysons la pensée, et nous en présentons distinctement les éléments l'un après l'autre à l'attention de l'esprit, qui doit les recombiner et les réunir, pour recomposer et saisir, dans son ensemble, le tableau que les termes de la proposition nous ont montrés pièce à pièce.

Je n'ai pas besoin de dire que le sourd-muet n'est pas, tout de suite, en état de faire cette opération. L'analyse qu'il fait de la pensée est longtemps incomplète. Pendant longtemps il a plutôt le sentiment que la connaissance de ses idées. Plus tard, le besoin de communiquer sa pensée le met dans l'obligation de la décomposer, afin d'en présenter successivement les éléments, puisqu'il ne peut l'exprimer dans son unité collective. Mais l'analyse qu'il en fait par le langage mimique ne correspond pas exactement, terme pour terme, à celle que nous faisons par la parole ; ces deux analyses diffèrent comme les instruments qui ont servi à les exécuter. Les coupes opérées par l'un et l'autre moyen sont rarement parallèles ; tantôt plus grandes, tantôt plus petites ; quelquefois elles se rapprochent, plus souvent elles sont divergentes. Il en résulte que telle idée qui, pour le jeune sourd-muet, est, en quelque sorte, élémentaire, parce qu'elle est encore indécomposée ; est complexe et composée de plusieurs éléments distincts pour celui qui parle.

S'il nous arrive donc d'offrir aux sourds-muets ces éléments, il ne pourra en opérer la combinaison pour la rapporter à un modèle déjà connu de son esprit.

Que sera-ce si, à cette complication déjà trop forte pour cet esprit novice, l'instituteur ajoute l'analyse des formes grammaticales que le sourd-muet ne connaîtra pas de longtemps.

Un exemple va faire entendre ma pensée.

Je suppose que l'instituteur veuille dicter au sourd-muet ces mots : *Regarder en haut avec un extrême plaisir* (planche 3.A § 13). Un seul signe pourrait rendre ces six mots. On ne peut guère attendre du sourd-muet qu'il décompose de lui-même ce signe, qui est pour lui l'expression d'une seule idée, et qu'il en démêle les éléments. C'est donc au maître à le diriger.

Voyons comment ces mêmes mots seraient dictés dans l'école de l'abbé Sicard, et combien cette explication exigerait de signes :

1° *Regarder* demandera trois signes : 1°. Signe du radical (je fais grâce du *double voir*, par lequel on prétendait expliquer ce mot) ; 2° Signe du mode indéfini ; 3° Signe du présent.

2° *En*, signe complexe de la préposition qui exprime le rapport indéterminé du contenu au contenant ; ce signe se fait, dans l'école, en traçant en l'air un cercle horizontal, dans lequel on plonge le doigt en divers endroits.

3° *Haut*, un signe.

4° *Avec*, un signe.

5° *Un*, deux signes : 1° Signe de l'article indéfini ; 2° Signe du genre masculin.

6° *Extrême*. Ce mot, qui est un adjectif au

superlatif, et pourrait se traduire par deux ou trois mots, exigerait au moins trois signes dans le système de l'école.

7° *Plaisir*, trois signes : signe du radical, signe de l'adjectif, qui devient substantif.

Voilà, de bon compte, treize ou quatorze signes pour exprimer une idée que le sourd-muet peut rendre d'un seul geste⁽¹⁸⁾.

Pour comprendre cette longue série de signes analytiques, il faut qu'il les réunisse en un seul tableau, qu'il en saisisse tous les rapports d'un seul coup d'œil, et en combine tous les éléments divers en un seul signe.

Il n'est pas difficile d'apprendre au sourd-muet à écrire les mots à mesure qu'ils lui sont dictés ; le public aveugle admire ; mais l'instituteur conscient ne peut se contenter de cette trompeuse apparence. Il veut que l'élève comprenne tout ce qu'il lit et tout ce qu'il écrit.

Le plus sûr moyen de l'amener à ce point est de se servir des signes qui lui sont familiers, pour lui faire découvrir, dans l'idée même qu'il faut

exprimer, la raison de tous les mots que nous employons pour la rendre dans notre langue.

Voilà le principe, mais l'application n'est pas toujours facile. Les divers éléments d'une idée sont quelquefois si étroitement unis dans le langage mimique, qu'il est difficile de les isoler pour affecter à chacun le mot français correspondant. En effet, pour nous arrêter à l'exemple cité, comment séparer le regard de sa direction ? Comment montrer l'expression de l'organe, sans montrer l'organe ? La mimographie pourrait être ici d'une grande ressource ; puisque, sans détruire l'unité du signe, elle laisse voir distinctement tous les éléments, qu'il est indispensable d'y reconnaître pour y appliquer les mots qui doivent les traduire.

Ce n'est cependant là qu'un des plus faibles secours que cette écriture pourrait offrir à l'instruction des sourds-muets. J'en ai exposé les principaux avantages dans une lettre au conseil d'administration et au conseil de perfectionnement des sourds-muets. Elle servira de complément à ce que j'avais à dire sur cet objet.

(18) Bébian critique ici clairement les signes méthodiques, inventés par de l'Épée et rendus encore plus complexes par Sicard. Cette méthode sera abandonnée dès la mort de Sicard.



Portrait d'Auguste Bébian
par Bernard Truffaut, Cahiers de l'histoire des sourds, avec son aimable autorisation

EXTRAITS

D'UNE LETTRE ADRESSÉE A MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DE L'INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS DE PARIS

Messieurs,

En portant votre attention sur les obstacles qui entravent l'instruction des sourds-muets, vous avez pu y reconnaître trois causes principales :

1° *Défaut de méthode, ou du moins défaut d'une méthode fixe et uniforme.* Aucun accord de principe, aucune harmonie dans le mode d'enseignement, aucun plan régulièrement coordonné, ne lie entre elles les diverses classes où les élèves doivent successivement passer. Chaque instituteur, professeur ou répétiteur, abandonné à lui-même, sans guide ni principes, flotte dans le vague, n'obéissant le plus souvent qu'à l'empire des circonstances et à l'inspiration du moment.

2° *Absence d'un système régulier de signes.* On sait que ce sont les notions exactes et précises qui donnent naissance aux signes justes ; et la justesse des signes,

à son tour, exerce la plus grande influence sur la rectitude des idées. Dès lors on sent combien il serait important d'établir un système régulier de signes fondés sur la double base de la nature des idées et de leurs analogies. Un pareil travail est digne de tous les soins des instituteurs.

3° *Défaut de moyens d'étude pour les élèves.* Cette difficulté a été tacitement si bien reconnue, que l'on ne donne aucune espèce de devoirs aux élèves. Tout le temps qui s'écoule d'une leçon à l'autre est en quelque sorte nul pour leur instruction. Cependant il est bien constant qu'il n'y a de vraiment fructueux, pour le sourd-muet, que le travail solitaire de l'étude, où l'esprit digère et s'approprie, par la réflexion, les idées qui ont été éveillées pendant la classe. La leçon du maître est la matière sur laquelle l'attention doit travailler dans le recueillement ; elle ne fait

qu'indiquer à l'élève ce qu'il doit chercher et retrouver dans son propre fonds ; elle jette la semence que la réflexion doit développer et faire fructifier. Les perceptions de l'étude sont plus nettes et plus profondes ; on suit mieux et avec plus de satisfaction l'enchaînement de ses propres idées. Les pensées, liées entre elles, cessent d'être fugitives, et forment un ensemble solide et durable. Si quelqu'une nous échappe, nous avons appris le secret de la rappeler par le fil du raisonnement et de l'analogie ; nous la retrouvons comme nous l'avons découverte. Les progrès que l'on fait alors, les connaissances que l'on acquiert, produits directs de nos efforts, deviennent une propriété plus personnelle.

Ce travail intérieur, qui est si fructueux, est aussi rempli d'agréments. On y prend le goût et l'habitude de l'étude. Il développe notre capacité d'attention ; faculté qui constitue le plus éminemment la différence des esprits. L'élève, qui est toujours simple spectateur des leçons de son maître, est comme l'enfant que l'on mènerait toujours à la lisière, et dont les membres, constamment soutenus, n'acquerraient ni vigueur ni souplesse. C'est l'exercice qui développe les forces de l'esprit comme celles du corps. L'étude, cette gymnastique intellectuelle, est d'autant plus nécessaire au sourd-muet, que ses facultés sont restées engourdis dans une longue inaction. Il est superflu de dire combien tous les moments sont précieux pour cet infortuné, qui commence si tard et a si peu de secours pour son instruction. Faut-il qu'il soit encore privé du moyen le plus efficace, du seul même qui puisse assurer ses

succès ? Faut-il qu'il soit condamné à ne tirer aucun fruit de la plus grande partie du temps, déjà si court, que les règlements de votre institution lui accorde ? N'a-t-on pas lieu de s'étonner que personne n'ait encore songé à remplir cette lacune dans l'enseignement ? Est-ce insouciance ? Est-ce impuissance ?

Le travail privé de l'élève me paraît si important pour son avancement, que je ne doute pas qu'une heure d'étude bien préparée et bien dirigée ne fût aussi profitable que deux heures de leçons ordinaires.

Les difficultés que je viens de signaler, et qui n'avaient pas échappé à votre attention, sont grandes ; mais elles ne sont pas insurmontables : elles ont fait longtemps l'objet de nos méditations.

Dans l'ouvrage que vous avez bien voulu adopter pour l'usage de l'institution, j'ai tracé, pas à pas, la marche que doit suivre l'instituteur dans l'enseignement grammatical, base fondamentale de l'instruction des sourds-muets. J'ai cherché à dégager l'art, de tout le faux brillant du charlatanisme, et de toutes les superfétations⁽¹⁹⁾ d'une vaniteuse présomption. En rendant sensible, par divers procédés, la valeur des formes grammaticales, et en traçant, à la fin de chaque leçon, plusieurs modèles d'exercices, j'ai voulu donner un premier moyen de faire étudier le sourd-muet.

Mais ce n'est pas assez d'appeler son attention sur les lois qui président à la construction de la phrase ; il faut aussi lui en faire connaître les éléments constitutifs, c'est-à-dire, les mots. Avant d'étudier les mots sous les formes dont la syntaxe les revêt pour les enchaîner entre eux et reproduire

(19) Répétitions inutiles.

dans le discours tous les rapports qui règnent dans les idées, il faut étudier la signification propre, la valeur absolue, intrinsèque, de chaque expression. C'est peu de connaître le mécanisme extérieur de la proposition, si l'on n'en sait pénétrer le sens ; mais c'est encore moins, si, connaissant la valeur des mots considérés isolément, on ne sait combiner les éléments dans l'esprit pour y recomposer le tableau de la pensée exprimée. Il est donc indispensable de faire marcher de front l'étude de la syntaxe et celle de la nomenclature, car si la valeur des mots est nécessaire pour l'intelligence de la phrase, d'un autre côté, c'est souvent le sens de la phrase qui détermine la valeur de chaque expression.

Voilà pourquoi vous auriez désiré, Messieurs, qu'après avoir établi le principe, j'en fisse aussi l'application, et que j'ajoutasse au *Manuel d'enseignement des sourds-muets* une nomenclature méthodique dressée dans l'ordre de génération logique des idées. Je sens toute l'importance d'un pareil travail ; mais j'en ai mesuré aussi les difficultés. Une nomenclature complète de ce genre offrirait le tableau le plus vrai de l'histoire naturelle des facultés intellectuelles : ce ne peut être l'œuvre que d'un philosophe du premier ordre. Aussi, Messieurs, avez-vous demandé que cette nomenclature fût restreinte aux *termes usuels*.

Ici s'élève une nouvelle difficulté, celle de déterminer les limites dans lesquelles il faudrait renfermer cette nomenclature, limites nécessairement variables, se rétrécissant ou s'étendant selon l'intelligence et le degré d'instruction des élèves, et surtout selon la sphère où il est appelé à vivre. Je sais que le directeur de l'institution, M. l'abbé Périer,

s'occupe, ou du moins a l'intention de s'occuper d'une *nomenclature méthodique et logique, appropriée aux besoins de chaque classe*. Cette considération suffit pour me détourner d'entreprendre le même travail.

Vous avez pensé, Messieurs, que pour compléter mon ouvrage, il serait à propos d'y tracer les règles du langage mimique, et de joindre, à chaque exemple, qui doit être mis sous les yeux des élèves, la description des signes qui peuvent servir à l'expliquer.

L'utilité d'un pareil travail a fait peut-être fermer les yeux sur la difficulté de l'exécution.

Mais il est possible de remplir d'une autre manière les vues de l'administration.

Convaincu, depuis longtemps, de la nécessité de régulariser le langage mimique, et de former un système régulier de signes, j'avais cherché les moyens d'arriver à cet important perfectionnement. Il ne m'avait pas été difficile de reconnaître que la première condition du succès serait de parvenir à fixer les signes mimiques sur le papier, afin de pouvoir les étudier dans leurs rapports, les combiner, les classer, et ensuite conserver et transmettre les résultats de ce travail.

Je pensai qu'il ne serait pas impossible de trouver des chiffres pour écrire les signes, comme on écrit la parole avec des lettres. Après beaucoup d'essais, je m'assurai que les combinaisons d'un petit nombre de caractères suffiraient pour représenter tous les signes imaginables ; et que cette écriture pourrait être portée à un tel degré de simplicité, qu'après huit ou dix jours d'étude un sourd-muet pourrait en faire usage.

Ce n'est pas une écriture idéographique que je prétends donner, mais une peinture exacte et fidèle du signe, tel que le sourd-muet l'exécute. Je sens combien cet essai est imparfait ; c'est au zèle et à l'expérience des instituteurs, et au concours de tous les amis des sourds-muets, à le corriger et à le compléter.

Je n'ai pas besoin de développer tous les avantages qui pourraient en résulter pour l'avancement de l'art.

1° Établissement d'un système régulier et uniforme de signes, qui fixerait ce langage livré, jusqu'ici, aux systèmes, aux caprices et à l'ignorance.

2° Formation d'un vocabulaire mimique, aussi utile au maître qu'à l'élève : l'un y trouverait les signes mimiques des idées, et l'autre la signification des mots.

3° Moyen sûr, pour le sourd-muet, de conserver les connaissances acquises, et de les développer par l'étude.

Je n'arrêterai votre attention, Messieurs, que sur ce dernier point, pour répondre au désir que vous avez manifesté d'avoir un moyen d'exercer l'élève à travailler seul : objet important, entièrement négligé jusqu'ici.

Quand un instituteur a expliqué dans sa leçon une vingtaine de mots, l'élève conserve ces mots sur son cahier ; mais il ne peut y fixer, en même temps, les idées qui y correspondent. Si l'on a suivi l'ordre alphabétique, les idées n'ayant aucune liaison entre elles, l'élève n'aura aucun moyen pour se reconnaître au milieu de ce chaos. Si l'on a rapproché les mots d'après l'analogie des idées, les nuances qui les caractérisent étant souvent légères, la confusion sera

quelquefois facile. Je suppose donc que l'élève veuille mettre à profit l'intervalle d'une leçon à l'autre, et revoir les mots qui ont servi de texte à la démonstration de l'instituteur ; qu'arrive-t-il ? Parmi le grand nombre d'idées qu'ont éveillées les explications de l'instituteur, si quelques-unes ont fui de sa mémoire, les mots correspondants n'ont rien qui puisse les rappeler ; car les mots n'ont, en eux-mêmes, aucun rapport à l'idée. Il faut donc de nouvelles leçons. Ce n'est pas tout, l'élève court encore le risque ou de rapporter à un mot une des idées accessoires qui ont servi à l'expliquer, ou, par une méprise bien plus grave, il confond les mots entre eux, et donne à l'un la signification de l'autre ; au lieu d'avancer, il recule ; car l'erreur est plus loin de la vérité que l'ignorance. L'étude, dans cette circonstance, lui aura été plus nuisible que profitable.

Il faut donc que l'instituteur emploie ses leçons à rapprocher, cent et cent fois, et le mot et l'idée, jusqu'à ce qu'il les ait fortement unis, et en quelque sorte gravés l'un sur l'autre dans la mémoire de chaque élève. Tout mot omis par le maître, tout mot oublié par l'élève est perdu pour l'usage de ce dernier. Ce n'est qu'à la fin de son cours d'instruction qu'il sera peut-être en état de comprendre une définition, et trouver, sans autre secours que le dictionnaire, le sens d'un mot qu'il ne connaît pas ou qu'il aurait oublié. Que dis-je ? sur vingt élèves qui sortent chaque année de l'institution, il s'en trouve à peine un qui soit assez instruit pour faire usage d'un dictionnaire. Leur seul dictionnaire, c'est leur professeur. Mais ce secours n'est pas toujours sous leur main, et ils en sont entièrement

privés lorsqu'ils rentrent au sein de leur famille.

Mais, si à côté du mot⁽²⁰⁾, le sourd-muet pouvait peindre le signe qui lui en a fait connaître la valeur, il fixerait ainsi la signification si fugitive des mots ; il pourrait, sans risque de se tromper, revoir, étudier la leçon du maître, et même la devancer. Il pourrait se former un vocabulaire où il retrouverait

au besoin toutes les explications qui auraient pu échapper de sa mémoire. Il n'aurait plus besoin d'avoir recours continuellement à son instituteur ; et celui-ci, étant dégagé de la fastidieuse obligation de revenir incessamment sur les mêmes mots cent fois appris et cent fois oubliés, ils marcheraient tous deux d'un pas rapide dans la voie d'une instruction solide.

(20) Note de l'édition originale

Voici une épreuve que j'ai faite en présence de plusieurs personnes, sur un sourd-muet qui avait étudié la *Mimographie* pendant quelques jours seulement. À côté d'un mot latin qu'il ne pouvait connaître, j'écrivais le signe mimographique, et il en donnait la traduction ; et quand il lui arrivait de ne pas trouver le terme français, il l'expliquait par ses gestes.

EXTRAITS
DE DIVERS RAPPORTS FAITS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SOURDS-MUETS DE PARIS
SUR LE MANUEL DE L'INSTITUTEUR DES SOURDS-MUETS

Extrait des registres des délibérations du Conseil d'administration de l'Institut royal des sourds-muets de Paris. Séance du 14 juin 1823.

Après avoir entendu le rapport sur l'ouvrage de M. Bébian, l'Administration considérant que ledit ouvrage est essentiellement nécessaire pour l'instruction, qu'il est tout d'application et peut être regardé comme le rudiment du langage des sourds-muets ; qu'il offre l'avantage d'être également utiles aux pères de famille qui se chargeraitent de l'instruction de leurs enfants affligés de la même infirmité ; témoigne sa satisfaction à M. Bébian, l'invite à mettre la dernière main à son ouvrage, et arrête que Son Excellence Monsieur le garde des Sceaux sera prié d'autoriser, aux frais du gouvernement, l'impression dudit ouvrage au nombre de mille exemplaires.

Extrait du procès-verbal des séances du Conseil de perfectionnement de l'Institut royal des sourds-muets.

Le Conseil a reconnu en principe, non seulement qu'il est indispensable de donner aux instituteurs des sourds-muets un Manuel-Pratique dans lequel la méthode soit fixée et décrite par une suite d'exercices ; mais que la rédaction et l'adoption d'un semblable manuel est le premier pas à faire pour préparer les progrès et le perfectionnement de cet enseignement, et même pour empêcher qu'il ne dégénère et ne tombe dans la confusion et le désordre, par l'arbitraire et l'incertitude, qui ne manqueraient pas de s'y introduire.

Le Conseil a reconnu ensuite que le travail rédigé par M. Bébian, sous le titre de *Manuel de l'instituteur des sourds-muets*, est propre à remplir ce

but; qu'il satisfait aux besoins essentiels de l'enseignement, et qu'il promet de devenir, par les soins que son auteur peut apporter encore à le compléter et à le revoir, un véritable type normal qui donnera enfin une forme précise et stable à la méthode.

Extrait d'un rapport fait au Conseil d'administration, par M. le baron de Gerando.

M. Bébian avait déjà montré, par un *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel*, publié en 1817, l'étude approfondie qu'il avait faite de la théorie des langues et des méthodes employées pour l'instruction des sourds-muets. Appelé bientôt aux fonctions de répétiteur (et ensuite de censeur des études) dans l'établissement de Paris, il y fit preuve du talent le plus distingué ; et nous ne craindrons pas d'avancer que l'abbé Sicard n'a trouvé aucun collaborateur qui ait mieux conquis sa pensée, et qui, en appliquant sa méthode, en ait mieux perfectionné les détails. Son *Éloge de l'abbé de l'Épée* a obtenu un succès mérité.

Manuel des sourds-muets (suite du même rapport).

Le but de cet écrit est d'offrir aux instituteurs des sourds-muets l'exposition pratique et méthodique des procédés à suivre dans l'instruction des sourds-muets.

Ces procédés sont ceux dont l'abbé de l'Épée et l'abbé Sicard ont posé les principes et développé l'application ; mais l'auteur y a porté une précision, un ordre, une clarté fort remarquables, et y a ajouté un grand nombre de perfectionnements.

En définitive, après avoir examiné cet ouvrage, et subordonnant notre opinion au jugement de nos collègues, en reconnaissant que l'ouvrage a besoin d'être revu et complété, nous n'hésitons pas à témoigner non seulement qu'un semblable traité manquait à l'art, mais qu'il lui était essentiellement nécessaire.

Ce traité a l'immense avantage d'éviter aux instituteurs les tâtonnements, les divagations, les essais infructueux, qui sont inévitables pour un instituteur qui s'engage dans ce difficile enseignement, avec le seul secours que lui offrent les ouvrages publiés jusqu'ici, et ses propres méditations.

Il a l'immense avantage d'affranchir l'enseignement pratique de l'influence des systèmes de métaphysique et de grammaire générale qui peuvent être propres à chaque instituteur, et dans la vaste étendue desquels il peut facilement s'égarter.

Il a l'avantage non moins précieux encore, et unique jusqu'à ce jour, de pouvoir être mis dans les mains d'un père de famille instruit, d'un instituteur particulier qui n'aurait pu suivre les leçons d'un établissement de sourds-muets. Il a l'avantage de pouvoir, dans chacun de ces établissements, ramener sans cesse à l'unité les diverses branches d'enseignement confiées aux sous-maîtres.

Enfin, quoique entièrement pratique, il a pour l'avancement de l'art en lui-même, cet avantage qu'il offrira aux méditations des esprits philosophiques qui s'occupent de ce beau et grand sujet, une matière fixe et certaine qui leur tiendra lieu de l'expérience des faits dont ils pourraient être dépourvus.

FIN DE LA MIMOGRAPHIE



Portrait en pied de Roch-Ambroise Auguste Bébian, tableau de Chassevent

AUGUSTE BÉBIAN

L'AMI DES SILENCIEUX

SES DÉBUTS

UN CRÉOLE ENTENDANT

Roch-Ambroise Auguste Bébian naît le 4 août 1789 à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), l'année même où disparaît l'abbé de l'Épée. Il est entendant et créole. C'est le fils ainé d'un négociant et sa famille est suffisamment aisée pour envoyer le jeune Bébian faire ses études en métropole.

Lorsqu'il arrive à Paris, en 1801, à l'âge de douze ans, Auguste Bébian habite chez l'abbé Jauffret, instituteur à l'IRJS et futur directeur de l'École impériale des sourds-muets de Saint-Petersbourg.

Il est aussi le filleul de l'abbé Sicard, directeur de l'IRJS depuis 1791, dont il porte les mêmes premiers prénoms composés (Sicard se prénommait Roch-Ambroise Cucuron).

En 1806-1807, Bébian termine ses études au lycée Charlemagne. Il s'intéresse en particulier à la grammaire générale et à la métaphysique du langage. C'est un brillant élève ; il remporte le Concours général.

Son intérêt pour le langage et ses relations avec les abbés Jauffret et Sicard le conduisent assez naturellement à s'intéresser aux sourds.

En 1816, l'abbé Sicard le fait entrer à l'INJS, où il loge, comme répétiteur.

CHRONOLOGIE

Histoire de la surdité	Année	Vie d'Auguste Bébian
<i>Lettre sur les sourds et muets par Diderot.</i>	1751	
<i>La véritable manière d'instruire les sourds et muets par l'abbé de l'Épée.</i>	1784	
<i>Naissance de Laurent Clerc.</i>	1785	
Décès de l'abbé de l'Épée (né en 1712).	1789	Le 4 août, naissance à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe).
Création de l'IRJS	1791	
Naissance de Ferdinand Berthier.	1801	Envoyé à Paris, il loge chez l'abbé Jauffret.
	1801	
	1806	Études au lycée Charlemagne, il remporte le Concours général.
	1816	Répétiteur à l'IRJS, au poste de Laurent Clerc, parti pour les USA.
	1817	Publication de l' <i>Essai sur les sourds-muets et le langage naturel</i> .
	1819	Publication de l' <i>Éloge de l'abbé de l'Épée</i> .
Décès de l'abbé Sicard.	1821	Nommé censeur des études de l'IRJS. Démission forcée de l'IRJS.
	1822	
	1825	Publication de la <i>Mimographie, ou essai d'écriture mimique</i> .
	1826	Fondation d'un cours privé pour sourds à Paris, bd du Montparnasse.
Premier banquet en hommage à l'abbé de l'Épée, organisé par Ferdinand Berthier.	1827	Création du <i>Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles</i> . Publication du <i>Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets</i> . Tentative de publication de <i>L'éducation des sourds-muet mise à la portée des institutions primaires et de tous les parents...</i> Il subsiste un prospectus de huit pages sur ce projet. Publication de <i>Lecture instantanée...</i>
	1828	Berthier plaide la cause de Bébian devant le roi.
	1830	Directeur de l'école de Rouen, suite au décès de l'abbé Huby.
	1832	Publication de l' <i>Examen critique de la nouvelle organisation de l'enseignement dans l'Institution royale des sourds-muets de Paris</i> .
	1834	Le 10 novembre, retour à Pointe-à-Pitre. Direction de l'école Mutuelle de Basse-Terre. transférée ensuite à Pojnte-à-Pitre. Fondation de la première école de Guadeloupe pour les enfants de couleur. Le 24 février, décès à l'âge de cinquante ans.
Pointe-à-Pitre est détruite par un tremblement de terre.	1837	
Fondation de la Société linguistique de Paris.	1839	
Décès de Laurent Clerc.	1866	
Congrès de Milan.	1869	
Décès de Ferdinand Berthier.	1880	
<i>Cours de linguistique générale</i> de Saussure	1886	
	1916	

SON PARRAIN

L'ABBÉ SICARD



L'abbé Sicard (auteur inconnu).

Extrait de « Un bienfaiteur de l'humanité. L'abbé Sicard. Instituteur des sourds-muets ». Émile Saurd.
Le Fousseret. 1958

L'abbé de l'Épée disparaît en 1789. En 1791, reprenant son idée d'école spécialisée, la Convention crée un Institut royal des sourds-muets dont la direction est confiée à l'abbé Sicard, élève de l'abbé de l'Épée et directeur de l'institut des jeunes sourds de Bordeaux.

À Paris, Sicard tente d'améliorer les « Signes méthodiques », qu'il rebaptise « Signes de réduction » mais il ne parvient qu'à les rendre plus complexes encore. Nous savons par des tiers que Sicard était incapable de dialoguer en langue des signes avec ses élèves sourds.

Auguste Bébian découvre les signes méthodiques en assistant aux démonstrations publiques organisées par l'IRJS. Il s'aperçoit vite que les élèves n'ont pas compris grand-chose, ils répètent une leçon apprise par cœur. Par la suite, il n'aura de cesse de dénoncer les « tromperies et mensonges » de ces représentations inventées par l'abbé de l'Épée auront surtout eu pour but de trouver des fonds à une époque où l'enseignement de l'enfance inadaptée repose sur la charité et la générosité du public. L'exactitude scientifique n'est pas le premier souci des organisateurs qui se satisfont des succès financier et médiatique de ces représentations.

En raison de la complexité des « méthodiques », il est permis de s'interroger : combien d'enseignants maîtrisaient vraiment la méthode Sicard ? Or, Bébian est un expert de la méthode gestuelle de Sicard. Dans un extrait d'un rapport en annexe à la *Mimographie*, il en donne un exemple (voir pp 39, 40). Là où un seul signe et une orientation du regard suffisent, les signes méthodiques n'exigent pas moins de treize à quatorze gestes. Sicard, comme de l'Épée, juge nécessaire de traduire en gestes les formes grammaticales du français ; ce qui n'a aucun sens en langue des signes qui est structurée, bien évidemment, par une grammaire qui lui est propre. De l'Épée et Sicard ont-ils découvert la grammaire de la langue des signes ? En tout cas, leurs options pédagogiques étaient différentes de celles de Bébian, ils utilisent des gestes pour visualiser le français (un peu, aujourd'hui comme le français signé).

Bébian et les professeurs sourds enseignent d'abord le « langage d'action » puis l'utilisent pour enseigner le français. Ils ont intuitivement et par expérience, compris que la qualité linguistique des signes facilite la compréhension du français.

Bébian est un expert dans les méthodes d'enseignement de son temps. Il maîtrise les signes méthodiques, mais il les critique et en recommande l'abandon au profit de la vraie langue des sourds. Ce faisant, il s'oppose aux idées dominantes de son temps et à la majorité de ses collègues entendants. Il conteste aussi Sicard qui est tout à la fois son parrain, son protecteur et son directeur.

Il est, en revanche, soutenu par les élèves et enseignants sourds. Berthier attribue à Bébian le

mérite d'avoir relancé et rénové l'enseignement à l'IRJS. Il aurait même utilisé sa méthode pour enseigner le latin aux sourds.

SON AMI

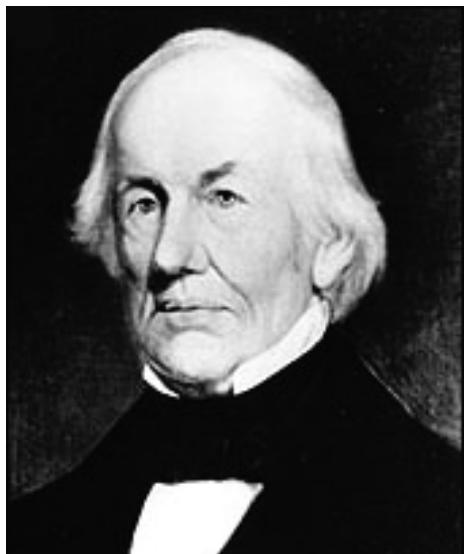
LAURENT CLERC

À l'IRJS, Auguste Bébian sympathise avec Laurent Clerc, un excellent élève, sourd-muet, de l'abbé Sicard, qui deviendra répétiteur à l'Institut.

Cette amitié entre un entendant-parlant et un sourd-muet, sans doute rare pour l'époque, aura une grande influence sur la formation et les choix de Bébian.

Laurent Clerc est une grande figure de l'histoire des sourds, au destin remarquable. Il se rendra célèbre en accompagnant aux États-Unis Thomas H. Gallaudet pour prendre la direction d'un établissement pour sourds et y développer l'enseignement spécialisé. On estime que Laurent Clerc a enseigné les signes français aux Etats-Unis, ces signes se sont mélangés à ceux des Américains et c'est pourquoi, aujourd'hui encore, les langues des signes française et américaine restent proches.

Auguste Bébian a écrit qu'il avait principalement appris les signes auprès de Laurent Clerc et voici sa première particularité : il ne s'agit évidemment pas des signes méthodiques de Sicard, mais de la vraie langue des signes. Auguste Bébian sera un des rares enseignants entendants, pour ne pas dire le seul,



Portrait de Laurent Clerc
Gallaudet University Archives

à connaître réellement la langue des signes. *In fine*, il comprend, sans toutefois aboutir à cette conclusion, que les signes sont une vraie langue et qu'il est possible de les utiliser dans l'enseignement et pour enseigner le français.

C'est une idée nouvelle pour l'époque et, de nos jours, cette option pédagogique, le bilinguisme, est encore discutée...

Laurent Clerc, nous l'avons souligné, n'est pas n'importe qui, il est au moins l'égal intellectuel de Bébian. Ainsi et c'est sans doute la seconde chose qu'aura apprise Bébian : la surdité n'a rien à voir ni avec l'intelligence ni avec la compétence. C'est une évidence de nos jours, mais à l'époque bien peu de gens en avaient conscience, de nombreux sourds étaient confondus avec des aliénés et enfermés dans

les asiles. S'il faut faire la part de l'exagération chez Ferdinand Berthier qui présente Bébian comme une sorte de chevalier blanc au service des sourds, il est probable que la fréquentation de Laurent Clerc aura donné à Bébian une autre idée des sourds, une meilleure connaissance de leur potentiel.

En 1816, lorsque Laurent Clerc part pour les Etats-Unis, c'est Auguste Bébian qui lui succède au poste de répétiteur. En 1819, à la suite d'une intervention de l'abbé Sicard, Bébian sera nommé censeur des études de l'IRJS.

SON ÉLÈVE

FERDINAND BERTHIER

Parmi les élèves sourds de Bébian : Ferdinand Berthier est une autre figure célèbre de l'histoire des sourds. Inventeur des banquets en l'honneur de l'abbé de l'Épée, créateur de la première association de sourds (*la Société centrale pour l'assistance et l'éducation du sourd-muet*, la plus ancienne association de sourds en France qui existe toujours), auteur de nombreux ouvrages dont un Code civil mis à la portée des sourds.

En 1829, Alphonse Lenoir et Ferdinand Berthier seront les deux premiers sourds nommés enseignants à l'IRJS.

Berthier écrira, dans sa *Notice sur la vie et les ouvrages de A. Bébian, ancien censeur des études de l'Institut royal des sourds-muets de Paris* (Paris, 1839), un éloge



Portrait photographique de Ferdinand Berthier
Archives de l'INJS

flatteur de Bébian, paré de toutes les vertus et présenté comme le défenseur, « le frère des sourds », « l'ami des silencieux ».

Ferdinand Berthier est à l'origine du mythe de Bébian. En effet, Berthier lutte contre les débuts de l'oralisme qui s'impose progressivement et culminera en 1880 à Milan par l'interdiction de fait des signes dans l'enseignement. Or, Bébian, entendant et partisan des signes est l'exemple idéal pour Berthier.

De fait, en 1832, Bébian défendra Berthier et les enseignants sourds contre leur exclusion du système dit de la « rotation » (chaque professeur suit sa classe du début à la fin de ses études). Le but est d'exclure les enseignants sourds des classes supérieures. L'opération échouera, mais les enseignants sourds finiront néanmoins par être exclus de l'Institut à la suite du congrès de Milan.

SA DÉMISSION

UNE « SOURDE » HISTOIRE

En 1821, Auguste Bébian est contraint de démissionner de l'IRJS dans des circonstances qui font l'objet de récits contradictoires.

Selon Berthier, repris par Harlan Lane, à l'occasion d'une visite de l'IRJS par la duchesse de Berry, le conseil d'administration aurait interdit à Bébian d'être présent dans l'établissement, connaissant son caractère revendicatif et redoutant une intervention intempestive de sa part. Bébian serait passé outre et il

aurait vivement protesté auprès de la duchesse sur la misère des élèves sourds qui ne pouvaient pas lui être présentés « faute d'habits et de souliers » que l'IRJS aurait été trop pauvre pour leur fournir...

L'épisode est romantique et tout à la gloire de Bébian, mais est-il vrai ? Dans le même genre, Harlan Lane attribue à Bébian le titre de « véritable martyr de la cause des sourds » ! (*Quand l'esprit entend*, P. 130).

Selon Marise Bézagù-Deluy, le départ de Bébian aurait été provoqué par de « graves dissensions » avec le conseil d'administration ; voilà qui est plus plausible puisque nous savons qu'il est en désaccord avec les partisans des signes méthodiques.

Dans sa notice biographique, Berthier raconte que Bébian, simple répétiteur, ne se gênait pas pour s'inviter au conseil d'administration de l'IRJS et dire sans détour tout le mal qu'il pensait des méthodes et des personnes.

Devenu censeur, et toujours selon Berthier, Bébian n'hésitera pas à licencier au moins une personne qu'il jugeait incomptente, malgré sa protection en haut lieu. Il se serait ainsi créé de vives inimitiés qui le poursuivront toute sa vie.

D'après Yves Bertrand et Christian Cuxac, Bébian aurait été de caractère violent et emporté. Dans le bureau de l'abbé Sicard, il se serait disputé avec Paulmier, un professeur entendant qu'il considérait comme incomptent. Paulmier et Bébian en seraient venus aux mains et, selon un certificat médical établi par le Dr Itard (premier et célèbre médecin de l'IRJS), Bébian aurait frappé Paulmier avec une clé ; ce dernier en conservant l'empreinte sur le dessus du crâne ! Dans les archives de l'INJS,

d'un certificat établi par Itard accrédite cette version.

Aucun biographe ne se pose la question d'un éventuel racisme à l'égard de Bébian... Il est créole, originaire de Guadeloupe et le décret d'abolition de l'esclavage n'interviendra qu'après sa mort, le 27 avril 1848.

La démission forcée de Bébian aura probablement été un mélange de tout cela : son franc-parler qui déplaît, l'incident avec Paulmier, son origine, peut-être, sont les prétextes pour se débarrasser d'un enseignant contestataire, que l'on n'ose pas licencier en raison de sa popularité dans l'établissement auprès des élèves sourds.

L'année suivante, en 1822, l'abbé Sicard disparaît et, presque aussitôt, l'enseignement des signes méthodiques, dont il était l'ultime défenseur, est abandonné. Le grand tort de Bébian n'aurait-il pas été d'avoir eu raison trop tôt ?

SON ÉCOLE

UN COURS PRIVÉ

Après son départ de l'IRJS, Auguste Bébian fonde une école privée pour sourds qui fonctionne selon la règle de l'externat. La précision a son importance, car il y a débat, à l'époque, entre externat et internat. L'équipe pédagogique de l'IRJS préconise l'internat qui protège les sourds des tentations du monde extérieur et, particulièrement, interdit les contacts avec d'autres sourds dont ils pourraient apprendre des signes. L'isolement des sourds en internat sera

une condition de l'éradication de la langue des signes dans les établissements d'enseignement. En réaction, les sourds, à l'initiative de Ferdinand Berthier, formeront des associations où ils pourront s'exprimer librement.

L'école d'Auguste Bébian n'aura qu'une brève vie. Selon Bézagù-Deluy, l'échec est financier. Il se pourrait que Bébian n'ait pas été un excellent gestionnaire, mais surtout il semble avoir manqué d'élèves (il n'aurait eu que huit élèves selon Berthier), car il était en concurrence avec l'IRJS qui avait ouvert, entre-temps, une classe d'externat. Le nombre d'enfants sourds susceptibles de bénéficier d'une éducation était peut-être insuffisant pour occuper deux écoles.

Selon Berthier, Bébian aurait ensuite été sollicité pour prendre la direction des écoles pour sourds de Saint-Pétersbourg et de New York, mais il aurait préféré rester en France, par patriotisme (selon Berthier) et, peut être aussi, en raison d'une santé chancelante. En 1832, à la demande du maire de la ville, Auguste Bébian prend la direction de l'école spécialisée de Rouen. Il y remplace l'abbé Huby, ancien élève de l'abbé de l'Épée, qui est décédé.

Cette direction sera un échec, malgré une réorganisation de l'école, il y a trop peu d'élèves et trop peu de moyens financiers. De plus, à Rouen, Bébian supporte mal le climat humide et tombe malade.

De retour à Paris, il tente de retrouver un poste d'enseignant à l'IRJS ou ailleurs. Il sera soutenu dans sa démarche par une délégation d'enseignants et de sourds, dirigée par Berthier, qui ira plaider sa cause devant le roi Louis-Philippe.

Le conseil d'administration proposera Bébian comme secrétaire avec voix délibérative. Le roi approuve, mais l'arrêté de nomination ne sera jamais pris. Bébian attribue cet échec aux ennemis qu'il s'est faits en haut lieu.

Selon Yves Delaporte⁽¹⁾, il s'agirait du premier mouvement collectif des sourds dont Bébian aura été à l'origine, au moins pour une part.

En 1834, découragé, malade, il retourne en Guadeloupe avec sa femme et son fils.

SA DISPARITION

UN GRAND GUADELOUPÉEN

Auguste Bébian n'aura passé que les douze premières et les cinq dernières années de sa vie en Guadeloupe. Durant ces dernières années, il crée la première école pour enfants de couleur. Il est considéré comme l'inventeur de l'enseignement public en Guadeloupe et il est cité parmi les « grands hommes qui ont fait la Guadeloupe ».

Auguste Bébian, des suites d'une longue maladie et très affecté par la perte de son fils, disparaît le 24 février 1839. Il n'avait que cinquante ans.

(1) Yves Delaporte : « La révolte des élèves à l'Institution royale des sourds-muets de Paris (1830) ». Conférence donnée à Paris en 2003.

SA RENOMMÉE

UN MYTHE SOURD ?

Bébian bénéficie d'une étonnante bonne fortune auprès des historiens contemporains de la surdité.

Il n'est certes pas contestable que Bébian était un partisan de l'utilisation des signes dans l'enseignement, il l'a écrit et ses textes nous sont parvenus. Cependant, encore faut-il lire Bébian jusqu'au bout : s'il préconise les signes, il recommande tout autant et symétriquement l'apprentissage du français. Bébian apparaît donc comme le partisan d'une éducation qui commencerait par les signes, car c'est, affirme-t-il, le seul moyen de communication avec un jeune enfant né sourd, et qui s'achèverait par la maîtrise du français.

Bien plus, selon Bébian : « C'est au sourd-muet à subir la loi de la majorité. Il faut qu'il apprenne la langue de son pays. » (*Journal de l'instruction des sourds-muets*, cité par Yves Bernard). De même l'un des buts de la *Mimographie* est de « régulariser les gestes pour produire un dictionnaire pour mieux enseigner le français ».

La position de Bébian est donc équilibrée, réaliste et moderne. Elle ne peut être réduite à son seul aspect de défenseur des signes. Aujourd'hui, il semble que Bébian se rangerait plutôt dans le camp du bilinguisme, enseignement associant la langue des signes et la langue française.

Quant à ce que l'on appelle aujourd'hui l'oralisme, la question ne se posait pas du temps de Bébian, cette méthode ne se développera que longtemps après sa

mort et l'orthophonie moderne ne prendra son envol qu'après 1945.

Bien plus, Bébian estime qu'il n'y a pas grand mérite à faire parler un sourd, qu'il y suffit seulement de beaucoup de patience, tant de la part de l'enseignant que de l'élève sourd. Voilà une affirmation surprenante de la part d'un professeur aussi qualifié. Elle semble provenir d'une confusion entre les nés-sourds, pour lesquels apprendre à parler est très difficile, et les devenus-sourds post-linguaux, voire les malentendants qui utilisent la lecture labiale, conservent leur mémoire auditive et leur capacité à parler. En effet et depuis l'abbé de l'Épée, sourds, devenus-sourds et malentendants ont toujours été mélangés à l'IRJS ; ce n'est que bien plus tard que l'on orientera les enfants en fonction de leur audition.

À l'issue de cette brève notice, que pouvons-nous retenir de Bébian qui soit raisonnablement vrai, en nous gardant d'une mythologie plaisante, mais à la véracité douteuse ?

En premier lieu, il aura consacré toute sa vie à l'enseignement des enfants défavorisés, les sourds en France, les enfants de couleur en Guadeloupe. À Pointe-à-Pitre comme à Paris, Bébian ne cesse de faire œuvre novatrice. Nous savons aussi qu'il était un pédagogue compétent, « brillant » écrira Sicard et auteur de nombreux ouvrages. Là est sans doute la première facette du génie de Bébian : il fut un pédagogue passionné, compétent et novateur.

Sa rencontre et son amitié avec Laurent Clerc, permettent à Bébian de découvrir le vrai « langage d'action » et, sans doute, d'avoir une image posi-

tive des sourds. Toutefois, il ne s'arrête pas là : il étudie et publie plusieurs ouvrages importants . La *Mimographie* est l'un d'eux. Il y devine que les gestes sont une langue. Si Bébian n'aboutit pas à cette conclusion, c'est qu'il n'en n'a nul besoin, ce n'est pas ce qu'il cherche, mais surtout, la linguistique, telle que nous la concevons aujourd'hui, n'existe pas encore. En effet, la création de la Société française de linguistique n'interviendra qu'en 1866 et le *Cours de linguistique générale*, ouvrage fondateur de Saussure, ne sera publié qu'en 1916 (soit, respectivement, vingt-sept et soixante-dix-sept ans après le décès de Bébian).

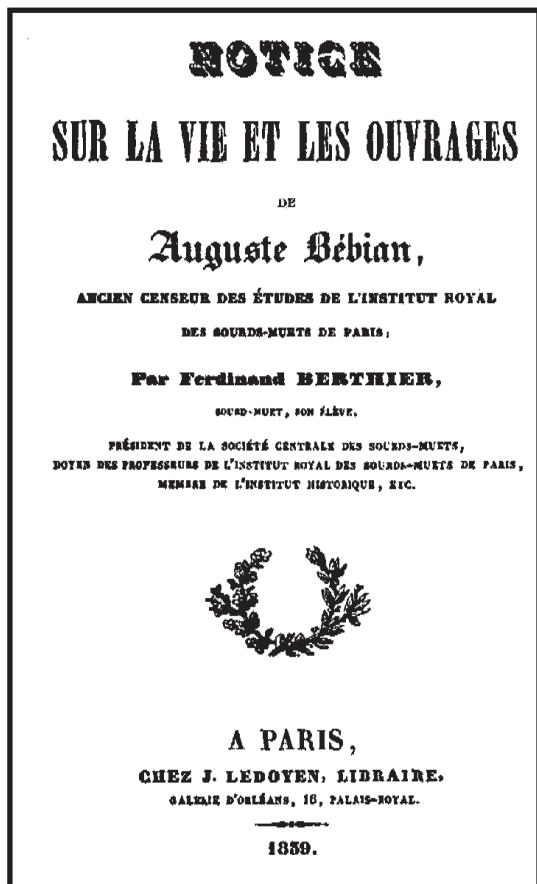
La géniale intuition de Bébian ne sera redécouverte que par l'Américain Stokoe vers 1960, soit cent trente-cinq ans après la publication de la *Mimographie*. Et voilà la seconde facette du génie de Bébian : un chercheur en avance sur son temps.

Quant à l'homme que fut Bébian, nous savons assez peu de choses : il fut marié, a eu un fils, unique semble-t-il, qu'il a perdu à la fin de sa vie. De caractère, il avait son franc-parler qui lui fit de nombreux ennemis et il se pourrait qu'il ait été de nature coléreuse.

La maladie aura eu une grande importance dans la vie de Bébian. Elle l'aura, probablement, empêché d'accepter des postes intéressants à l'étranger, elle provoquera son retour en Guadeloupe et finalement son décès. Bébian est mort jeune, probablement sans pouvoir aller jusqu'au bout de ses idées et de ses projets. Auguste Bébian aurait fort bien pu développer sa méthode en Guadeloupe ou dans d'autres pays. La maladie l'en aura empêché et, peut-

être nous aura-t-elle privé d'une riche expérience. Hors du monde sourd, Auguste Bébian reste un inconnu et il se pourrait que la principale trace qu'il ait laissée dans la mémoire collective résulte davantage de ses ultimes activités en Guadeloupe que de ses travaux sur les sourds qui auront

pourtant occupé l'essentiel de sa vie. À Pointe-à-Pitre, la rue où il fonda la première école pour enfants de couleur a été rebaptisée rue Bébian ; on chercherait en vain une telle rue à Paris. Seule l'INJS, son ancienne école, honore pauvrement sa mémoire en donnant son nom à une petite salle de réunion.



Couverture de la notice biographique de Ferdinand Berthier sur Auguste Bébian (1839)

LES NOTATIONS CONTEMPORAINES



J'ai tracé la route, un autre, plus habile ou mieux secondé, atteindra le but.
Auguste Bébian, préface à la Mimographie

Bébian l'avait prédit, mais il faudra attendre les années 1960 et les travaux de l'Américain William C. Stokoe pour que la route qu'avait tracée Bébian soit reprise et prolongée. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous présentons ici sept notations des langues signées :

- Stokoe ;
- François-Xavier Nève ;
- International Visual Théâtre ;
- le *D'Sign* de Paul Jouison ;
- le *Hamnosys* ;

- le *Signwriting* de Valerie Sutton ;
- la *Smyle* de Yaelle Pierrat-Frappé
et une comparaison de ces notations.

Certaines de ces notations comportent plusieurs centaines de symboles dont la reproduction aurait été trop volumineuse d'autant qu'elles sont librement accessibles sur les sites Internet des auteurs.

Nous nous sommes donc limités à une présentation aussi simple que possible des systèmes de notation qui restent très méconnus en France.

LA NOTATION DE WILLIAM C. STOKOE 1960



On doit à William C. Stokoe (1919-2000)⁽¹⁾ et à son équipe de linguistes de l'université Gallaudet (États-Unis) d'avoir établi, à partir de 1960, le caractère linguistique des langues des signes.

Sa notation porte sur cinq éléments :

- les « TAB » (tabulations), endroits où on fait le signe, douze positions ;
- les « DEZ » (désignateurs), configurations des mains, dix-neuf configurations ;
- les « SIG » (mouvements), indiquant l'action, le mouvement, vingt-deux symboles ;

- les « INDEX », montrant l'orientation, quatre indications ;

- les « DIACRITIQUES » précisant le détail de l'action, deux possibilités.

La configuration des mains se réfère, pour l'essentiel, à la dactylogie. C'est une notation élémentaire, incomplète, mais simple. L'écriture se fait horizontalement, de gauche à droite.

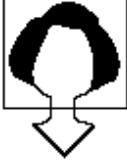
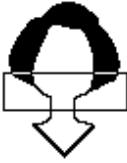
Une version informatique en code ASCII a été proposée par Mark A. Mandel⁽²⁾.

(1) W. Stokoe, C. Casterline, C. Cronenberg. *A dictionary of American sign language on linguistic principles* - Silver sprind, MD - Linstok press - 1976.

(2) Mark A. Mandel. *ASCII-Stokoe notation, a computer writeable transliteration system for Stokoe notation of american sign language*. <http://world.std.com/~mam/ASCII-Stokoe.txt>.

SYMBOLES DES « TAB » (TABULATIONS)

LES ENDROITS OÙ ON FAIT LE SIGNE

		Devant le signeur			Cou
		Visage ou tête entière			Tronc
		Front ou haut du visage			Bras, partie supérieure
		Partie médiane du visage			Coude, avant-bras
		Menton ou bas du visage			Poignet tourné en l'air
		Partie latérale du visage			Poignet face au sol

SYMBOLES DES « DEZ » (DÉSIGNATEURS)

LES CONFIGURATIONS DES MAINS

	A	Poing fermé		I	Comme « I »
	À	Poing fermé, pouce étendu		K	Comme « H » français
	B	Main plate		3	Comme « 3 »
	Ɓ	Comme « B », mais doigts courbés		R	Comme « R »
	5	Doigts écartés comme « 5 »		V	Comme « V »
	C	Main courbée comme « C »		W	Comme « W »
	E	Main contractée		X	Index en crochet
	F	Comme « F »		Y	Comme « Y »
	G	L'index pointé		8	« 5 », mais majeur et pouce en contact
	H	Index et majeur Pointés (forme ancienne du « H »)			

SYMBOLES DES « SIG » (MOUVEMENTS)

LES ACTIONS ET LES MOUVEMENTS

	Vers le haut, vertical		Pianoter (main ou doigts)
	Vers le bas, vertical		Ouvrir (main ou doigts)
	Va-et-vient, vertical		Fermer (main ou doigts)
	Vers la droite, latéral		Rapprochement
	Vers la gauche, latéral		Contact
	Va-et-vient, latéral		Entrelacement
	Vers le signeur, horizontal		Croisement
	S'en éloignant, horizontal		Pénétration
	Va-et-vient, horizontal		Séparation
	Action circulaire		Les mains changent mutuellement de place
	Fléchir, incliner (main ou doigts)		Alternativement

LES INDEX

LES ORIENTATIONS

	Supination ⁽¹⁾ , paume en l'air		Avant-bras vertical
	Pronation ⁽²⁾ , paume en bas		Doigt vers la gauche

LES DIACRITIQUES

LES DÉTAILS DE L'ACTION

	Mouvement sec vers le haut		Contacts répétés
--	----------------------------	--	------------------

(1) Supination : mouvement de rotation de l'avant-bras qui amène la paume de la main en avant et le pouce en dehors.

(2) Pronation : (contraire de supination), mouvement de

rotation de l'avant-bras qui provoque une rotation de 180°, de dehors en dedans, et amène le pouce en dedans et la paume en arrière.

EXEMPLES AVEC LA NOTATION DE STOKOE

Notation	Signification
	Vin (Le signe se fait sur la partie latérale du visage, main en forme de V, orienté vers le signeur, avec mouvement circulaire)
	Voir (Le signe se fait sur la partie médiane du visage, main en forme de V, s'éloignant et se rapprochant du signeur)
	Demain (Le signe se fait sur la partie latérale du visage, poing fermé, poignet tourné en l'air, avec une action circulaire)
	Toujours (Le signe se fait au niveau du coude, l'index pointe, poignet tourné en l'air, mouvement circulaire)
	Conduire (Les deux poings sont fermés et font un mouvement de va-et-vient alternativement)
	Café (Une main poing fermé et pouce étendu, l'autre en poing fermé, mouvement circulaire, mains en contacts)
	Lire (Une main plate, poignet vers le haut, une main en forme de V, poignet vers le bas, mouvement de va-et-vient vers le signeur)

LA NOTATION DE FRANÇOIS-XAVIER NÈVE 1996



La notation de F.-X. Nève⁽¹⁾ dérive de celle de Stokoe, mais elle est beaucoup plus complète.

Elle présente deux particularités :

- elle utilise les codes ASCII des ordinateurs, ce qui rend possible une numérisation et un traitement informatique des signes ;
- l'écriture se fait en colonne(s), verticalement,

de haut en bas, sur une seule colonne lorsque seule la main dominante signe, sur deux colonnes lorsque les deux mains sont utilisées.

Les gestèmes sont notés dans l'ordre suivant :

- configuration « CO »
- localisation « LO »
- orientation « ORI »
- action « ACT ».

Désignation	Une main	Deux mains	Sens de lecture
Configuration	CO	CO	
Localisation	LO	LO	
Orientation	ORI	ORI	
Action	ACT	ACT	

(1) *Essai de grammaire de la langue des signes des sourds de Belgique francophone*. Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège. 1996.

LES SYMBOLES DE CONFIGURATION « CO »

LES CONFIGURATIONS DES MAINS

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 20			
A - B - C - D - E - F - G - I - L - M - N - O P - Q - R - S - T - U - V - W - X - Y - Z		Comme en dactylographie	
	Bec de moineau		Serres d'aigle
	Tête d'éléphant		Griffe d'ours
	Pince		Cuiller
	Clé		Plate
	Clou		Moufle
	Pistolet		Chevreuil
	Cernes		Punaise
	Lama		Bec de canard
	Double crochet		Gueule de crocodile

LES SYMBOLES DE LOCALISATION « LO »

LES ENDROITS DU CORPS OÙ SE FONT LES SIGNES

	Poitrine		Front
	Épaule		Tête
	Cou		Dessus tête
	Menton		Tempe
	Bouche		Oreille
	Nez		Joue
	Yeux		Coude
	Hanche		Poignet
	Vice-versa		Autre

LES POSITIONS DE LA MAIN PAR RAPPORT A LA LOCALISATION

	Contact
	Milieu
	Loin

DOIGTS OU PARTIES DE LA MAIN ETEMPLACEMENTS DES CONTACTS

Les chiffres, à un rang autre que celui où ils symbolisent la configuration, indiquent les doigts ou une partie de la main. En cas de contact, l'emplacement est précisé par des chiffres et une lettre en italique.

Plusieurs chiffres indiquent plusieurs doigts

1	Pouce	1	Dos du pouce
2	Index	2	Dos de l'index
3	Majeur	3	Dos du majeur
4	Annulaire	4	Dos de l'annulaire
5	Auriculaire	5	Dos de l'auriculaire
P	Paume	D	Dos de la main
12	Pouce et index	23	Index et majeur
13	Pouce, index et majeur	25	Quatre doigts opposés au pouce
15	Les cinq doigts	Etc.	

LES SYMBOLES D'ORIENTATION « ORI »

LES ORIENTATIONS DE LA PAUME

	Haut		Bas
	Côté		Autre côté
	Soi		Avant

LES SYMBOLES D'ACTION « ACT »

LES ACTIONS DE LA MAIN

	Par arc de cercle		En ligne droite oblique
	Verticalement		Horizontalement
	Tourne		Contacte
	Ondule		Vibre
	S'éloigne dans n'importe quelle direction		

EXEMPLES AVEC LA NOTATION DE NÈVE

Écriture	Signification
Main dominante	Sourd
G	Main en forme de G
?	Devant l'oreille
<	Paume vers le côté
× ? (× =	Contacte l'oreille, fait un arc de cercle et contacte la bouche

Écriture		
Main gauche	Main droite	Chanter
5 5		Deux mains en forme de 5
× = × =		En contact avec la bouche
< <		Paumes orientées vers l'autre coté (l'une vers l'autre)
(~ > (~ > (~ > (~ >		Par arc de cercle, descendant et s'éloignent chacune vers leur côté, deux fois, symétriquement

LA NOTATION DE L'INTERNATIONAL VISUAL THÉÂTRE 1980



Cette partie est la mise au net des notes prises lors d'un cours de Michel Girod, en stage de langue des signes française à l'International Visual Théâtre (IVT - Paris) ⁽¹⁾

Cette notation comprend quatre éléments principaux :

- les configurations des mains selon un tableau de cent quarante-deux configurations numérotées. Trop volumineux pour une seule page, le tableau des configurations a été divisé en quatre parties ;

- l'orientation de la main, vue par le signeur (cinq possibilités) et sa direction selon les points cardinaux (huit possibilités) ;

- l'emplacement, la localisation du signe (devant la tête, devant le torse, etc.) ;

- la direction du mouvement dans les plans horizontaux ou verticaux et selon les points cardinaux et la modification de sa direction s'il y a lieu.

Si nécessaire, trois éléments secondaires peuvent être notés :

- l'expression du visage (interrogatif, exclamatif, etc.) ;

- l'orientation du regard (vers le bas, vers la gauche, etc.) ;

- le mouvement du corps (par exemple, avec une avancée du torse).

(1) www.ivt.fr

TABLEAU DES CONFIGURATIONS MANUELLES 1/4

1	2
3	4

Poing fermé								
Base	Position du pouce	Main formant un angle	Main arrondie					
								
Main plate								
								
Doigts isolés								
								
								
								
								

TABLEAU DES CONFIGURATIONS MANUELLES 2/4

1	2
3	4

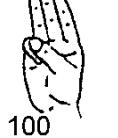
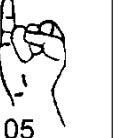
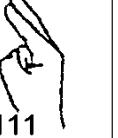
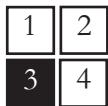
Poing fermé							
Configurations dérivées en fonction du nombre de doigts							
							
94	95	96	97				
Main plate							
							
98	99	100					
Doigts isolés							
							
101	102	103	104	105	106	107	108
							
109	110			111	112		
							
113	114	115	116				
							
117	118	119	120	121	122	123	

TABLEAU DES CONFIGURATIONS MANUELLES 3/4



Base			Position du pouce			Main formant un angle			Main arrondie		
											
64				65					66		
											
68	69	70		71	72	73					
											
74				75					76		
											
78	79	80		81	82	83					
											
84				85					86		
											
88	89	90		91	92	93					

TABLEAU DES CONFIGURATIONS MANUELLES 4/4

1	2
3	4

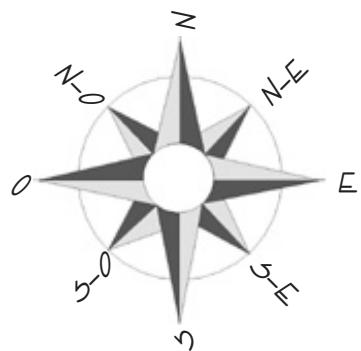
Configurations dérivées en fonction du nombre de doigts					
Combinaisons					
					
					
					
					
					

ORIENTATIONS DE LA MAIN

Orientation des mains	Exemples	Orientation des mains	Exemples
Profil		Verticale	
Dos		Horizontale	
Face			

DIRECTIONS DE LA MAIN

DÉFINIES SELON LES POINTS CARDINALS



EXEMPLES AVEC LA NOTATION D'IVT

Notation	Signification
[(5 . 5) (Profil - Horizontales - NE . NO) (Dvt torse) (Hor. N. Ondulé)]	Bateau
Les deux mains sont dans la configuration n° 5, vue de profil, à l'horizontale, la main gauche est en direction Nord-Est, la main droite en direction Nord-Ouest. Le signe se fait devant le torse, à l'horizontale, vers le Nord, avec un mouvement d'ondulation)	
[(5 . 5) (Profil - Verticales - NE . NO) (Dvt torse) (Hor. O →← E)]	Maison
Les deux mains sont dans la configuration n° 5, vue de profil, verticales, , la main gauche est en direction Nord-Est, la main droite en direction Nord-Ouest. Le signe se fait devant le torse, à l'horizontale, les deux mains se rapprochent.	
[(6 . 6) (Dos - Horizontales - N) (Dvt torse) (Hor. O ←→ E)]	Table
Les deux mains sont dans la configuration n° 6, vue de dos, horizontales, les mains sont en direction du Nord. Le signe se fait devant le torse, à l'horizontale, les deux mains s'éloignent.	
[(5) (Face - Verticale - N) (Dvt tête) (Rotation - vibration)²]	Miroir
La main est dans la configuration n° 5, vue de face, verticale, en direction du Nord. Le signe se fait devant la tête, avec une rotation et une vibration répétée deux fois.	

LE D'SIGN DE PAUL JOUIZON 1990

Paul Jouison (1948 - 1991) est l'inventeur d'un système très élaboré : le *D'Sign*. Malheureusement, il est décédé avant d'avoir pu l'achever et il n'a pas laissé suffisamment d'explications sur sa méthode. Le *D'Sign* reste à redécouvrir ou à réinventer.

Selon Mme Brigitte Garcia, le *D'Sign* n'est pas une simple notation de signes isolés, mais vise à être une authentique écriture. L'auteur a donné des exemples de phrases signées entièrement transcrites en *D'Sign*. Son ambition était, en travaillant sur de

longues séquences de discours signé spontané et filmé, de découvrir les unités constitutives de la LSF qui, selon lui, n'étaient ni les signes conventionnels, ni les paramètres de Stokoe.

L'originalité de la démarche de Jouison était :

- d'appréhender le discours signé tel qu'il est réellement pratiqué, en recherchant les caractéristiques de la dynamique corporelle (physiologique) des signes et non pas seulement, comme chez Stokoe, en s'en tenant à une description de leur forme visuelle ;

Cette présentation est due, pour l'essentiel, aux renseignements fournis par Mme Brigitte Garcia que je remercie vivement pour son aide. L'ensemble des textes, archives et analyses du *D'Sign* sont disponibles dans :

- *Écrits sur la langue des signes française*. Paul Jouison. Édition établie par Brigitte Garcia. L'Harmattan. Paris. 1995;
- *Contribution à l'histoire des débuts de la recherche linguistique française sur la langue des signes française (LSF) - Les travaux de Paul Jouison*. Brigitte Garcia. Thèse de doctorat. Université de Paris V - Sorbonne. 2000. Le second tome comporte l'ensemble des textes qui n'avaient pas été publiés en 1995. Cette thèse est disponible à la bibliothèque de l'INJS - Paris, rue Saint-Jacques.

m< ḥp̄qv̄x̄θ̄λ̄-̄ε̄n̄n̄v̄z̄- v̄ē չp̄q̄v̄f̄ն̄n̄v̄z̄-j̄ m<
 l̄m̄q̄θ̄'q̄f̄j̄x̄l̄ լ̄ψ̄z̄ḡv̄d̄կ̄ս̄ v̄ē չp̄q̄v̄f̄ն̄n̄v̄z̄-j̄ v̄ē
 φ̄š̄'մ̄q̄ս̄'է̄z̄շ̄-ն̄շ̄ v̄ē հ̄օ̄ս̄-λ̄ թ̄ժ̄'լ̄յ̄լ̄ ն̄թ̄>
 հ̄օ̄ս̄-վ̄ա̄ն̄-վ̄ա̄ն̄ ռ̄ն̄ Ի̄օ̄ս̄-վ̄ե̄-j̄v̄ Է̄շ̄պ̄յ̄ս̄ֆ̄Ա̄լ̄-
 Ա̄լ̄-վ̄ա̄ն̄-ս̄ն̄-է̄-զ̄-վ̄ո̄յ̄v̄ m< v̄ē փ̄թ̄'վ̄խ̄ս̄-է̄
 • գ̄թ̄>հ̄լ̄-լ̄շ̄պ̄ս̄գ̄թ̄ո̄յ̄v̄ m< v̄ē փ̄թ̄'Ն̄վ̄շ̄օ̄ն̄-ո̄վ̄ի̄ք̄վ̄ս̄
 m< (փ̄թ̄'Ն̄)վ̄շ̄օ̄ն̄-վ̄'ն̄>v̄ փ̄թ̄'վ̄ս̄-է̄-զ̄ լ̄շ̄պ̄ս̄գ̄թ̄ո̄յ̄v̄
 m< v̄ē պ̄տ̄x̄փ̄'լ̄յ̄ա̄-ն̄լ̄ զ̄պ̄տ̄x̄փ̄'լ̄յ̄ա̄-ն̄լ̄-վ̄ո̄յ̄v̄
 ձ̄'Է̄բ̄է̄ն̄ Է̄շ̄պ̄յ̄ս̄ֆ̄Ա̄լ̄-Ա̄լ̄-վ̄ա̄ն̄- վ̄ո̄յ̄- վ̄ո̄յ̄-
 չp̄ց̄v̄f̄ն̄n̄v̄z̄- լ̄պ̄գ̄թ̄-ն̄լ̄- չp̄ց̄q̄-x̄ո̄ւր̄ֆ̄- է̄ (ՊԼ
 Փ̄-Ծ̄"մ̄ս̄ֆ̄-Է̄ը̄յ̄գ̄-մ̄ն̄-ի̄ն̄s) Վ̄Փ̄ Փ̄-Ծ̄"մ̄ս̄ֆ̄-Է̄ը̄յ̄
 գ̄-մ̄ն̄-ի̄ն̄s Վ̄Փ̄ Փ̄յ̄ս̄ թ̄ն̄>ձ̄'ի̄> ն̄ե̄'վ̄խ̄ց̄- ն̄ե̄'վ̄խ̄ց̄- Փ̄-
 Փ̄"մ̄ս̄ֆ̄-Է̄ը̄յ̄գ̄'վ̄'ն̄ս̄վ̄ա̄ն̄ ռ̄cվ̄ը̄'վ̄խ̄ց̄- ն̄cվ̄ե̄-
 - ռ̄cչ̄ա̄ն̄ Փ̄-Ծ̄"մ̄ս̄ֆ̄- Է̄ը̄յ̄գ̄- է̄ չp̄գ̄v̄f̄ն̄n̄v̄z̄
 թ̄< թ̄- Ն̄վ̄շ̄- Թ̄ՍՍ- Թ̄Զ̄- Թ̄ՎՍՍԳՎ- Զ̄ՏԵԽ լ̄յ̄ց̄- չp̄յ̄ֆ̄-
 - ՊԳՀԼՎ- Թ̄ՎՆ̄

Exemple de D'Sign par Paul Jouison lui-même

Exemple extrait de l'édition établie par Brigitte Garcia, avec son aimable autorisation

- de prendre en considération toutes les composantes corporelles, non pas uniquement les mains, mais le corps entier (mouvements et orientations par rapport à l'axe de l'interaction), le visage (mimiques et mouvements), le regard (orientation), etc. ;
- d'étudier toutes les productions signées et non pas seulement des signes des dictionnaires.

Ses unités - symboles s'organisent en familles :

- les « choix des doigts » ;
- les « choix des bras » ;
- les « figures » ;

- les axes et rotations ;
- les déplacements ;
- les zones sur le corps et dans l'espace.

Le *D'Sign*, instable par principe, devait se stabiliser au terme d'opérations répétées de transcriptions de nombreux discours spontanés.

En l'état, il est impossible de proposer une définition précise (description « physique ») et stable des unités constituant l'ensemble des symboles du *D-Sign*.

EXEMPLES AVEC LE D'SIGN

Le signe « un ticket » en D'Sign	
À	é
é	Regard sur la droite, tenu
S	Configuration « C »
U	À deux bras
U	À deux mains
É	Opposition du pouce
Λ	Soulevé vers le haut
À	Tenu
b	ove
ψ	Visage penché en bas, à droite
α	Corps
υ	Axe
υ	Balancement
Z'	En phase
D'après M. A. Sallandre (EFLSF)	

LE HAMNOSYS 1989



Le *Hamnosys* (*Hambourg notation system*) a été inventé à l'université de Hambourg (Allemagne) par Prillwitz, Vollhaber et leurs collaborateurs en 1989⁽¹⁾.

Il distingue principalement :

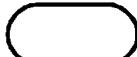
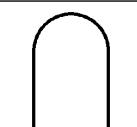
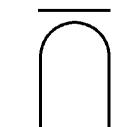
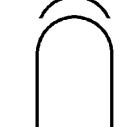
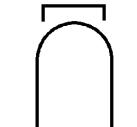
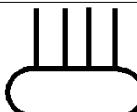
- les configurations des mains ;
- les orientations des doigts et de la paume ;
- les localisations sur la tête et le corps ;

- les types de mouvements ;
- la ponctuation ;
- les modalités des mouvements.

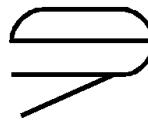
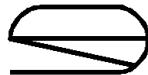
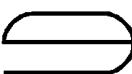
Le système a fait l'objet de diverses versions informatiques dont la dernière est la 4.0. Il existe également une police *Hamnosys plain* (true type) dont un exemple est donné page 97.

(1) <http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/dgs-korpus/index.php/hamnosys-97.html>

CONFIGURATIONS DES MAINS - FORMES DE BASE

		Poing fermé			Poing fermé, pouce tendu
		Main plate			Poing fermé, pouce replié
		Poing fermé, index tendu			Main pliée
		Poing fermé, index et majeur tendus			Main arrondie
		Poing fermé, index et majeur en « V »			Quatre doigts pliés
		Main en « 4 »			

CONFIGURATIONS DES MAINS - POSITIONS DU POUCES

		Pouce et index arrondi, poing fermé			Main ouverte
		Pouce et index en contact			Main en « O » non fermée
		Main en « C »			Pouce et index plats en contact
		Main en « O »			Pouce et index en rond ouvert
		Pouce et index arrondi, main ouverte			Pouce et index en rond fermé
		Pouce et index en contact, main ouverte			

REPÉRAGE DES DOIGTS

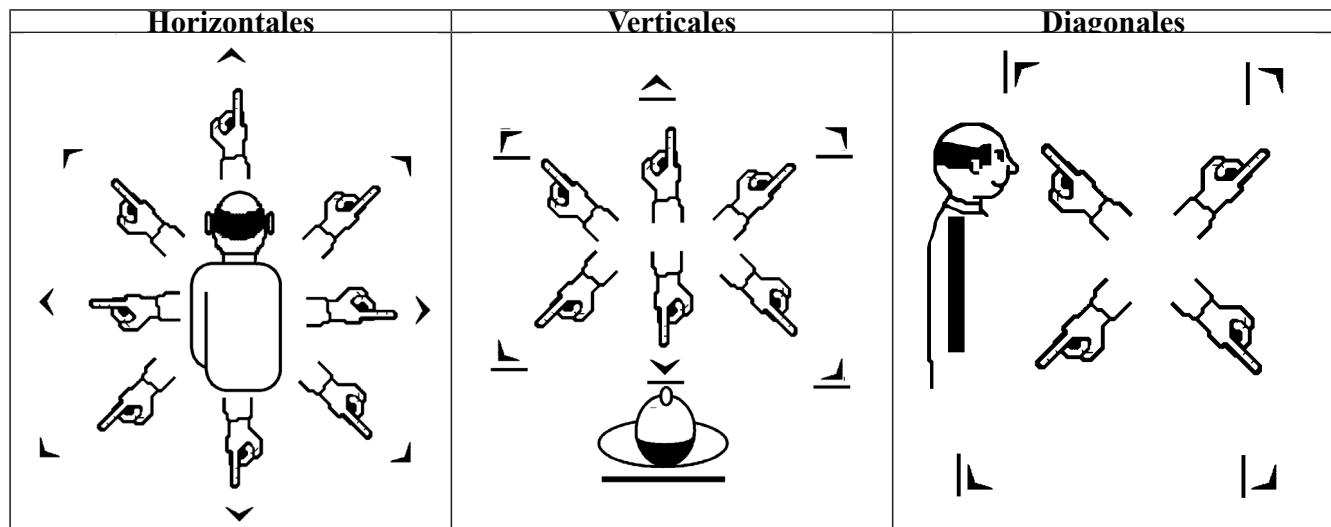
		Index tendu, pouce plié			En « 5 »
		Auriculaire tendu, Pouce plié			En « 4 »
		En « 3 »			Contact pouce-index
		« I love you »			Contact pouce-index-majeur

		Majeur sur index			Pouce entre Majeur et auriculaire
		Index sur majeur			Pouce sous les quatre doigts
		Pouce entre index et majeur			

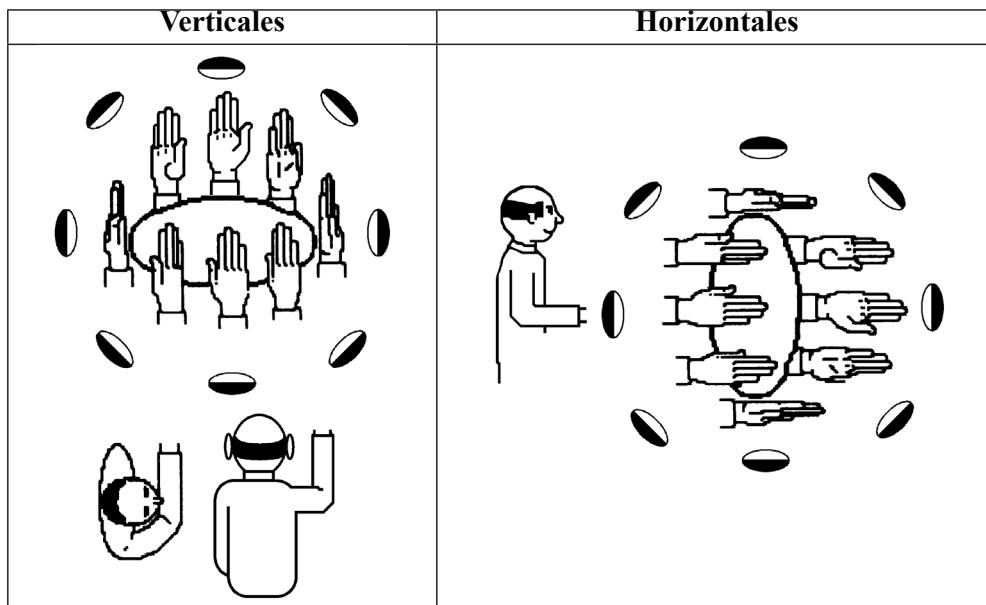
REPÉRAGE DES PARTIES DES DOIGTS

1	Pouce	5	Auriculaire		Bout du doigt
2	Index	\	Entre les doigts		Articulation médiane
3	Majeur		Dessus du doigt		Base du doigt
4	Annulaire		Ongle		Côté du doigt

ORIENTATIONS DES DOIGTS



ORIENTATIONS DE LA PALME



DISTANCES DU CORPS

	Derrière le corps		Distance Normale (pas de symbole)
	En contact		Loin du corps
	Près du corps		

LOCALISATIONS SUR LE CORPS ET LA TÊTE

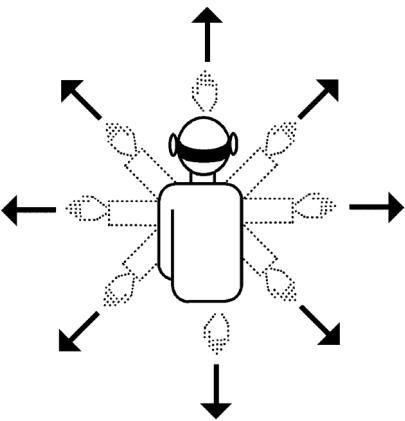
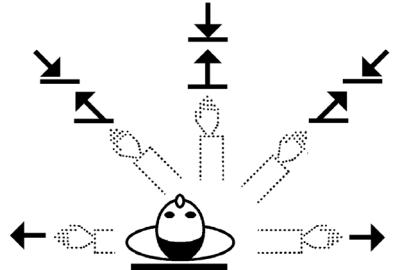
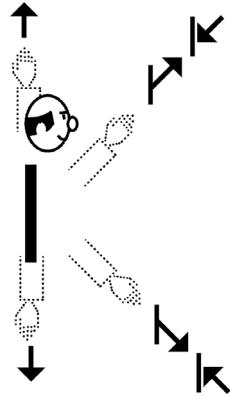
Ces seize symboles sont complétés par un point qui indique si le signe est fait à droite ou à gauche ; le point est noir si le signe est rapproché du corps, il est blanc s'il est éloigné.

	Dessus de la tête		Ligne des épaules
	Tête		Ligne de poitrine
	Front		Ligne du nombril
	Nez		Ligne abdominale
	Bouche		Sourcils
	Menton		Yeux
	Sous le menton		Oreille
	Cou		Joue

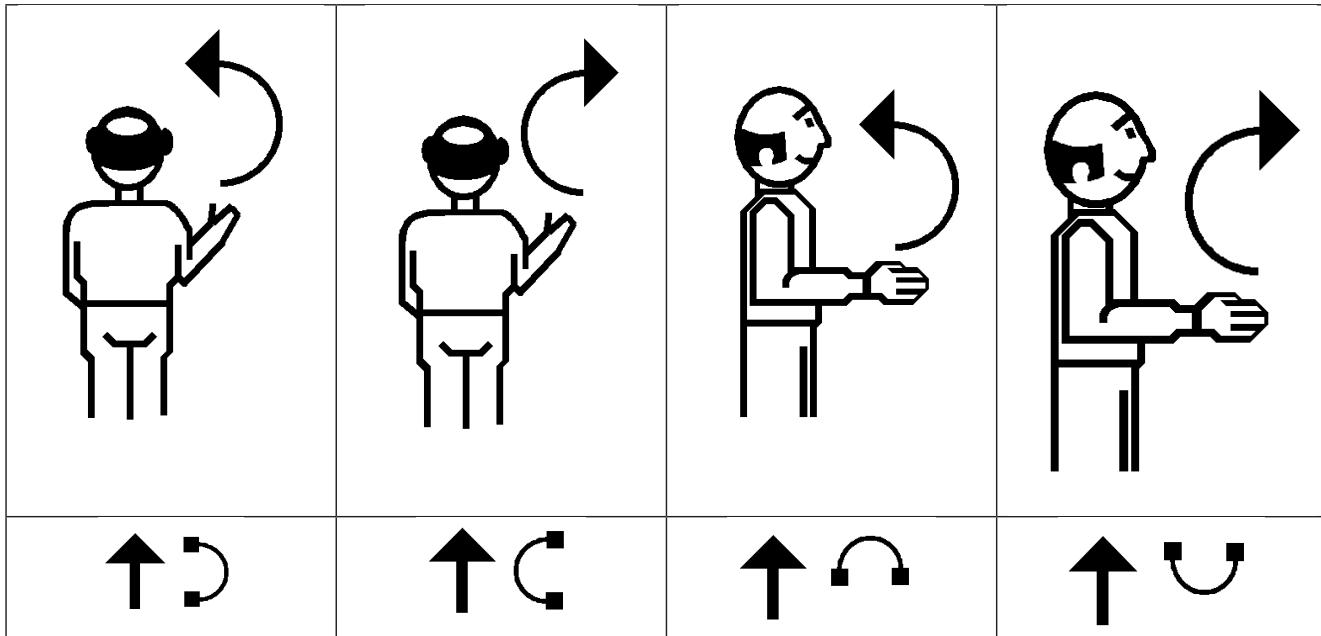
LOCALISATIONS - BRAS ET MAIN

	Bras		Dos de la main
	Extérieur du coude		Paume
	Intérieur du coude		Bout du pouce
	Avant-bras	5 	Côté de l'auriculaire
	Arrière du poignet	1 	Côté du pouce
	Poignet		

NOTATIONS DES MOUVEMENTS DROITS

Verticaux	Horizontaux	En diagonale
		
Amplitude des mouvements		
 Petite	 Normale	 Grande

NOTATIONS DES MOUVEMENTS COURBES

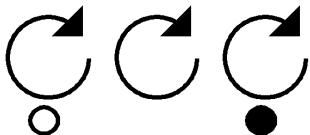


	Droit	Gauche	Dessus	Dessous
	Droit	Gauche	Loin du corps	Vers le corps
	Loin du corps	Vers le corps	Dessus	Dessous

NOTATIONS DES MOUVEMENTS ONDULÉS ET EN ZIGZAG

	Vers le haut			Latéral	
	<i>Vers le haut</i>			<i>Latéral</i>	
	<i>Vers l'avant</i>			<i>Latéral</i>	
	<i>Vers le haut</i>			<i>Vers l'avant</i>	

NOTATIONS DES MOUVEMENTS CIRCULAIRES

Principe de représentation	
Indications du diamètre (petit - normal - grand)	
Points de départ et de fin	
Fractions de cercle (exemple : 3/4 de cercle)	
Mouvements en spirale décroissante	
Mouvements en spirale croissante	
Mouvements elliptiques	

NOTATIONS DES MOUVEMENTS A DEUX MAINS

Les mouvements à deux mains sont notés par huit signes de symétrie placés au début de la phrase. Les symboles sont choisis en fonction des mouvements (tableau ci-dessous).

Symboles	Indique un mouvement			Base des doigts Droite / Gauche
	Droite / Gauche	Dessus / Dessous	Avant / Arrière	
● ●	● ●			● ●
⋮		⋮		
⋮ ⋮	⋮	⋮ ⋮		⋮
⋮ ⋮ ⋮			⋮ ⋮	
⋮ ⋮ ⋮ ⋮	⋮ ⋮		⋮ ⋮ ⋮	⋮ ⋮ ⋮
⋮ ⋮ ⋮ ⋮ ⋮		⋮ ⋮ ⋮	⋮ ⋮ ⋮ ⋮	⋮ ⋮ ⋮ ⋮

NOTATIONS DE LA PONCTUATION

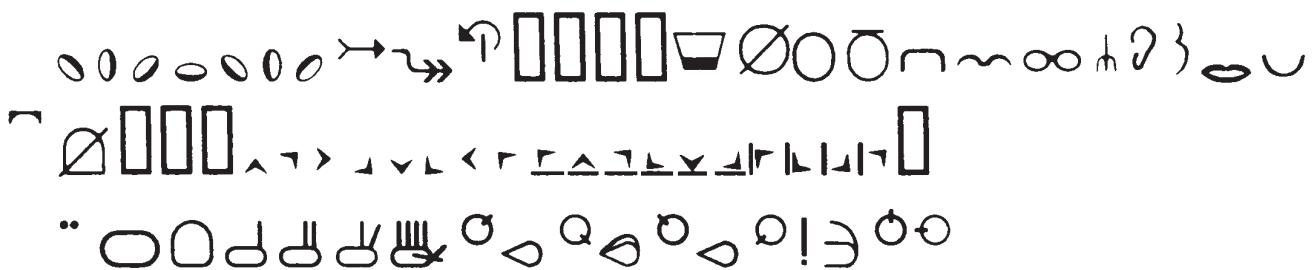
	Exécution en séquences successives		Fin de séquence avec mimique (interrogative, exclamative)
	Séparation entre séquences gestuelles		Fin de séquence avec mimique indéterminée
	Fin de séquence sans mimique		

MODALITÉS DES MOUVEMENTS

	Rapide		Départ arrêté
	Lent		Arrêt brutal
	Tendu		

EXEMPLES AVEC LE HAMNOSYS

Signe	Écriture en Hamnosys
Trois	
Quoi ?	
Ours	
Maison	



Les caractères de la police Hamnosys plain (true type)

LE SIGNWRITING DE VALERIE SUTTON 1973

En 1973, à l'université de Copenhague au Danemark, l'Américaine Valerie Sutton invente un système de notation de la danse (*Sutton dance writing*) qui attire l'attention d'un audiographe et chercheur en langue des signes : Lars von der Lieth. Ce dernier et d'autres cherchaient un moyen de noter les mouvements des langues signées qu'ils étudiaient. Sur leur suggestion, Sutton adapta son système de notation de la danse. Ainsi naquit ce qui allait devenir le *Signwriting* qui sera ensuite longuement développé aux États-Unis.

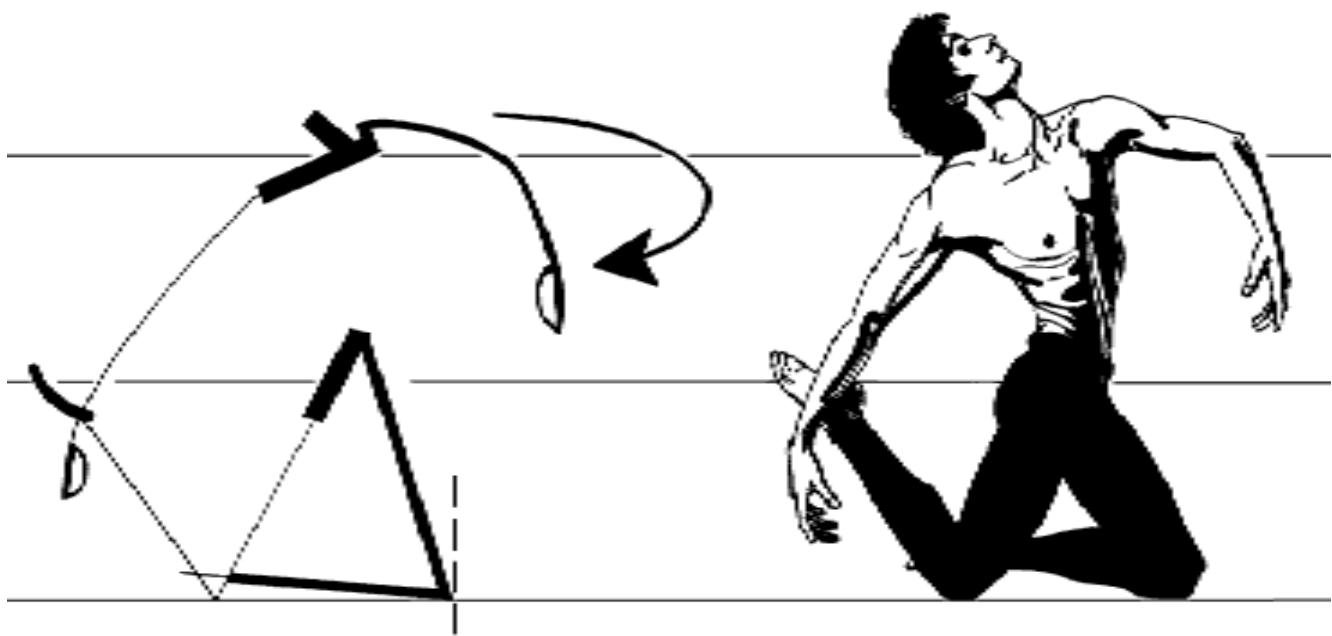
Le *Signwriting* distingue les :

- orientations et positions des mains ;
- types de contacts ;
- configurations des mains ;
- mouvements des doigts ;

- mouvements des bras et des poignets (droits, courbes, flexions-rotations, circulaires) ;
- expressions faciales ;
- localisations des signes sur la tête ;
- mouvements de la tête ;
- orientations du visage ;
- mouvements du corps ;
- signes de ponctuation ;
- dynamiques des mouvements.

Par convention, le *Signwriting* s'écrit selon le point de vue de la personne qui signe (par exemple, dans la lettre « A » de la dactylographie, la main est vue de dos avec le pouce à gauche).

Nous n'avons pas reproduit la totalité des centaines de symboles de cette notation et nous



Un système de notation de la danse est à l'origine du Signwriting
Dessin extrait du site de Valerie Sutton : www.movementwritting.org, avec son aimable autorisation

n'en présentons que des extraits représentatifs. La collection complète est librement accessible sur les sites Internet de l'auteur.

Cette notation est utilisée dans vingt-sept pays et, selon les pays, l'écriture se fait horizontalement ou verticalement.

Dans la préface à son ouvrage « *Lessons in*

SignWriting 2002 », Valerie Sutton écrit : *SignWriting ouvre une nouvelle frontière à la communication pour les personnes sourdes et tous les signeurs dans le monde. La présente génération d'enfants sourds qui ont appris à lire et à écrire les signes pour la première fois seront la première génération d'adultes sourds disposant d'une écriture pour leur langue signée naturelle.*

ORIENTATIONS ET POSITIONS DE LA MAIN

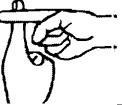
Dans le *SignWriting*, l'orientation des mains telles qu'elles sont vues par le signeur et indépendamment de leur configuration est indiquée par leur couleur.

Vu de face le dessin est blanc, vu de profil il est à moitié noir et vu de dos il est totalement noir.

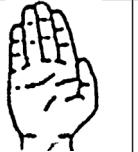
Les symboles sont disjoints pour indiquer l'éloignement de la main par rapport au corps.

		Vue de face Dessin blanc
		Vue de profil Dessin à moitié noir
		Vue de dos Dessin noir
		Main près du corps
		Main écartée du corps

TYPES DE CONTACT

	*	Toucher		#	Par coup
	+	Saisir		○	En brosse
	 *	Dans ou entre		○C	Circulaire

CONFIGURATIONS DE LA MAIN

	□	Poing fermé (de face)		□ 	Poing fermé, index tendu (de face)
	○	Poing ouvert (de profil)		○ 	Poing ouvert, index tendu (de profil)
	□	Main plate (de face)		□	Main plate ouverte (forme du 5, de face)
	▀	Main pliée (de profil)		○	Main courbe (de profil)

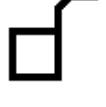
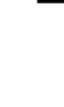
Les configurations des mains sont organisées en dix groupes selon les doigts utilisés :

- Index (6 configurations, 36 symboles) ;
- Index - Majeur (10 config., 60 symboles) ;
- Pouce - Index - Majeur (10 c., 60 s.) ;
- Quatre doigts (4 c., 24 s.) ;
- Cinq doigts (26 c., 156 s.) ;
- Index - Majeur - Annulaire (12 c., 72 s.) ;
- Index - Majeur - Auriculaire (4 c., 24 s.) ;
- Majeur - Annulaire - Auriculaire (7 c., 42 s.) ;
- Index - Pouce (24 c., 144 s.) ;
- Pouce (8 c., 48 s.).

		Index			Index - Majeur - Annulaire
		Index - Majeur			Index - Majeur - Auriculaire
		Pouce - Index - Majeur			Majeur - Annulaire - Auriculaire
		Quatre doigts			Index - Pouce
		Cinq doigts			Pouce

Dans chaque groupe sont indiquées les diverses configurations manuelles au sein du groupe, chaque configuration est déclinée en six symboles selon l'orientation de la main (vu de face, vu de profil, vu de dos) et selon la position de la main (près du corps ou écartée du corps).

Le tableau ci-dessous donne l'ensemble des symboles pour le premier groupe (index).

Près du corps			Écarté du corps			
Face	Côté	Dos	Face	Côté	Dos	
						Index droit Poing fermé
						Index plié Poing fermé
						Index courbé Poing fermé
						Index en charnière Poing fermé
						Index droit Poing ouvert
						Main pliée

MOUVEMENTS DES DOIGTS

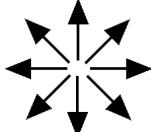
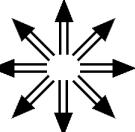
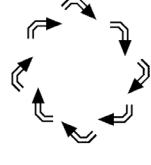
		Mouvement de fermeture			Articulations ouvertes
		Mouvement d'ouverture			Articulations ouverte ou fermée en même temps
		Articulations fermées			Articulations ouverte ou fermée alternativement

MOUVEMENTS DES BRAS ET DES POIGNETS

Le *Signwriting* définit quatre types de mouvements représentés par des flèches de différentes formes.

Les mouvements peuvent être :

- droits (32 symboles) ;
- courbes (32 symboles) ;
- avec rotations ou flexions selon un axe (50 symboles) ;
- circulaires (60 symboles).

	Mouvements dans le plan horizontal (flèche simple)		Mouvements dans le plan vertical (flèche double)
	Mouvements de la main gauche (pointe blanche)		Mouvements de la main droite (pointe noire)
	Mouvements dans un plan diagonal vers le haut (flèche barrée)		Mouvements dans un plan diagonal vers le bas (flèche cerclée)
	Mouvements courbes (ici dans le plan vertical, flèche double)		Mouvements de rotation ou de flexion (flèche courbe sur un ou deux traits indiquant l'axe)
	Mouvement circulaire du bras (cercle en pointillé orienté selon le mouvement, la point de flèche indique le point de départ et le nombre de pointes indique le nombre de tours)		Mouvements circulaires du poignet (cercle en trait continu orienté selon le mouvement, la point de flèche indique le point de départ et le nombre de pointes indique le nombre de tours)

EXPRESSIONS FACIALES

Dans le *Signwriting*, les expressions faciales sont notées à l'aide de quatorze éléments qui, associés à d'autres, donnent un total de cent-quatre-vingt-deux symboles.

Exemple de symbole	Définition	Nombre de symboles	Exemple de symbole	Définition	Nombre de symboles
	Neutre	1		Respiration	2
	Front	2		Nez	4
	Sourcils	21		Bouche	33
	Yeux	20		Langue	34
	Regard	16		Dents	8
	Oreille	3		Menton	16
	Joues	20		Autres	4

MOUVEMENTS DE LA TÊTE

La tête est représentée selon sept points de vue :

- vue de face ;
- vue de l'arrière ;
- vue du côté droit ;
- vue du côté gauche ;
- vue de dessus, de face ;
- vue de dessus, en diagonale.

Une étoile indique un contact avec la tête.

	Vue de face		Vue de dessus de face
	Vue de l'arrière		Vue de dessus en diagonale vers la droite
	Vue de côté droit		Vue de dessus en diagonale vers la gauche
	Vue de côté gauche		Avec contact (une étoile est ajoutée aux dessins précédents)

LOCALISATIONS DES SIGNES SUR LA TÊTE ET LE VISAGE

Pour chacune des sept représentations de la tête, les localisations des signes qui se font sur un côté du visage, sont indiquées par un arc de cercle qui peut prendre huit positions. Ci-dessous, exemples avec une expression neutre du visage.

	Menton		Haut du visage (front)
	Diagonale basse à droite (mâchoire)		Diagonale haute à gauche (tempe)
	Joue droite		Joue gauche
	Diagonale haute à droite (tempe)		Diagonale basse à gauche (mâchoire)

Les signes qui se font autour du visage sont indiqués par un arc de cercle à l'extérieur du visage ; huit positions sont possibles comme ci-dessus. Lorsqu'il y a un contact avec la tête, il est indiqué par une étoile ; huit positions possibles comme ci-dessus.

	Autour du visage (ici sous le menton) Huit positions possibles		Contact (ici, contact sous le menton) Huit positions possibles
---	--	---	--

MOUVEMENTS DU VISAGE ET DE LA TÊTE

Les mouvements du visage (le nez se déplace dans la direction des flèches, le cou se plie et s'allonge pendant que le nez se déplace) sont indiqués par des flèches doubles qui peuvent être orientées selon huit positions (avant / arrière ; droite / gauche ; en diagonale vers la droite ou vers la gauche, en avant ou en arrière). Les mouvements alternatifs sont indiqués par des flèches opposées. Le nombre de flèches (de une à trois) indique le nombre de mouvements.

En tout quarante symboles. Exemples ci-dessous.

	Mouvement vers l'avant		Mouvement vers l'arrière
	Double mouvement vers l'avant		Mouvement en diagonale
	Triple mouvement vers l'avant		Mouvement alternatif À droite et à gauche

Les mouvements de la tête (la tête entière se déplace dans la direction des flèches, le nez reste droit et le cou ne plie pas) sont indiqués selon le même principe, mais avec des flèches simples.

En tout quarante symboles. Exemples ci-dessous.

	Mouvement vers l'avant		Mouvement vers l'arrière
	Mouvement vers la droite		Mouvement vers la gauche

ORIENTATIONS DU VISAGE

Ces symboles ne décrivent pas un mouvement, mais l'orientation du visage ; au total seize possibilités

	Centré		Centré, vers le haut, incliné à droite
	Centré, incliné vers la droite		Côté droit, vers le haut
	Centré, incliné vers la gauche		Côté droit, vers le haut, incliné à droite
	Côté droit, centré		Côté droit, vers le haut, incliné à gauche
	Côté gauche, centré		Centré, vers le bas
	Côté droit, incliné vers la droite		Centré, vers le bas, incliné à droite
	Côté droit, incliné vers la gauche		Côté droit, vers le bas
	Centré vers le haut		Côté droit, vers le bas, incliné à droite

MOUVEMENTS DU CORPS

Les mouvements des épaules sont définis par seize symboles (les flèches doubles indiquent un mouvement vertical, les flèches simples un mouvement horizontal).

	Épaules fixes		Mouvement vers le bas en biais
	Épaule droite haussée		Mouvement vers le bas
	Deux épaules haussées		Mouvement vers l'avant
	Épaule droite baissée		Mouvement vers l'avant en biais
	Deux épaules baissées		Mouvement vers l'arrière en biais
	Une haussée, une baissée		Mouvement vers l'arrière
	Mouvement vers le haut		Alternativement haut et bas
	Mouvement vers le haut en biais		Alternativement avant et arrière

Les mouvements du torse sont définis par treize symboles.

	Projeté vers le haut		Incliné vers l'avant en biais
	Tombant vers le bas		Incliné sur le coté
	Mouvement circulaire		Incliné vers l'arrière en biais
	Courbé sur le côté		Incliné vers l'arrière
	Torsion vers la gauche		Balance d'avant en arrière
	Torsion vers la droite		Balance d'avant en arrière
	Incliné en avant		et revient en avant

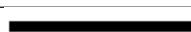
Les mouvements du haut du corps, à partir des hanches, sont représentés par quarante symboles : cercles et flèches à pointe ronde. Les flèches sont orientées selon le mouvement (huit possibilités). Le nombre de flèches indique les mouvements successifs (deux ou trois fois vers l'avant, alternatif, alternatif et retour).

Exemples ci-dessous.

	Vers l'avant		Aller-Retour
	Vers l'avant deux fois (pour trois fois : trois flèches)		Aller-Retour-Aller

SIGNES DE PONCTUATION

Ils comprennent principalement l'équivalent de la virgule (pause) et du point (fin de phrase). Des signes de dynamique (voir le tableau page suivante) peuvent compléter la ponctuation et indiquer la vitesse d'exécution de l'expression ou de la phrase.

Symbol	Ponctuation	Symbol	Ponctuation
	Fin de phrase (point)		Phrase exécutée rapidement (équivalent à la forme exclamative)
	Pause (virgule)		

DYNAMIQUE DES MOUVEMENTS

Ces petits symboles placés :

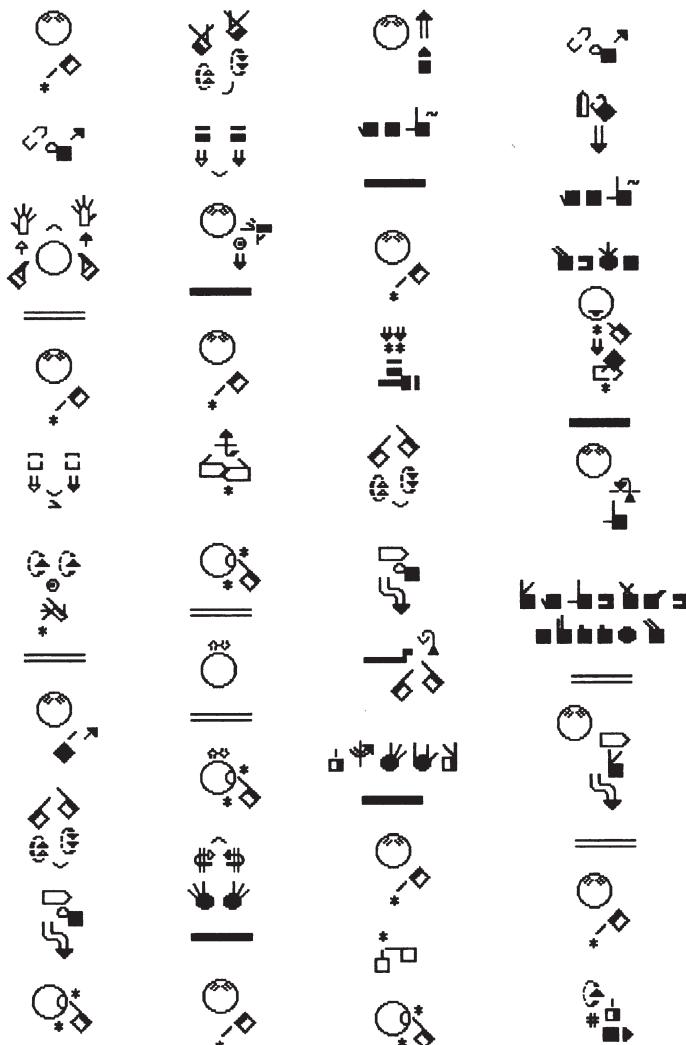
- près des flèches des mouvements indiquent si le mouvement est rapide, lent, lisse, tendu, détendu, simultané, alternatif, alternatif l'un après l'autre ;
- près des configurations manuelles indiquent que la position de la main est tenue pendant un long moment ;
- sur le cercle du visage, ils montrent la tension ou la relaxation des muscles ; ils sont utilisés pour indiquer des lèvres pincées, des joues gonflées ou des yeux plissés ;
- sur la ponctuation, ils indiquent la vitesse et la synchronisation d'expressions entières ou de phrases.

Symbol	Type de mouvement	Symbol	Type de mouvement
	Simultané		Rapide et emphatique
	Alternatif		Tendu
	L'un après l'autre		Tendu et emphatique
	Lent		Détendu
	Lisse, sans heurt		Détendu et emphatique
	Rapide		

EXEMPLES AVEC LE SIGNWRITING

	Bonjour		Maison
	Communiquer		Manger
	Conduire		Même
	Bête		Regarde
	Excuse-moi		Savoir
	Livre		Toi
Ces signes sont semblables en langue des signes française et américaine			

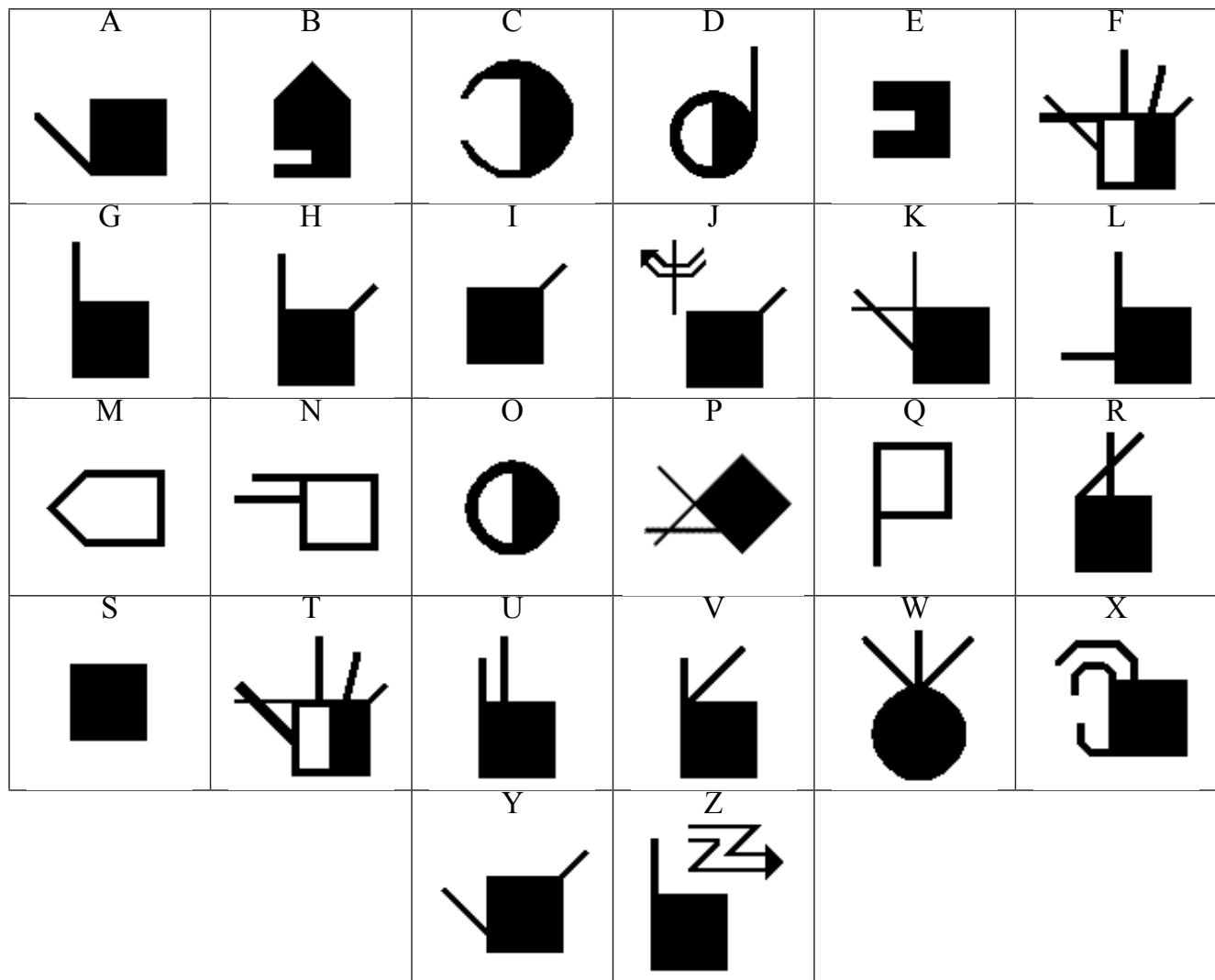
EXEMPLES DE PHRASES AVEC LE SIGNWRITING



I am writing to tell you
how strongly I feel
about SignWriting
and how much it can
benefit Deaf people.

I was born Deaf to a
Deaf family and I am
a native American
Sign Language (ASL)
user. I have been
working with Sign
Writing since 1982. I
was the first Deaf per-
son to write articles in
ASL, in SignWriting,
for the SignWriter
Newspaper. Later,
Valerie Sutton and I
established....

Extrait de *A deaf perspective* par Lucinda O'Grady Batch
Diffusé par Deaf action committee for Signwriting - P.O. Box 517 - La Jolla - CA - 92038-0517 - USA



La dactylogie française en Signwriting (les mains sont représentées selon le point de vue du signeur)

LA SIGNOGRAPHIE BOYER_HAOUAM (SBH) 1994

Cette méthode d'écriture est issue de l'enseignement spécialisé et de professeurs sourds pour les enfants sourds. Depuis 1980, le CELEM (Centre d'Éducation du Langage pour Enfants Malentendants, créé en 1954) propose un enseignement bilingue (français oral et écrit, et langue des signes). En 1990, des enseignants (Rachid Benelhocine (S), Philippe Boyer (S) et Agnès Vourc'h (E)) utilisent un système de dessins réalistes. Mais le dessin est long et l'attention des élèves peine à se maintenir...

De 1990 à 1995, en s'inspirant des systèmes existants (*HamNosys*, *D'Sign*, *SignWriting*), Philippe Boyer recherche un système de notation fluide et aussi rapide que le français écrit.

À son arrivée au CELEM, en 1994, Nadia Haouam est formée à cette signographie. Après le départ de Ph. Boyer, elle développe la méthode et y consacre deux mémoires de Master. Elle l'utilise très souvent avec ses élèves de maternelle, primaire et collège de l'INJS de Paris. La SBM est ainsi, à notre connaissance, la seule méthode d'écriture des signes utilisée dans l'enseignement en France. Les mémoires sont disponibles, gratuitement, sur notre site :

<http://www.2-as.org/editions-du-fox/documents-/156-la-signographie-these-n-1.html>
<http://www.2-as.org/editions-du-fox/documents-/165-la-signographie-these-n-1.html>

Cette écriture des signes est encore en cours de codification et d'améliorations.

La Signographie Boyer-Hauam utilise huit paramètres.

Quatre paramètres manuels :

- 142 configurations manuelles ;
- 16 orientations de la main ;
- 35 mouvements (plan, vitesse, répétition, direction, forme) ;
- 10 emplacements sur le visage et le corps.

Quatre paramètres non manuels :

- 10 orientation du visage et du regard ;
- 5 mimiques faciales ;
- 5 labialisations ;
- 9 positions des bras sur le corps.

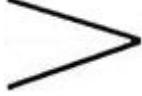
La ponctuation est notée par deux traits :

- un trait continu pour la fin
- un trait pointillé pour indiquer une pause.

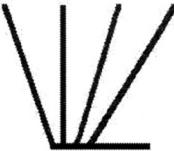
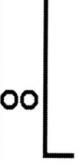
LES QUATRE PARAMÈTRES MANUELS

PREMIER PARAMÈTRE : CONFIGURATIONS MANUELLES

ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATIONS

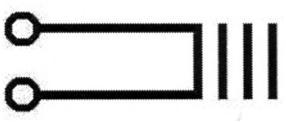
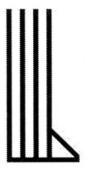
Description	Représentation
Matrice (représente la base des doigts)	 
Doigt tendu (ici, horizontal)	
Doigt à demi plié (ici, horizontal ; le bout du doigt est vu et représenté par le cercle)	
Doigt plié (ici, horizontal)	
Doigts écartés	
Doigts croisés	
Doigts en pince	
Doigts en clé (à gauche) Doigt en «O» (à droite)	 

PREMIER PARAMÈTRE : CONFIGURATIONS MANUELLES

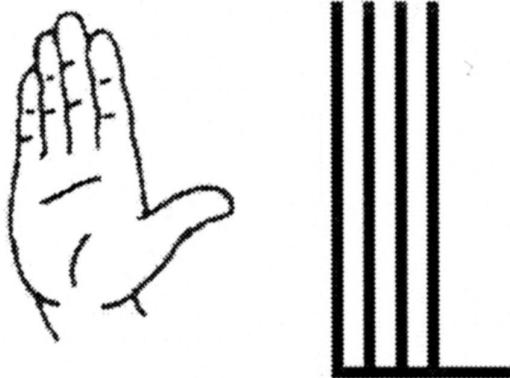
CONFIGURATIONS		
Répertoriées ¹	Descriptives ²	Signogrammes
5 doigts écartés, configuration [5]		
Pouce tendus, 4 autres doigts pliés, configuration [A] de la dactylogie		
Pouce, majeur et annulaire tendus, les deux autres doigts tendus et pliés [en fermeoir]		
Pouce et index en pince, 3 autres doigts pliés, configuration [bec de canard]		
Pouce, index et majeur tendus [configuration 3]		

1. Bonnal-Verges, Françoise, thèse : « Sémiogenèse de la langue des signes française : Étude critique des signes de la langue des signes française attestés sur support papier depuis le XVIII^e siècle et nouvelles perspectives de dictionnaires ». Université de Toulouse 2. UFR Sciences du langage, 2005.

2. IVT, *La Langue des signes*. International Visual Theatre – Editions IVT, Paris, 1993. Selon le point de vue l'interlocuteur.

Répertoriées	Descriptives	Signogrammes
Index et majeur croisés, pouce replié sur la paume, 2 autres doigts pliés, configuration [R] de la dactylogie		
Index plié autour du pouce, les trois autres doigts pliés [configuration en clé]		
Les cinq doigts jointifs et plié [O]		
Pouce et index demi pliés, configuration, les autres pliés [petit croissant]	 24	
Index et majeur écartés, pouce plié sur la paume, 2 autres doigts pliés, configuration [V] de la dactylogie	 40	
Pouce replié sur la paume, 4 autres doigts tendus, configuration [B] de la dactylogie	 6	
<p>... Et ainsi de suite, 142 configurations sont répertoriées dans la notation d'IVT (voir ce chapitre).</p>		

*DEUXIÈME PARAMÈTRE : ORIENTATIONS DE LA MAIN
EXEMPLE AVEC LA CONFIGURATION DE LA MAIN PLATE*



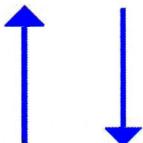
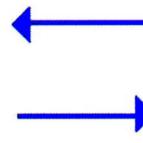
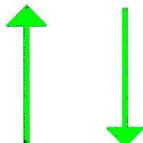
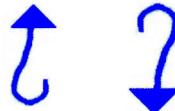
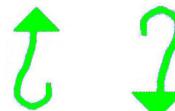
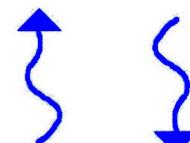
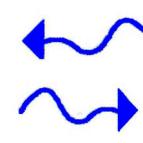
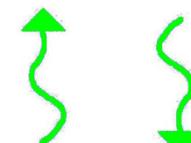
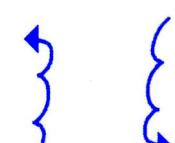
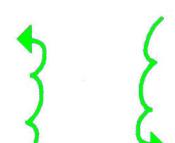
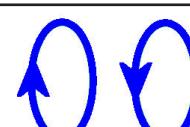
Les paramètres des orientations et les quatre paramètres non manuels sont définis selon Christian Cuxac, : « La langue des signes française (LSF) ». Les voies de l'iconicité, Faits de Langues, Paris, Ophrys, 2000.

DIVERSES CONFIGURATIONS DE LA MAIN PLATE

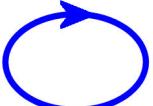
	1	2	3	4
Paume visible avec pouce : 1. À droite. 2. En haut. 3. À gauche.				
Dos de la main visible, pouce : 1. À gauche. 2. en bas. 4. en haut.				
Verticale de profil : 1. Pouce vu. 2. Pouce non vu. 3, 4. Idem, pouce en haut				
Horizontale de profil : 1. Pouce vu. 2. Pouce non vu.				

Les schémas sont représentés selon le point de vue du signeur

TROISIÈME PARAMÈTRE : MOUVEMENTS

Vers le haut ou le bas (en bleu)	Vers la gauche ou la droite (en bleu)	Vers l'avant ou l'arrière (en vert)
		
Droit		
		
En point d'interrogation		
		
Ondulant		
		
Sautillant		
	Les flèches se font aussi dans les plans latéral et horizontal	
Circulaire dans le plan vertical		

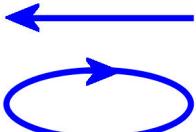
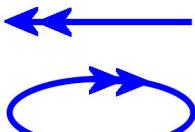
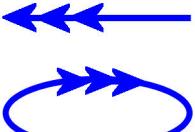
PLAN DES MOUVEMENTS

		
Latéral	Horizontal	Vertical

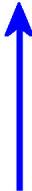
VITESSES DES MOUVEMENTS

Ordinaire	Lente
Degrés de vitesse	
 	 
Premier	Deuxième
 	 
Troisième	

RÉPÉTITIONS DES MOUVEMENTS

		
Une fois	Deux fois	Trois fois

DIRECTIONS DES MOUVEMENTS

			
Vers le haut	Vers le bas		
			
Vers la droite	Vers la gauche	En va-et-vient	Oblique

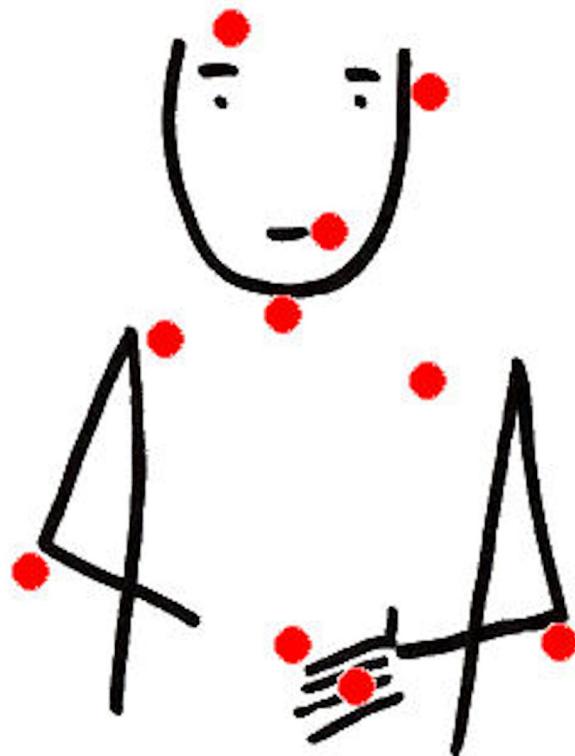
FORMES DES MOUVEMENTS

			
Droite	Courbe	En virage	Scandée
			
Sautillée	Ondulée	En noeuds	En tourbillon
			
	En va-et-vient	Circulaire	

PONCTUATION

	
Trait continu : fin du discours	Trait pointillés : pause

QUATRIÈME PARAMÈTRE :EMPLACEMENTS



Les points rouges représentent les dix points de contact

LES QUATRE PARAMÈTRES NON MANUELS

I. LE REGARD

Visage de face et de profil neutres	
Visage et regard vers la gauche	Visage et regard vers la droite
	
Horizontal	
	
Vers le bas	
	
Vers le haut	

	
Regard vers le bas	Regard vers le haut

2. LA MIMIQUE

Neutre	Étonné	Heureux	Souriant	Doute
Coquin	Coupable	Malheureux	Effrayé	Timide
	Hypocrite	Incrédule	Mécontent	
Calme	Pervers		Triste	Soumis

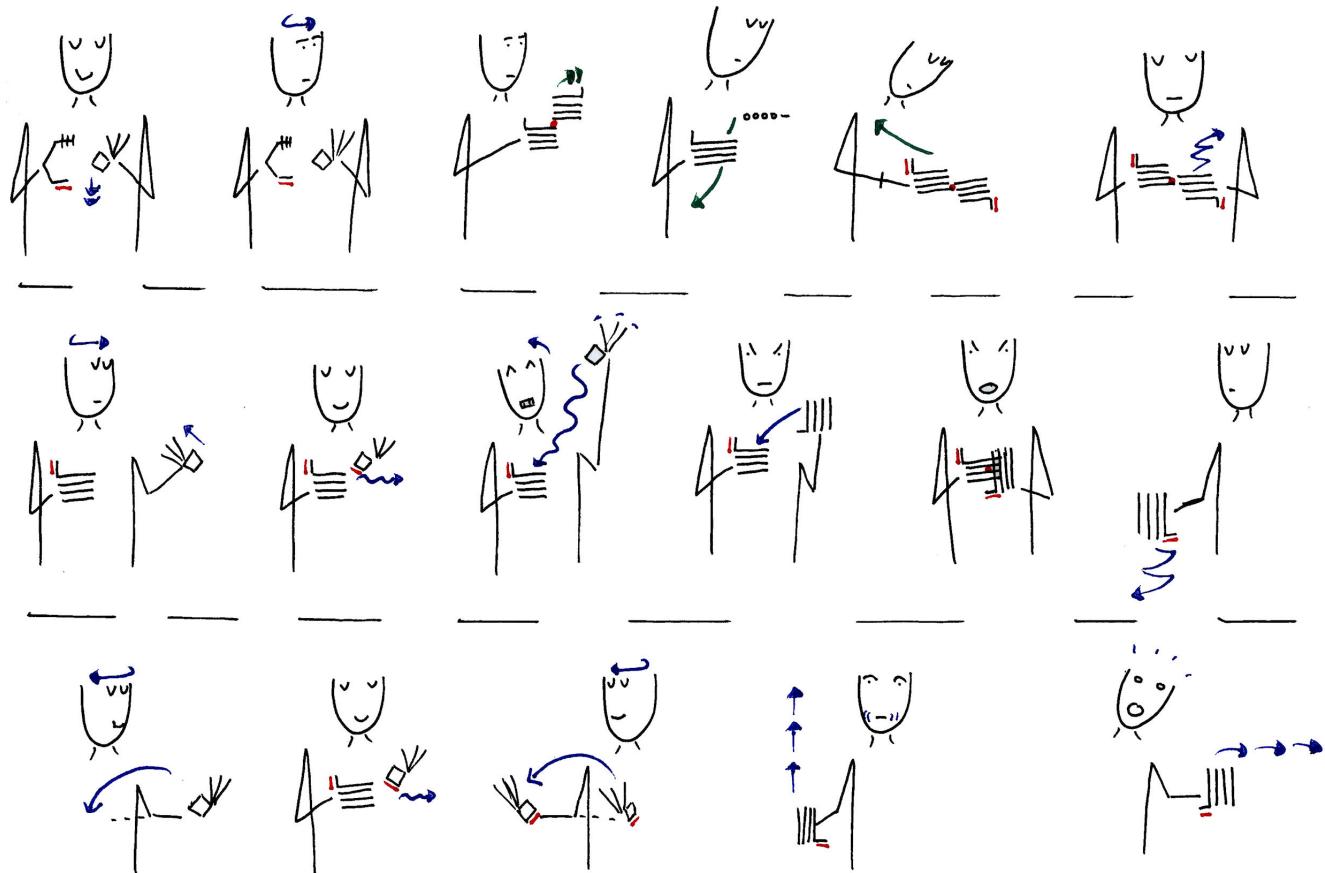
3. LA LABIALISATION

Bruits de bouche	Bouche fermée vers l'avant	Bouche en « O »	Joues gonflées	Dents exposées

4. LES POSITIONS DES BRAS

Mouvement devant le torse		Mouvement en haut sur les deux côtés	
		De face	De profil
En haut			
Au milieu			
En bas			

EXEMPLE D'ÉCRITURE EN SBH



1^{ère} phrase : je bois du thé, je regarde à droite, la porte, une lettre glissée sous la porte, je prends ou ramasse cette lettre pliée, je la déplie et la lis.

2^e phrase : je prends un stylo à droite, je l'écris sur cette lettre, je regarde une moustique survoler et atterrir sur cette lettre, j'avance ma main et je tape la moustique sur cette feuille, je la jette par terre à gauche.

3^e phrase : je prends une autre feuille, je l'écris, je la dépose à gauche, ces feuilles se font monter, je cherche une feuille à droite mais il n'y a plus.

Script : Nadia Haouam

LA SMYLE DE YAELLE PIERRAT-FRAPPÉ 1997

La signographie manuscrite Yaelle (Smyle) a été inventée, en France dans la Creuse, à partir de 1997 par Maryline Pierrat-Frappé (Yaelle) pour mieux communiquer avec la fille sourde d'une amie qui peinait à écrire la langue française.

Cette écriture très graphique permet une écriture originale et élégante qui ressemble un peu aux graphismes de l'arabe ou aux idéogrammes chinois.

Selon l'inventrice : « *La Smyle se base sur l'observation du signe et du signant : des traits pour les configurations, des courbes ou des droites pour les mouvements, des ronds pour la*

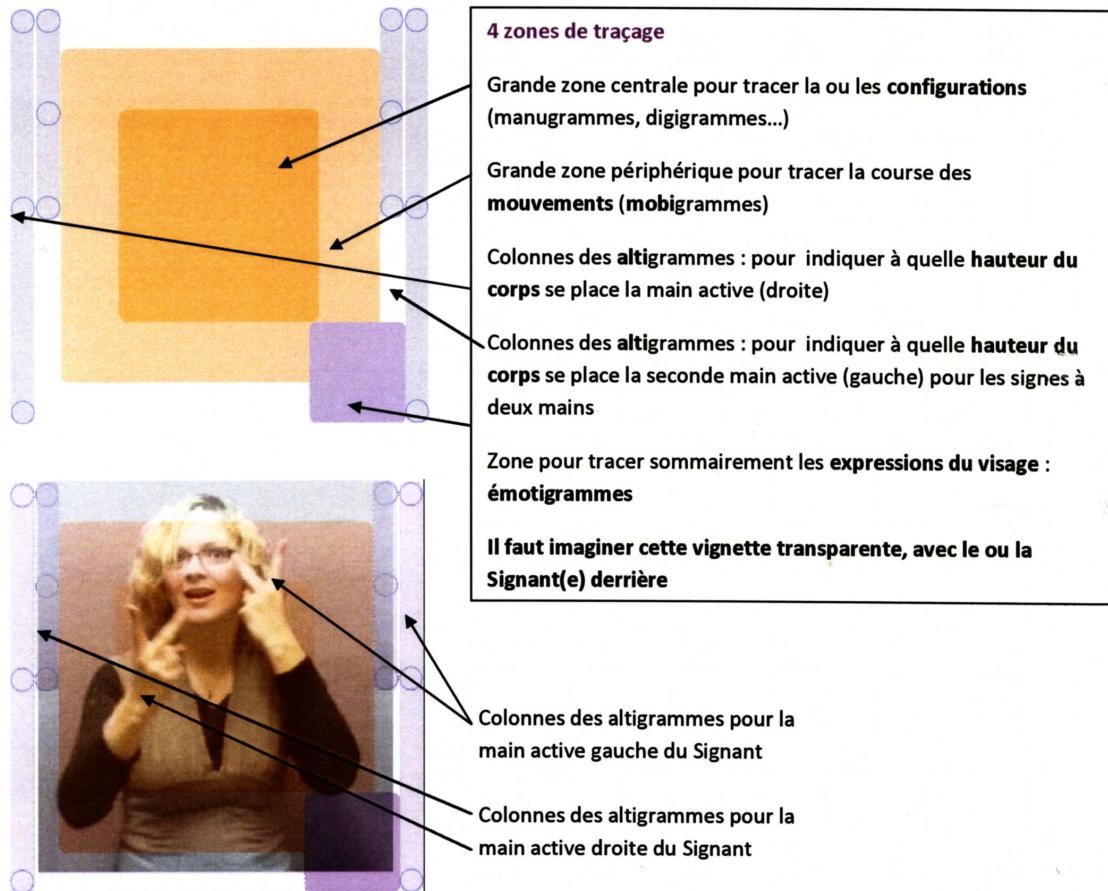
hauteur, des figures géométriques simples pour les expressions du visage. La signographie respecte l'aspect visuel et simultané de la langue des signes. C'est une écriture esthétique qui s'est légèrement inspirée des idéogrammes chinois pour le traçage des configurations des mains utilisées dans la Langue des Signes. Elle peut écrire n'importe quel signe de n'importe quel pays. ».

La Smyle est l'une des méthodes actuellement opérationnelle en France. Il est possible de l'apprendre lors de stages organisés par l'auteure. Un manuel devrait être prochainement édité et un site lui est dédié : <http://www.signographie.fr/>

LA VIGNETTE SIGNOGRAPHIQUE

En début d'apprentissage, on apprend à tracer les premiers signogrammes dans la vignette signographique. Cette dernière sert à bien placer tous les éléments qui composent le signogramme.

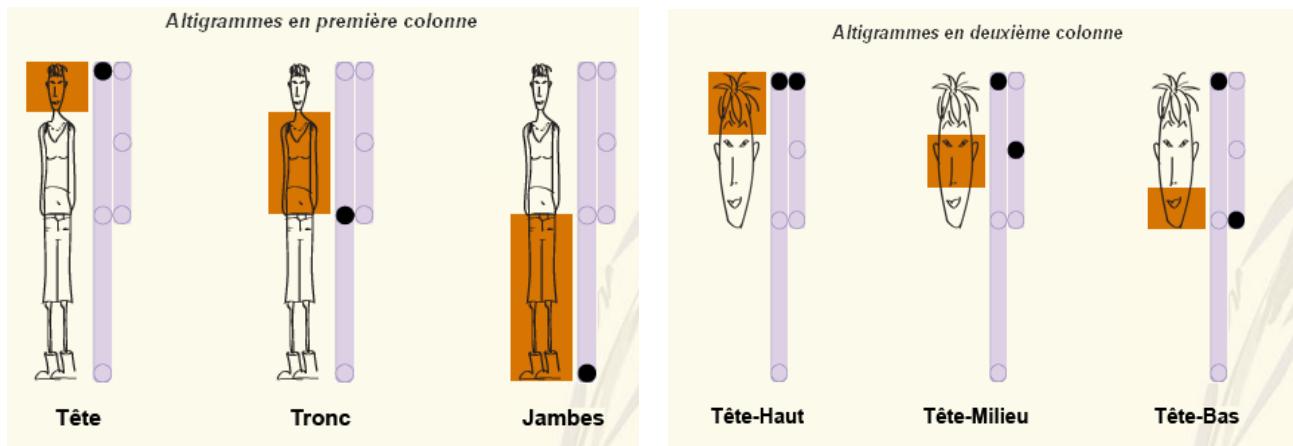
Ensuite, en écriture cursive, pour le signographe, qui est à l'aise avec les signogrammes, c'est la portée signographique qui est utilisée (voir page 128).



LES ALTIGRAMMES

Les altigrammes sont des symboles qui indiquent l'emplacement du signe sur le corps et sont repérés sur deux colonnes de part et d'autre du Signogramme.

831 localisations sont possibles grâce aux combinaisons des altigrammes à positionner dans les deux colonnes, la grande et la petite. Deux colonnes pour la main active et la main passive permettent d'indiquer leur localisation de départ. La localisation à la fin du signe peut-être indiquée par le même système de colonnes avec les altigrammes d'arrivée (blanc).



ALTIGRAMMES DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

	Altig-Départ Primaire Plein
	Altig-Départ Primaire Demi-Gauche
	Altig-Départ Primaire Demi-Droit
	Altig-Départ Primaire Demi-Haut
	Altig-Départ Primaire Demi-Bas
	Altig-Départ Secondaire Quart-Haut-Gauche
	Altig-Départ Secondaire Quart-Haut-Droit
	Altig-Départ Secondaire Quart-Bas-Gauche
	Altig-Départ Secondaire Quart-Bas-Droite
	Altig-Départ Secondaire Axe-Vertical
	Altig-Départ Secondaire Axe-Horizontal
	Altig-Départ Secondaire Axe-Vertical Demi-Haut
	Altig-Départ Secondaire 45-Demi Haut-Droite
	Altig-Départ Secondaire Axe-Horizontal Demi-Droite
	Altig-Départ Secondaire 45-Demi Bas-Droite
	Altig-Départ Secondaire Axe-Vertical Demi-Bas
	Altig-Départ Secondaire 45-Demi Bas-Gauche
	Altig-Départ Secondaire Axe-Horizontal Demi-Gauche
	Altig-Départ Secondaire 45-Demi Haut-Gauche

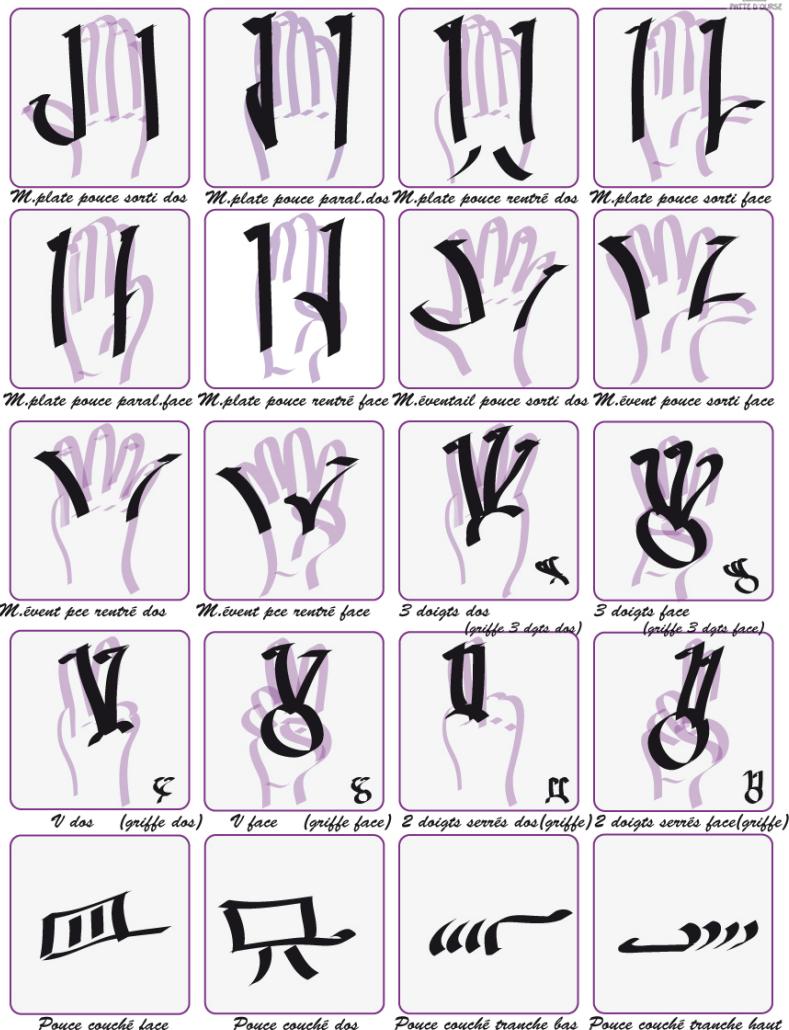
	Altig-Arrivée Primaire Plein
	Altig-Arrivée Primaire Demi-Gauche
	Altig-Arrivée Primaire Demi-Droit
	Altig-Arrivée Primaire Demi-Haut
	Altig-Arrivée Primaire Demi-Bas
	Altig-Arrivée Secondaire Quart-Haut-Gauche
	Altig-Arrivée Secondaire Quart-Haut-Droit
	Altig-Arrivée Secondaire Quart-Bas-Gauche
	Altig-Arrivée Secondaire Quart-Bas-Droite
	Altig-Arrivée Secondaire Axe-Vertical
	Altig-Arrivée Secondaire Axe-Horizontal
	Altig-Arrivée Secondaire Axe-Vertical Demi-Haut
	Altig-Arrivée Secondaire 45-Demi Haut-Droite
	Altig-Arrivée Secondaire Axe-Horizontal Demi-Droite
	Altig-Arrivée Secondaire 45-Demi Bas-Droite
	Altig-Arrivée Secondaire Axe-Vertical Demi-Bas
	Altig-Arrivée Secondaire 45-Demi Bas-Gauche
	Altig-Arrivée Secondaire Axe-Horizontal Demi-Gauche
	Altig-Arrivée Secondaire 45-Demi Haut-Gauche

LES MANUGRAMMES OU DIGIGRAMMES

Ils stylisent les configurations des mains (voir les cinq pages suivantes).

Illustratrice :Y. PIERRAT-FRAPPE
Copyright Editions PATTE D'OURSE

Configurations de base Planche 1 SMYLE



Illustratrice :Y. PIERRAT-FRAPPE

Copyright Editions PATTE D'OURSE

Configurations de base Planche 2 SMYLE



Editions
PATTE D'OURSE

Pouce debout face	Pouce debout dos	Pouce debout tranche	Pouce dbt face(oeil)auri
Pouce poirier face	Pouce poirier dos	Pouce poirier tranche	Index pouce face
Pouce auri face	Pouce auri dos	Pouce auri tranche	Index dbt pce paral.face
Auri debout face	Auri debout dos	Auri tranche	Index dbt pouce paral.dos
Index debout face	Index debout dos	Index debout tranche (griffe tranche)	Index griffe face

Illustratrice : Y. PIERRAT-FRAPPE

Copyright Editions PATTE D'OURSE

Configurations de base Planche 3



Editions
PATTE D'OURSE

<i>Poing couché face</i>	<i>Poing couché dos</i>	<i>Poing couché tranche</i>	<i>Main plate tranche</i>
<i>Pg couché pce paral. face</i>	<i>Pg couché pce paral. dos</i>	<i>Pg couché pce paral. tranche</i>	<i>Main éventail tranche</i>
<i>Index pouce face</i>	<i>Index pouce dos</i>	<i>O</i>	<i>V tranche</i>
<i>Index pouce griffe dos</i>	<i>Index pouce griffe dos</i>	<i>Pince ronde tranche</i>	<i>Angle droit tranche</i>
<i>7</i>	<i>7</i>	<i>D tranche</i>	<i>C tranche auro</i>

Illustratrice : Y.PIERRAT-FRAPPE Configurations de base planche 4 SMYLE
Copyright Editions PATTE D'OURSE



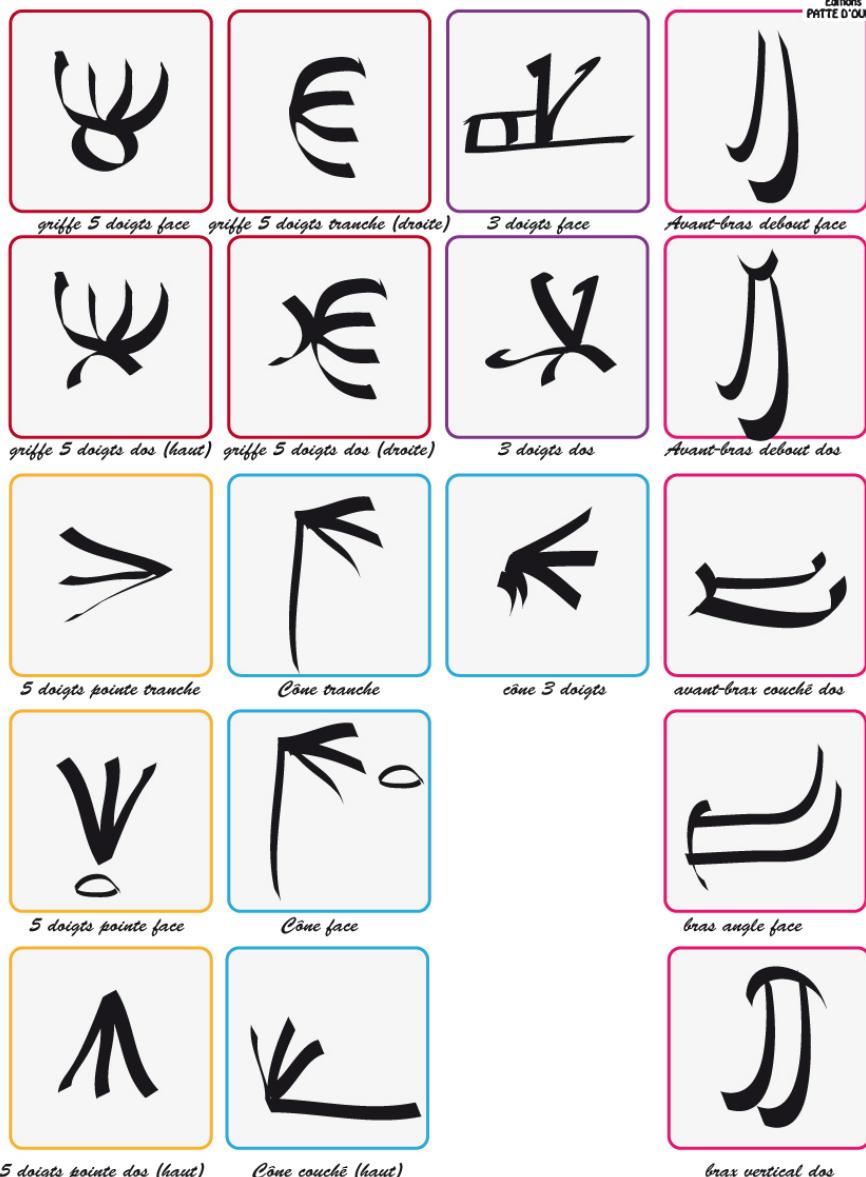
Illustratrice : Y. PIERRAT-FRAPPE

Copyright Editions PATTE D'OURSE

Configurations de base planche 5 SMYLE



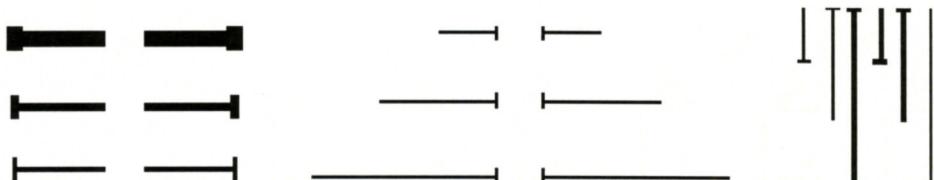
Éditions
PATTE D'OURSE



LES MOBIGRAMMES

Les mobigrammes par leur forme, leur longueur et leur épaisseur indiquent le parcours du mouvement de la main, sa vitesse et son intensité.

Exemple de mouvement complexe : la rotalune externe symbolise le mouvement du poignet qui incline le poing vers la face externe du bras (Signe « naissance » par exemple). La rotalune interne exprime le mouvement du poing vers la face interne du bras (signe « d'accord » par exemple).



Mobigrammes droits

	Mobig 1pt Balayage Droite-Gauche Rotalune-Ext Court
	Mobig 1pt Balayage-Sagittal Devant-Derrière Court
	Mobig 1pt Balayage-Sagittal Devant-Derrière Rotalune-Int Court
	Mobig 1pt Balayage-Sagittal Devant-Derrière Rotalune-Ext Court
	Mobig 1pt Balayage-Sagittal Derrière-Devant Court
	Mobig 1pt Balayage-Sagittal Derrière-Devant Rotalune-Int Court
	Mobig 1pt Balayage-Sagittal Derrière-Devant Rotalune-Ext Court

	Mobig 1pt Spirale Bas-Droite Serrée-Ouvrante
	Mobig 1pt Spirale Haut-Gauche Serrée-Fermante
	Mobig 1pt Spirale Bas-Droite Ample-Ouvrante
	1pt Spirale Bas-Gauche Ample-Ouvrante
	1pt Spirale Haut-Droite Ample-Ouvrante
	1pt Spirale Haut-Gauche Ample-Ouvrante
	Mobig 1pt Spirale Haut-Gauche Ample-Fermante
	1pt Spirale Bas-Gauche

Mobigrammes balayages, rotations, spirales

LES EMOTIGRAMMES

Ils indiquent les expressions faciales.

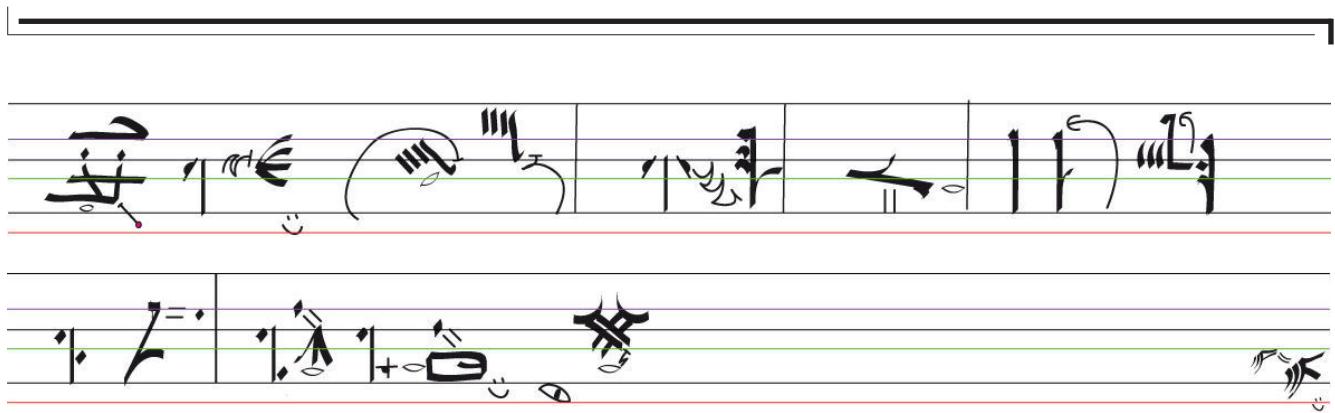
	abattu		mecontent_tres		endormi		réjoui
	admiratif		menaçant		etonne		rêveur
	clin_oeil		menaçant_tres		fou_rire		satisfait
	contrarie_interiorisé		mort_fatigue		honteux		soumis
	craintif		mecontent		honteux_triste		soumis_coupable
	curieux_malsain		mécontent_découragé		hypocrite		soumis_triste
	deçu_très		méprisant		impuissant hébété		surpris_très_très
	doutant		paralysé_de_peur		incrédule terrorisé		suspicieux_très
	déconfi		perplexe		interrogateur		terrorisé crient
	déphasé		rit jaune		mal dans sa peau		terrorisé crient 1
	en colère		rusé_malsain		malveillant sadique		triste

LE MOBILOEIL

Le Mobilœil concrétise l'œil de la personne qui écrit le signe (signographe). Il est placé sur le côté de la configuration qui est vue par le signographe.



EXEMPLE D'ÉCRITURE SMYLE



Traduction : Dehors, il fait chaud, nous allons dans la forêt maintenant. Mais au bout d'une demi-heure, nous nous retrouvons à la maison en train de manger ensemble du gâteau au chocolat.

L'ÉCRITURE ALPHABÉTIQUE DE PHILIPPE SÉRO-GUILLAUME 2014

Philippe Séro-Guillaume est linguiste et directeur du Master d'interprétation en langue de signes de l'ESIT, Paris VIII.

Il propose une écriture radicalement différente des autres en proposant d'écrire les signes avec l'alphabet courant. Il distingue cinq paramètres composant les signes dont les noms sont tirés du grec :

- les Chiries, configurations de la main ;
- les Thropies, orientations de la main ;
- les Topies, emplacements du signe et les Somatopies lorsqu'il y a un contact ;
- les Kinésies, mouvements ;
- la Synie, activité de la main secondaire.

Toute Chirie est obligatoirement associée à une Topie, configuration et orientation vont de pair.

Il y a soit une Topie, soit une Somatopie, sans contact ou avec contact, mais pas les deux en même temps. La Kinésie et la Synie, mouvements et main secondaire ne sont pas toujours utiles.

L'auteur estime que seul l'alphabet (non accentué pour que l'écriture soit utilisable dans tous les pays) permet l'emploi de moyens de saisie et de communication suffisamment pratiques et rapides (clavier d'ordinateur, de Smartphone, etc.). Il indique avoir transcrit ainsi 2000 signes.

Cette méthode rompt radicalement les liens graphiques avec les signes et présentent le considérable avantage de se limiter aux 26 lettres de l'alphabet contre plusieurs centaines de signes avec les méthodes graphiques. Il reste à évaluer sa commodité à l'usage.

1. D'après Connaissances-Surdités, n° 46 et 47, *L'écriture de la langue des signes*, Philippe Séro-Guillaume.
Dessins de la page suivante : IVT.

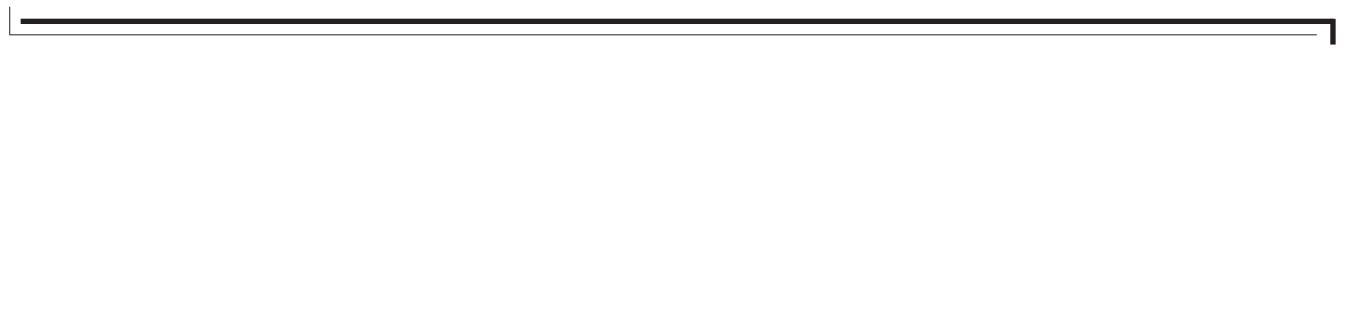
ATTRIBUTION DE SIGNES TYPOGRAPHIQUES SELON LES PARAMÈTRES¹

Synies	Chiries	Thropies	Topies	Somatopies	Kinésies
Consonne et voyelle	Signe consonantique	Voyelle	Voyelles	Consonne ou signe consonantique	Voyelles et consonne

EXEMPLE D'ÉCRITURE ALPHABÉTIQUE

Signe	Synies	Chiries	Thropies	Topies Somatopies	Kinésies	Écriture
	Activité de la main secondaire	Configurations de la main	Orientations de la main	Emplacements et contact	Mouvements	
 Un		s	a	a		Saa
 Avec	pa	s	a	o	eq	Pasaoeq
 Concurrence	ke	s	a	o	eg	Kesaoeg

COMPARAISON DES NOTATIONS



Les notations présentées dans cet ouvrage sont comparées dans deux tableaux (pages suivantes).

Le premier compare le sens d'écriture et l'ordre de la notation. Les notations s'écrivent presque toujours horizontalement de gauche à droite, sauf pour la notation de F.-X. Nève et le *Signwriting* qui s'écrivent verticalement. Dans la *Smyle*, le signogramme s'écrit d'abord verticalement (mais, une fois écrit, tous ses éléments sont vus simultanément ; et non au fur et à mesure de la ligne). Cette méthode est plus proche des signes, la simultanéité est une caractéristique majeure des langues signées). Les signogrammes se disposent ensuite de gauche à droite ou de droite à gauche (pour les gauchers et pays écrivant dans ce sens). C'est une originalité de ce système.

Bien que le nombre d'éléments notés varie de

trois à douze, tous les auteurs s'accordent pour noter les configurations des mains, les localisations et les mouvements.

Bébian avec ses *Points physionomiques*, le *Signwriting*, la SBM et la *Smyle* notent les expressions faciales. Ce sont des indications essentielles en langues signées, car elles donnent la forme grammaticale des signes (interrogative, exclamative...). La SBM note également l'orientation du regard, élément grammatical fondamental en langue des signes.

Le second tableau compare le nombre (approximatif) de symboles utilisés par les différents auteurs. Certains se contentent de quelques dizaines de symboles, d'autres en utilisent des centaines.

Le *Hamnosys*, le *Signwriting* et la SBM utilisent des symboles de ponctuation dans leur notation, car ce sont aussi les seuls qui permettent réellement la

Comparaison des notations selon les auteurs		
Auteur	Sens d'écriture	Ordre de la notation
Bébian Mimographie	Horizontal, de gauche à droite, une ligne	<ol style="list-style-type: none"> Configurations des mains Mouvements Localisations Physionomies
Stokoe	Horizontal, de gauche à droite, une ligne	<ol style="list-style-type: none"> Localisations Configurations des mains Mouvements
Nève	Vertical, de haut en bas, une ou deux colonnes selon le nombre de mains en action	<ol style="list-style-type: none"> Configurations des mains Localisations Orientations des mains Mouvements
Collectif IVT	Horizontal, de gauche à droite, une ligne	<ol style="list-style-type: none"> Configurations des mains Orientations des mains Localisations Directions du mouvement Expressions du visage Regards Mouvements du corps
Collectif Hamnosys	Horizontal, de gauche à droite, une ligne	<ol style="list-style-type: none"> Configurations des mains Orientations des doigts et de la paume Localisations sur le corps et la tête Types de mouvements Ponctuation Modalités des mouvements
Sutton Signwriting	Vertical sur une colonne de haut en bas. Horizontal pour certaines langues.	<ol style="list-style-type: none"> Orientations et positions des mains Types de contacts Configurations des mains Mouvements des doigts Mouvements des bras et des poignets Expressions faciales Localisations des signes sur la tête Mouvements de la tête Orientations du visage Mouvements du corps Signes de ponctuation Dynamique des mouvements

Comparaison des notations selon les auteurs		
Auteur	Sens d'écriture	Ordre de la notation
Philippe Boyer Nadia Haouam Signographie	Horizontal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Orientation du visage 2. Expressions du visage, lexicales ou mimiques 3. Mouvement des yeux 4. Labialisation 5. Configurations et orientations des mains 6. Posture des bras et des épaules 7. Point de contact 8. Mouvement 9. Signe de ponctuation
Pierrat- Frappé Smyle	Vertical pour le signogramme Horizontal (vers la droite ou vers la gauche) pour la suite des signogrammes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Position du signe dit <i>Altigramme</i> (sauf tronc-milieu qui n'est pas noté car c'est la plus répandue et donc la position par défaut). 2. Configuration des mains (<i>Manugramme</i> ou <i>Digigramme</i>). 3. Mouvement (<i>Mobigramme</i>). 4. Changement de configuration au cours d'un signe (<i>Finagramme</i>). 5. Expression du visage (<i>Émotigramme</i>).
Séro-Guillaume	Horizontal	<ol style="list-style-type: none"> 1. Synies. 2. Chiries. 3. Thropies. 4. Topies ou Somatopies. 5. Kinésies

notation de phrases dans lesquelles il faut bien indiquer les pauses (les virgules) et les fins (les points). La Smyle utilise seulement une double barre («//») plus ou moins espacées pour indiquer la fin d'une phrase. Cela correspond à la langue des signes qui n'a pas de ponctuation, mais seulement des pauses plus ou longues entre deux phrases.

Le signe « livre » (page 132-133) a été transcrit dans les diverses notations. Les notations qui paraissent les plus faciles à comprendre sont le *Signwriting* et la *Smyle*. Par sa forme graphique, très visuelle, agréable à l'œil et proche des signes qu'il écrit, la Smyle est esthétiquement supérieure aux autres et semble la plus opérationnelle pour une utilisation par les sourds eux-mêmes dans

leur vie quotidienne. À leurs façons le *Signwriting* et la *Smyle* rappellent un peu les idéogrammes chinois. Ils en ont la qualité graphique, offrant aussi des possibilités de calligraphie, voire d'analyse graphologique !

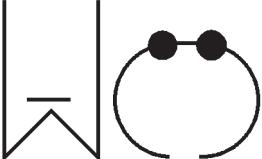
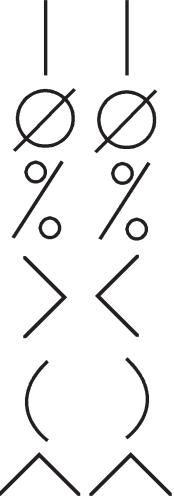
Moins graphique, le *Hamnosys* est le plus développé des systèmes dérivés de celui de Stokoe. Moins volumineux que le *Signwriting*, il pourrait mieux convenir aux applications scientifiques.

La Signographie Boyer-Hauam a été inventée par des personnes sourdes pour leurs activités d'enseignant et est peut-être la plus proche de la langue des signes telle qu'elle est pratiquée. À notre connaissance, c'est la seule qui soit effectivement pratiquée dans des écoles spécialisées (dont l'INJS de Paris).

Comparaison du nombre d'éléments selon les auteurs					
Auteur	Localisations	Configurations	Mouvements	Orientations	Autres
Bébian	26	56	96	28	Points physionomiques (24)
Stokoe	12	25	22	Néant	Néant
Nève	37	47	9	6	Néant
IVT	Description en clair (devant torse, etc.)	142	8 directions principales et description en clair (rotation, vibration...)	5	- Expressions du visage - Regards. - Mouvements du corps
Hamnosys	32	47	178	34	- Ponctuation (5) - Modalités (5)
Signwriting	72	666	239	5	- Types de contacts (6) - Expressions faciales (182) - Orientations du visage (16) - Ponctuation (3) - Dynamique (11)
Smyle	831	99 styligrammes majeurs	86 ¹	Incluse dans la configuration	- Le point touche (indique le contact) - Les points d'éclats - possibilité de simplification pour la prise rapide de notes.
SBH	10	142	35	16	Paramètres non manuels : - Orientations du regard : 10 - Mimique : 17 - Labialisation : 5 - Position des bras sur le corps : 9
Écriture alphabétique Séro-Guillaume			Cinq paramètres 26 lettres de l'alphabet		

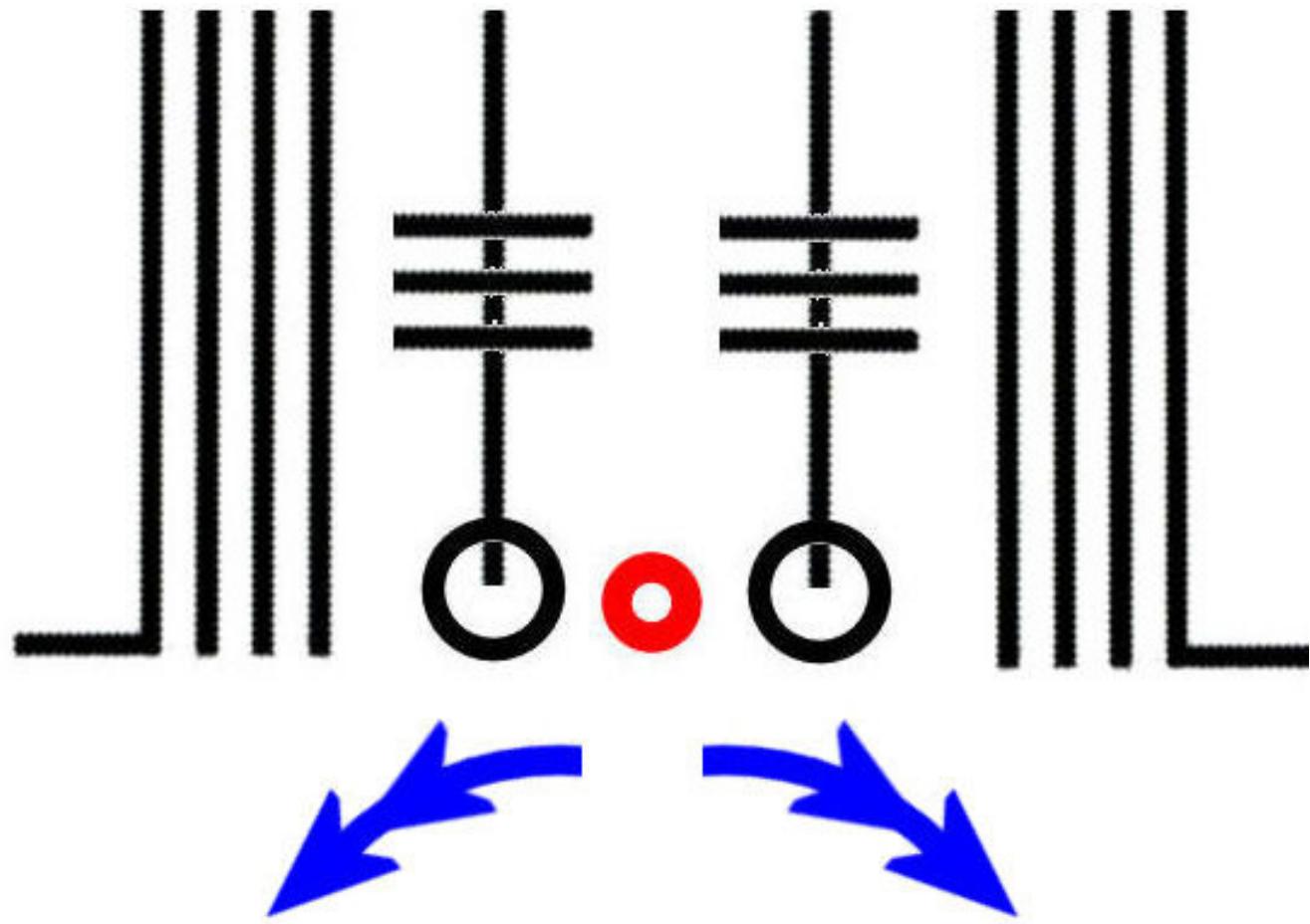
1. 86 mouvements de base avec, pour chacun, trois variantes de longueur (court, moyen, long) et trois variantes d'épaisseur (fin, normal, épais), qui ne sont pas tous répertoriés ni codifiés, laissent une possibilité de variantes au signographe.

ÉCRITURE DU SIGNE « LIVRE » AVEC DIFFÉRENTES NOTATIONS

Écriture horizontale	Écriture verticale
Mimographie	Nève
	
Stockoe	
	
IVT (4.4) (Profil - Verticale - N.N) (Dvt torse) (O < > E)	Signwriting
Hamnosys	
	



Écriture du signe « livre » avec la Smyle. Dessin : Yaelle Pierrat-Frappé



Écriture du signe « livre » avec la Signographie Boyer-Haouam

POSTFACE

ECRIRE LES SIGNES ?

LA MIMOGRAPHIE

LE GÉNIE D'AUGUSTE BÉBIAN

J'envie le lecteur qui (re)découvrira ici *La Mimographie*. Je garde de sa première lecture un souvenir émerveillé !

Certes et heureusement, la perception sociale de la langue des signes française a évolué, elle a désormais droit de cité. Le temps est loin où les sourds n'osaient pas faire des signes dans la rue par crainte de passer pour des fous !

Dans ce contexte, *La Mimographie* a peut-être perdu un peu de sa force. Elle intéressera moins le militant et davantage l'historien. Il s'agit, en effet,

d'un texte fondateur dans l'histoire et la culture des sourds, le premier « Essai d'écriture mimique », il suscite l'admiration et surprend par sa modernité. Outre qu'il démontre qu'il est possible d'écrire les langues des signes, Auguste Bébian, avec un bon siècle d'avance, avait compris que le « langage d'action » des sourds est une vraie langue.

Cette édition remet à la disposition de tous ce texte devenu difficile à trouver; en particulier ses illustrations qui, le plus souvent, ont été arrachées, ou sont peu lisibles, des rares exemplaires qui subsistent.

Jadis, mes amis sourds étaient surpris, pour ne pas dire stupéfaits, lorsque je leur présentaient les notations et que je leur disais que l'on peut écrire les signes.



Jarish - 1851
(Toi en LSF ancienne et moderne)



Brouland - 1855
(Apprendre en LSF ancienne)



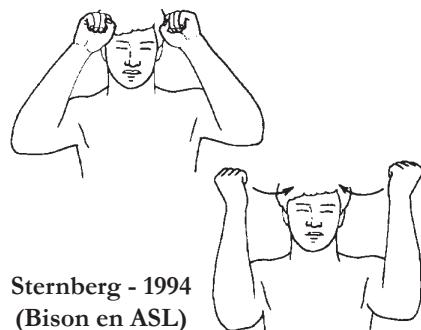
Pélissier - 1856
(Abandonner en LSF ancienne)



Lambert - 1865
(Désirer en LSF ancienne)



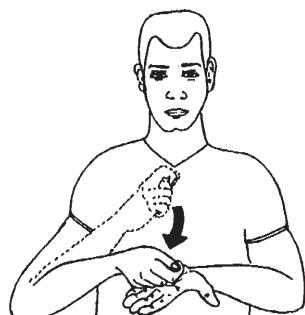
Barakat - 1975
(Nombre en CSL)



Sternberg - 1994
(Bison en ASL)



IVT - 1997
(Partir en LSF)



Labes - 1996
(Acheter en LSF)

Dessins et photographies, une autre façon d'écrire ou de décrire les signes (voir références en bibliographie)
(LSF : langue des signes française; ASL : American sign language; CSL : Cistercian sign language)

Ils n'en voyaient ni l'intérêt ni l'utilité. Et le fait d'écrire évoque, plus ou moins consciemment, les difficultés de certains sourds avec l'écriture de la langue française. Mais ne s'agit-il pas d'un préjugé spécifique aux sourds français ? Dans d'autres pays, y compris chez nos voisins comme en Allemagne, en Espagne, en Suisse..., les notations sont utilisées et enseignées dans les écoles spécialisées. Toutefois, sous l'impulsion de Nadia Haouam, une écriture des signes est apparue dans l'enseignement spécialisé français.

L'ÉCRITURE DES SIGNES

LES RAISONS D'UNE ABSENCE

Historiquement, les langues des signes n'ont pas de forme écrite. Cela peut surprendre, au point de faire douter de leur qualité linguistique. Les entendants-parlants-écrivants sont si habitués à parler-lire-écrire que ces trois fonctions peuvent leur paraître indissociables. Mais un tel point de vue ne serait que de l'ethnocentrisme, voire de l'audicentrisme (idées fausses de ceux qui entendent sur ceux qui n'entendent pas). Il existe de nombreuses langues qui n'ont pas de forme écrite car elles s'inscrivent dans une culture orale dans laquelle l'écrit est inutile.

Sans aller chercher de lointains exemples sous quelques « Tristes tropiques »⁽¹⁾, il suffit de lire « Le quêteur de mémoire »⁽²⁾ de Pierre-Jakez

Hélias. Il y décrit la culture orale bretonne qui était encore bien vivante au début du XX^e siècle et qui a perduré dans les campagnes françaises jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale.

Bien que la langue bretonne dispose d'une forme écrite élaborée et complète, Pierre-Jakez Hélias montre bien la transmission orale d'une culture et nous permet de comprendre comment elle peut se transmettre et vivre sans écriture. Il montre aussi la richesse et la qualité de ces cultures.

Si l'écriture permet de conserver la trace d'un texte, elle le fige et le tue. Le conteur, lui, s'adapte à son auditoire, fait plus ou moins long, transmet le conte à ses successeurs qui le modernisent, l'adaptent aux besoins de leur temps, et ainsi de génération en génération, le conte se perpétue, évolue, devient intemporel, toujours semblable, toujours réinventé.

Comment ne pas voir l'analogie entre les conteurs bretons et certains brillants signeurs sollicités pour signer des poèmes ou des plaisanteries. Leur rôle est le même, ce sont des vecteurs de la transmission culturelle. La façon dont les langues des signes se transmettent dans la culture sourde est similaire à celle des langues des cultures orales ; voilà qui est paradoxal pour des langues muettes !

L'absence de forme écrite des signes n'est donc ni un défaut ni une qualité, c'est simplement l'effet d'une culture différente où les signes se substituent à la parole et la vue à l'audition.

(1) Tristes tropiques. Claude Lévi-Strauss. Terre humaine. Plon. 1955

(2) Le quêteur de mémoire. Pierre-Jakez Hélias. Terre humaine. Plon. 1990

LES SUCCESEURS

APRÈS BÉBIAN

Bébian l'avait prédit : « Un autre, plus habile ou mieux secondé atteindra le but. » *La Mimographie* a eu de nombreux successeurs, mais il aura fallu attendre les années 1960 et les études de l'Américain Stokoe pour que la qualité linguistique des signes soit enfin redécouverte et qu'une nouvelle notation apparaisse.

Mon but n'est pas d'enseigner des notations, mais de les présenter, de les donner à voir. Ceux qui voudront aller plus loin, choisir une notation et la mettre en pratique, voudront bien se reporter aux travaux originaux des auteurs qui sont disponibles sur leurs divers sites Internet (voir en bibliographie).

J'ai présenté ici les grands principes des notations en m'attachant surtout à leur aspect graphique, car mon hypothèse de travail était que l'écriture d'une langue visuelle devait nécessairement être visuelle. Tous les auteurs de notation acceptent implicitement ce postulat et tentent de trouver les symboles les plus proches possible des formes du corps, des mains et des mouvements.

Cette « évidence », pourtant, pourrait bien n'être qu'une impasse. L'alphabet français ne comprend que vingt-six lettres, alors que les notations comme le *Hamnosys* ou le *Signwriting* utilisent plusieurs centaines de symboles. N'est-ce pas trop ? Est-ce vraiment efficace ?

Peut-être faudra-t-il, pour inventer une véritable écriture des signes, s'abstraire des détails des formes graphiques pour se consacrer à leur signifiant, à ce que certains auteurs appellent la « grande iconicité⁽³⁾ », à ce qu'il y a d'universel dans les langues des signes et qui permet à des sourds de diverses langues de communiquer ; de façon élémentaire, certes, mais plus facilement qu'avec des langues orales.

A L'ORIGINE DES NOTATIONS

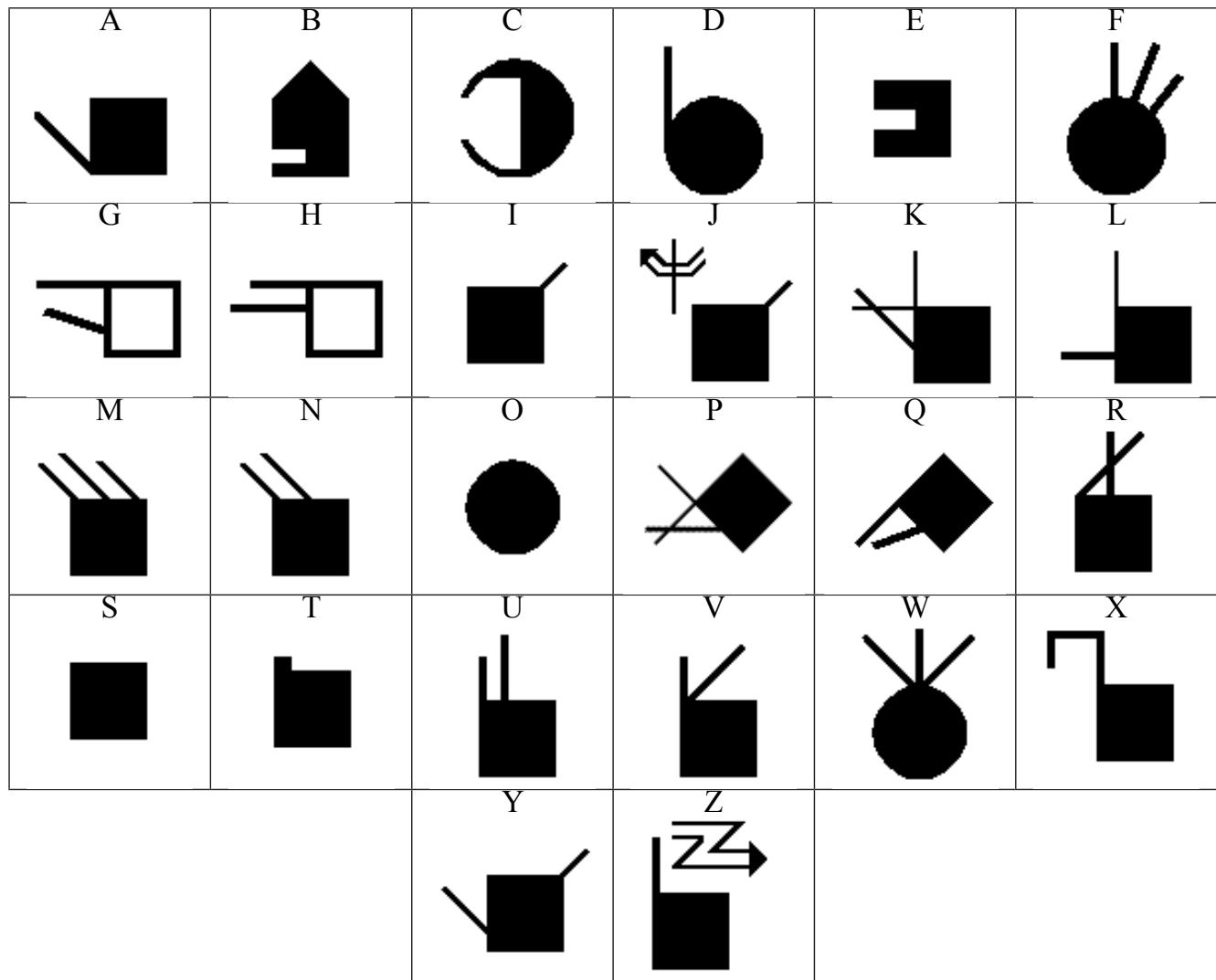
DES BESOINS DIFFÉRENTS

À l'époque de Bébian, chaque établissement scolaire, même aussi proches géographiquement que Paris et Asnières, a ses signes particuliers. L'un des buts de Bébian est donc de « régulariser le langage des sourds-muets » afin d'en faciliter l'enseignement.

Le but poursuivi par Stokoe est de démontrer que les langues des signes sont de vraies langues, la possibilité d'une notation n'est qu'une preuve supplémentaire, secondaire semble-t-il, d'où son caractère élémentaire.

Les successeurs de Stokoe qui ont adapté sa notation semblent surtout intéressés par la possibilité de noter des travaux scientifiques ou des recherches, afin de pouvoir plus facilement les comparer et les diffuser. Les notations de ce type, doivent être adaptées à chaque pays.

(3) *La langue des signes française - Les voies de l'iconicité* - Christian Cuxac - Coll. Faits de langue - Ophrys - 2000.



La dactylographie américaine en Signwriting (les mains sont représentées selon le point de vue du signeur)

Le but de Valerie Sutton qui fut d'abord de noter la danse, puis de répondre à une demande d'universitaires de noter la langue des signes pour des besoins scientifiques, semble avoir évolué vers la création d'une écriture universelle des langues signées que les sourds, y compris les enfants, puissent s'approprier dans tous les pays.

Quant à l'International Visual Théâtre (IVT), groupe de sourds français, il semble qu'il ne s'agisse que d'un sous produit des études qui ont conduit à l'élaboration de leurs dictionnaires. Cette notation est, rapidement, présentée pendant les stages de cette association. Elle n'est pas enseignée et n'est pas publiée dans les dictionnaires publiés par IVT.

Philippe Boyer et Nadia Haouam ont inventé une écriture pour faciliter leur enseignement à des enfants sourds et s'affranchir de la longueur des dessins réalistes. Ils ont également une notation plus simple et plus intuitives.

Récemment, en France, le besoin d'une écriture des signes a été ressenti par des universitaires et des chercheurs en raison du nouveau statut de la langue des signes française qui est désormais enseignée à l'université avec délivrance de diplômes.

LES TYPES DE NOTATIONS

TROIS GRANDS TYPES

Il existe trois types de notation :

- les monolinéaires (présentés dans cet ouvrage),

quoique la notation de F.-X. Nève puisse être qualifiée de bilinéaire, puisque qu'elle s'écrit sur deux colonnes ;

- les plurilinéaires, qui décrivent, simultanément et séparément, sur plusieurs lignes, les différentes parties du corps utilisées pour faire un signe. Ces méthodes font largement appel à la langue dominante (français, anglais...) et, si elles peuvent être efficaces, ne sont pas, à proprement parler, une écriture des signes. Ces notations ont été développées notamment, en France, par Christian Cuxac et Danielle Bouvet ;

- les multimédias, également plurilinéaires (comme le *Signstream*), dont le but est de transcrire des enregistrements vidéos aussi bien de danse que de langues des signes.

Le défaut majeur des notations issues de Stokoe est de se référer à la dactylogie, une option simple, mais trompeuse. En effet, chaque pays a sa propre dactylogie et même entre des pays de même langue (par exemple la Suisse francophone et la France) les dactylogies diffèrent légèrement, chaque pays a ses variantes ; d'où les adaptations de la notation de Stokoe. Ces notations sont devenues si nombreuses que Chris Miller, auteur d'une étude sur les auteurs de notation (Cf. en annexes) s'écrira : « Notationnistes, unissez-vous ! »

Le *Hamnosys* et le *Signwriting* évitent la référence à la dactylogie grâce à des représentations graphiques ; comme nous en avons donné des exemples, toutes les dactylogies peuvent être représentées avec le *Signwriting* (voir les dactylogies américaine et française en illustration).



Exemples de notation plurilinéaire : le Signstream

La plupart des notations ont fait l'objet d'applications informatiques sous la forme de police de caractères, de banque de signes et de logiciels. Les principaux programmes sont disponibles sur le Web.

LA SITUATION FRANÇAISE

LE CHOIX DU DESSIN

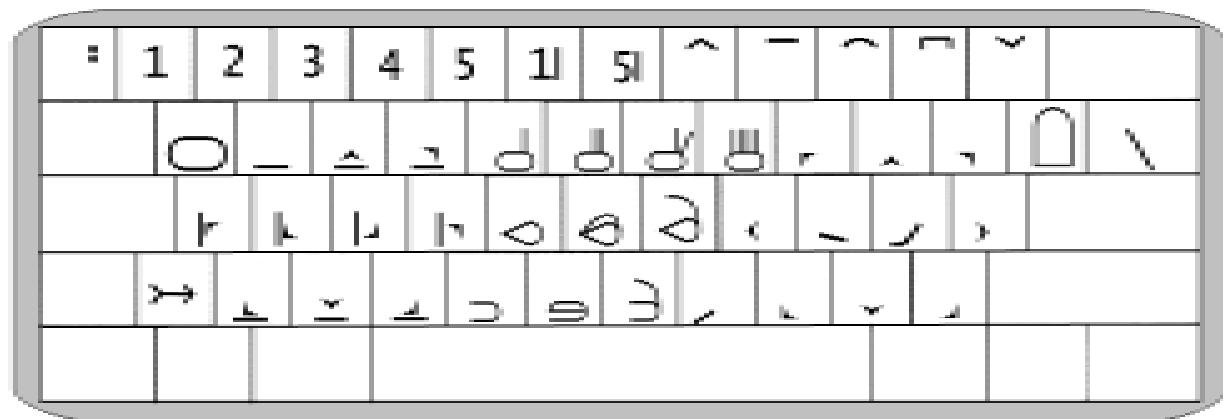
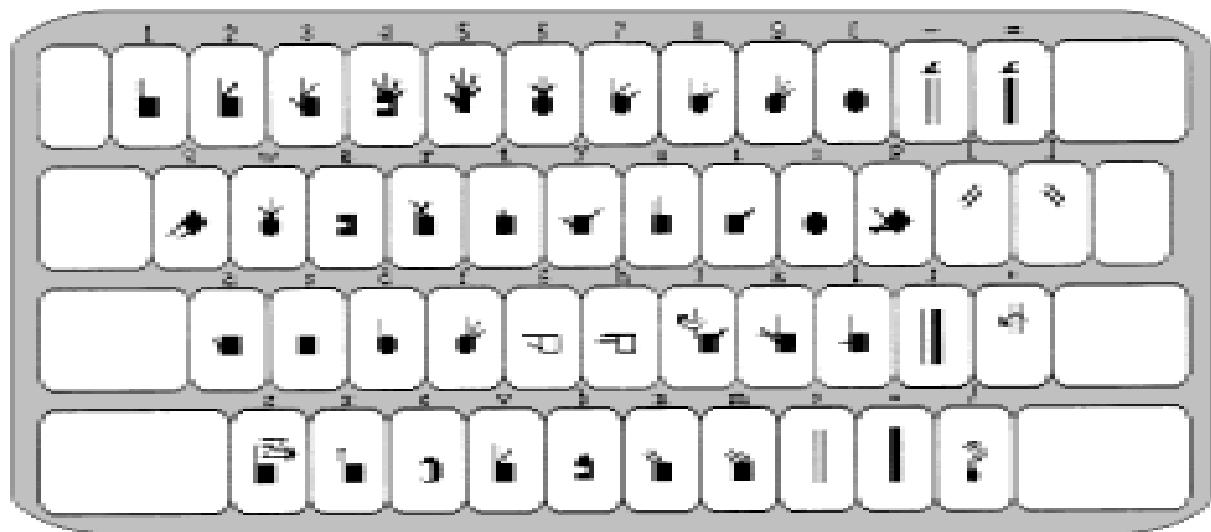
Diverses notations, dont le *Signwriting* le plus souvent, sont utilisées dans de nombreux pays, y compris chez nos voisins européens (Allemagne, Suisse, Espagne...).

En France, aucun système de notation n'est enseigné systématiquement, pas plus aux adultes, entendants ou sourds, qui sont nombreux à fréquenter les stages de langues des signes, qu'aux enfants sourds scolarisés dans les instituts spécialisés.

Comment se fait-il que la France, à l'origine de la notation avec Bébian, soit restée à l'écart de ce mouvement d'invention de notations ?

La première raison est une conséquence de l'interdiction de la langue des signes de 1880 à 1980 environ, qui sera appliquée avec rigueur en France. Elle aura interrompu les recherches et le développement sur la LSF, brisant un élan prometteur.

La seconde est que les enseignants spécialisés



Exemples de claviers informatiques facilitant l'écriture du Signwriting (en haut) et du Hamnosys (en bas)

français ont inventé, dès 1855, un système de représentation des signes par le dessin. Cette méthode longuement peaufinée a été portée à la quasi perfection dans les dictionnaires élaborés et publiés par l'International Visual Théâtre (IVT).

Ces dessins sont supérieurs à la plupart des notations qui ne permettent que de noter des signes isolés et qui paraissent, en comparaison des images, bien pauvres. Avec ce système de dessins et la publication de dictionnaires LSF-Français, les sourds français ont atteint l'un des buts que Bébian assignait à la *Mimographie* : « Composer un vocabulaire mimique assez fidèle pour servir de régulateur au langage des gestes » et faciliter son enseignement.

À l'origine, le besoin de dictionnaires de LSF était surtout ressenti par les étudiants entendants (parents d'élèves, professionnels de la surdité...) et ce sont eux également qui inventent spontanément des systèmes personnels de notation.

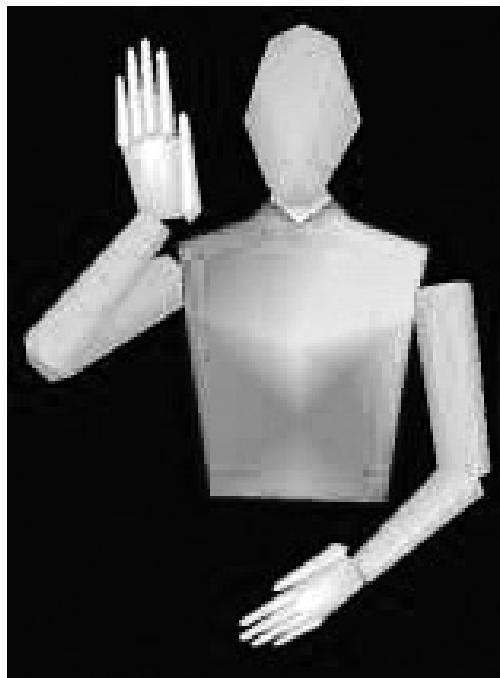
En effet, les langues signées exigent une très bonne mémoire visuelle, acquise dans l'enfance chez les sourds, cette mémoire ne se développe que progressivement chez les apprenant en langue des signes et son insuffisance est l'une des principales difficultés dans l'apprentissage d'une langue signée.

Cependant, dessiner est bien plus long qu'écrire, nécessite un savoir-faire et le dessin n'est pas adapté à des prises de notes rapides.

Longtemps, les sourds n'ont pu communiquer à distance que par écrit (en France, à partir de 1980 avec la télématique ; le Minitel) puis avec Internet. La vulgarisation des téléphones portables et

la création de réseaux à haut débit permet désormais de communiquer en direct par vidéos via des webcams. Certes, il faut tenir le téléphone d'une main qui fait défaut pour signer, mais l'inconvénient est relatif, car la plupart des signes sont symétriques et peuvent être signés avec une seule main.

Il est possible que cette forme de communication provoque (comme pour la rédaction phonétique ultra simplifiée des SMS) une évolution des signes et tendent à faire disparaître les signes qui se font avec deux mains différentes.



Un avatar réalisé avec le logiciel Thetos

Une solution technique, les avatars, pourrait permettre des systèmes de traduction automatique des signes. La SNCF fait des expérimentations en ce sens.

Les avatars sont des personnages animés, des « bandes animées », par analogie aux bandes dessinées. Différents programmes informatiques permettent de les créer et de les animer. Ils sont beaucoup moins consommateurs de mémoire et de capacités de transmission que les films.

In fine, l'utilisation quotidienne et simple d'avatars implique qu'un système informatique sache reconnaître les signes et les reproduire en dessins animés. Ce qui revient à inventer une écriture informatique des signes.

En 1994 et 1997, deux nouvelles méthodes sont apparues en France :

- le Smyle, tentative originale et esthétique qui parviendra peut-être à se diffuser;
- la SBH, inventée par des enseignants sourds pour enseigner à des enfants sourds.

ÉCRIRE LES SIGNES

QUEL AVENIR ?

Si les sourds français donnaient une forme écrite à leur langue. Que se passerait-il ?

Les sourds ne sont qu'une minorité et l'écriture des signes risque de se trouver dans une situation similaire à celle de l'écriture braille : efficace, fiable, mais rare en raison du faible lectorat qui ne permet pas d'amortir le coût de l'édition. Il n'existe pas

de quotidien, bien peu de périodiques et très peu de livres sont édités en Braille. Quant aux modes d'emploi, aux questionnaires et aux innombrables imprimés administratifs ou commerciaux qui parsèment notre vie quotidienne, ils ne sont pas traduits pour les aveugles.

Ainsi probablement en serait-il d'une écriture des signes : un outil intéressant, mais difficile à développer en raison du trop faible nombre de lecteurs.

De fait, sur le Web il existe des sites sur le *Signwriting*, le *Hannosys* et le *Smyle* mais aucun autre site n'utilise ces notations pour présenter des informations.

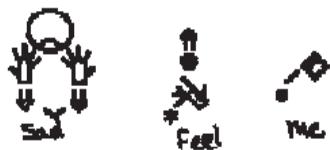
Si une écriture des signes se justifierait sur de nombreux plans : linguistique, scientifique, culturel, politique... ne risquerait-elle pas d'être un frein à l'intégration sociale des sourds ? Ici encore, Bébian le disait : « Les sourds doivent apprendre la langue de leur pays. »

À condition de trouver un enseignement adapté, les sourds sont parfaitement capables d'apprendre à lire et à écrire la langue de leur pays et même des langues étrangères. Ils disposent ainsi, sous forme écrite, d'un accès à la presque totalité des connaissances humaines, à une immense masse d'informations et à un excellent moyen de communiquer avec les entendants-parlants.

Longtemps et encore de nos jours, les sourds ont perçu la langue française comme la langue des oppresseurs ; au point que certains semblent revendiquer leur illettrisme comme une « qualité », comme une conséquence inévitable de la surdité. Cette position militante qui vise à promouvoir la langue des signes peut se comprendre, mais elle compro-

9/2/01

: feel sad



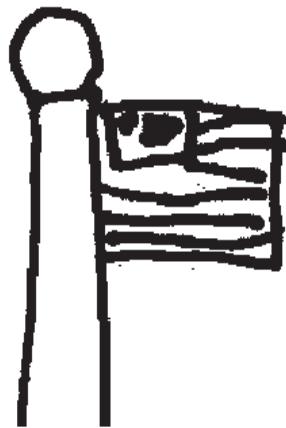
Building. A plane flew into
a building



A plane hit another building. Mom and Dad lowered the



not



Julio

Extrait de « Deaf children around the world », lettre de Julio, New Mexico (USA).
Diffusé par Deaf action committee for Signwriting - P.O. Box 517 - La Jolla - CA - 92038-0517 - USA

met l'intégration sociale souhaitée et réussie, par de nombreux sourds.

Cependant, le contexte a changé, la langue des signes est désormais reconnue et enseignée et, comme les universitaires sourds le font depuis une vingtaine d'années, les jeunes sourds adopteront sans doute une autre attitude, celle du bilinguisme et du biculturalisme.

Tout le monde admet qu'être bilingue en langues orales est un avantage ; c'est tout aussi vrai avec une langue signée.

CONCLUSION

L'AFFAIRE DES SOURDS

L'utilisation d'une écriture des signes par une fraction significative des sourds aurait probablement une influence sur les signes eux-mêmes. Il est probable, par exemple, que les signes trop compliqués à écrire se simplifieraient et, inversement, que les signes à l'écriture similaire évolueraient pour mieux se distinguer. Sur ce point, il pourrait être intéressant d'analyser l'évolution des enfants sourds qui ont appris le *Signwriting* à l'école (voir en illustration, une lettre en *Signwriting* d'un enfant sourd) ou la Signographie Boyer-Haouam.

Proposer aux sourds, pour une utilisation dans la vie quotidienne et non pas seulement aux chercheurs et aux universitaires, une écriture des signes n'est donc pas anodin et pourrait avoir des conséquences sur la langue des signes et sur la communauté sourde.

Elle pourrait aussi introduire un risque supplé-

mentaire de fracture sociale entre les « doublement lettrés » et les « doublement illettrés » (en langue des signes comme en français).

La décision d'adopter une écriture des signes ne peut donc qu'appartenir à la communauté sourde, à ceux dont la langue des signes est la langue naturelle et, parfois, maternelle.

L'abbé Sicard disait : « Ceux qui parlent doivent se garder d'inventer des signes », et, de même, ceux qui écrivent (et je suis du nombre) ne devraient-ils pas se garder d'inventer une écriture des signes ?

L'écriture n'est que le vecteur de la communication. Désormais, avec les Smartphone et les sites Internet participatifs pour les vidéos, il est devenu très facile et à la porte de presque tous de prendre note d'un signe en le filmant. Les sites participatifs permettent d'indexer et de participer en fournissant des clips (voir, par exemple : « [Kelsigne](#) ») Ainsi, les notations codées dérivées des dactylographies ont perdu beaucoup de leur intérêt. Il reste les vraies écritures comme le *Signwriting*, la *Smyle*, la *SBH* qui répondent à d'autres besoins.

Une dernière évolution récente est l'invention et l'enseignement en milieu scolaire spécialisé de la Signographie Boyer-Haouam. Les inventeurs sont sourds et ont éprouvés le besoin d'une notation en situation d'enseignement. Les sourds, au fur et à mesure de leur (re)conquête de nouveaux domaines professionnels éprouveront peut-être le besoin d'une écriture quotidienne des signes.

Toutefois, il existe déjà trois écritures de la LSF et une quatrième serait en préparation. Il faudra donc aboutir à une méthode unifiée.

ANNEXES

EXEMPLE DE DACTYLOGRAPHIE

Comme il en est souvent question dans les systèmes de notation, voici un exemple de dactylographie (page suivante).

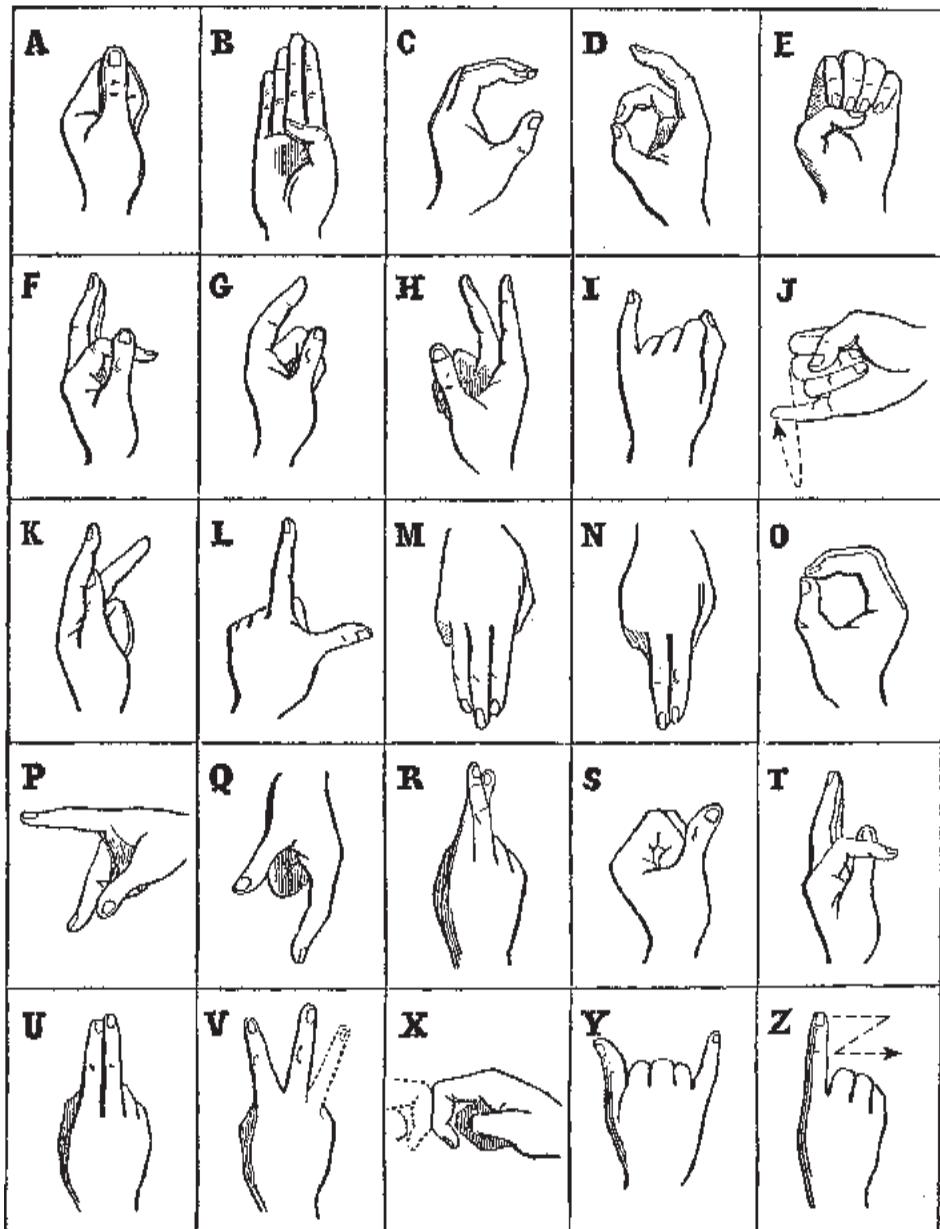
Elle est due au crayon de Pierre Pélissier (1814- 1863), sourd-muet, contemporain de Bébian, professeur à l'IRJS de 1843 à sa mort, il est l'auteur d'un remarquable dictionnaire⁽¹⁾ de langue des signes.

La dactylographie moderne a changé la forme du « H » qui se fait poing fermé avec l'index et l'auriculaire dressés, forme plus proche de la lettre écrite en majuscule et qui évite une confusion, qui était fréquente, avec le « K » dont la configuration était trop proche.

Il est permis de souhaiter qu'une évolution similaire permette de mieux distinguer le « F » et le « T ». On remarquera également les évolutions des configurations des lettres « M » et « N ». Pélissier les représente à la verticale. Par la suite, elles seront représentées avec la main pliée et, de nos jours, la tendance est de les faire à l'horizontale ; position moins fatigante pour le poignet.

Cette dactylographie ne vaut que pour la France, chaque pays dispose de sa propre dactylographie et c'est l'une des limites des notations comme celle de Stokoe et de ses successeurs. Comme les configurations des lettres varient selon les pays, il faut adapter la notation à chaque pays.

(1) Dont les dessins sont reproduits dans *Aux origines de la langue des signes française*. Marc Renard - Yves Delaporte. Langues des signes - Éditions - Publications, Paris, 2002.



Dactylogie de Pierre Péliſſier (1814 - 1863)

BIBLIOGRAPHIE

DE BÉBIAN

1817 - *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres.* J. G. Dentu. Paris.

1819 - *Éloge de l'abbé de l'Épée.*

1825 - *Mimographie, ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets.* L. Colas. Paris.

1826 - Prospectus d'édition de *L'éducation des sourds-muets...* Paris, imprimerie de Béthune, 8 pp.

Disponible sur le site de la bibliothèque municipale de Lisieux (<http://www.bmlisieux.com/litterature/bibliogr/bebian.htm>).

1827 - *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets.*

Tome I : *Modèles d'exercices* (204 pp.).

Tome II : *Explications* (371 pp.).

Paris : Mequignon l'Aîné.

1827 - Tentative de publication de *L'éducation des sourds-muets mise à la portée des institutions primaires et de tous les parents.*

1828 - *Lecture instantanée. Nouvelle méthode pour apprendre à lire sans épeler.* Crapelet. Paris.

1834 - *Examen critique de la nouvelle organisation de l'enseignement dans l'Institution royale des sourds-muets de Paris.*

SUR BÉBIAN

Bernard Yves

La Mimographie de Bébian (1789 - 1839) - Le signe est l'ombre de l'idée. ARDDS - La Caravelle n° 118. Paris. 1992.

Berthier Ferdinand

Notice sur la vie et les ouvrages de A. Bébian, ancien censeur des études de l'Institut royal des sourds-muets de Paris. Paris, 1839.

Biographie de Bébian, parue en feuilleton dans *Le Colonial* (journal guadeloupéen) les 17, 24 et 31 mai et le 14 juin 1911.

Forestier C.

Parallèle entre l'instruction des sourds-muets par le langage des signes et leur enseignement par l'articulation artificielle. Lyon, 1883.

Diverses indications sur Bébian dans :

Bézagu-Deluy Marise

L'abbé de l'Épée. Seghers. Paris. 1990.

Cuxac Christian

Le langage des sourds. Payot. Paris. 1983.

Lane Harlan

Quand l'esprit entend. Histoire des sourds-muets. Odile Jacob. Paris. 1991.

BIBLIOGRAPHIE

NOTATIONS CONTEMPORAINES

Notation de W. Stokoe

W. Stokoe, C. Casterline, C. Croneberg

A dictionary of American sign language on linguistic principles. Silver sprint, MD - Linstok press - 1976.

http://en.wikipedia.org/wiki/Stokoe_notation

Mark A. Mandel

ASCII-Stokoe notation, a computer writeable transliteration system for Stokoe notation of American sign language

D'Sign de Paul Jouison

Écrits sur la langue des signes française.

Paul Jouison. Édition établie par Brigitte Garcia.
L'Harmattan. Paris. 1995.

François-Xavier Nève

Essai de grammaire de la langue des signes des sourds de Belgique francophone.

Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège. 1996.

Hamnosys

<http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/projekte/hamnosys/hamnosyserklaerungen/englisch/contents.html>

Signwriting de Valerie Sutton

Lessons in Signwriting 2002 - Read and write the movements of signed language. Valerie Sutton - 2002

<http://www.signwriting.org/>

<http://www.signbank.org/>

<http://www.movementwriting.org/>

Deaf action committee for Signwriting :

P.O. Box 517 - La Jolla - CA - 92038-0517 - USA.

Smyle de Yaelle Pierrat-Frappé

Support de cours :

Signographie manuscrite Yaelle. Module 1, Méthode Smyle-
Éditions Patte d'Ourse. Septembre 2012.

<http://www.signographie.fr/>

Haouam, Nadia

La Signographie, quel intérêt, quelle utilisation pour l'enseignement de la langue des signes ? Sous la direction de Marie-Anne Sallandre. Mémoire de Master 1, Didactique des langues, option LSF. Université Paris VIII Saint Denis. 2007

Intérêt et apports d'un système graphique de la LSF dans l'enseignement de/ en LSF; étude comparée de deux systèmes. Sous la direction de Brigitte Garcia. Mémoire de recherche. Université Paris VIII Vincennes - Saint Denis. 2009.

<http://www.2-as.org/editions-du-fox/documents-/156-la-signographie-these-n-1.html>

Séro-Guillaume, Philippe

L'écriture de la langue des signes, CNFEDS (Chambéry), 2014.

Notations multimédias

Signstream

<http://www.bu.edu/asllrp/SignStream/>

Avatars numériques

Visicast project :

<http://www.visicast.co.uk/>

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES CITÉS

Barakat Robert

Cistercian sign language

Cistercian Publications - Spencer (USA) - 1975.

Cuxac Christian

La langue des signes française - Les voies de l'iconicité

Coll. Faits de langue - Ophrys - Paris - 2000.

Girod Michel (sous la direction de)

La LSF - Dictionnaire bilingue LSF / français

Dessin d'Anne-Catherine Dufour

Éditions IVT - Vincennes - 1997.

Hélias Pierre Jakez

Le quêteur de mémoire

Terre humaine - Plon - Paris - 1990.

Labes Jean-François

LSF - Dictionnaire technique de poche

Dessin de Marie-Laure Terrine

LS Éditions Publications - Paris - 1996.

De Saint-Loup Aude, Delaporte Yves et Renard

Marc

Gestes des moines, regard des sourds

Siloë - Laval - 1997 - Diffusion 2-AS.

Lévi-Strauss Claude

Tristes tropiques

Terre humaine - Plon - Paris - 1955.

Renard Marc et Delaporte Yves

Aux origines de la langue des signes française - Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs - 1855 - 1865

Langue des signes-Éditions-Publications - Paris - 2002.

Sternberg Martin L. A.

American sign language dictionary

Dessin de Herbert Rogoff

Harper Perennial - New York - 1994.

LES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTATIONS

Date	Auteur	Pays - Notation
1825	Bébian	France - <i>Mimographie</i>
1960	Stokoe	USA
1965	Stokoe, Casterline, Cronenberg	USA - <i>DASL</i>
Notations dérivées de Stokoe		
1976	Friedman-Mandel	USA
1979	Bergman	Suède
1980	Corazza	Italie
1985	Kyle et Woll	Grande-Bretagne
1988	Edinburgh - Durham	Grande-Bretagne
1988	Raclutzky	Italie
1989	Prillwitz - Vollhaber	Allemagne - <i>Hamnosys</i>
1990	Schermer	Hollande
1990	Papaspyrou	Allemagne
1991	Johnston	Australie
Notations spécifiques		
1956	Laban	USA - <i>Labanotation</i>
1960	West	USA
1969	Laban - Benesh	USA - <i>Labanotation</i>
1973	Sutton	USA - <i>Signwriting</i>
1977	Cohen, Schlesinger, Namir	USA - Notation Eshkol-Wachman
1980	Farnell	USA - Langues des signes des Indiens des Plaines (Indiana), dérivé de <i>Labanotation</i>
1980	International Visual Théâtre	France - Notation IVT
1988	Newkirk	USA - <i>Signfont</i>
1989	Liddel et Johnson	USA - <i>Notation L & J</i>
1990	Jouison	France - <i>D'Sign</i>
1994	Boyer - Haouam	France - Signographie Boyer-Haouam (SBH)
1996	Nève	Belgique francophone
1997	Yaelle Pierrat-Frappé	France - <i>Smyle</i>
2014	Philippa Séro-Guillaume	France - <i>Alphabétique</i>

D'après Chris Miller, Université du Québec à Montréal, « Notationists of the world, unite ! »

Article disponible sur le site : <http://www.sign-lang.uni-hamburg.de/intersign/workshop2/miller/miller.html>

SOMMAIRE

Mises à jour 2013 et 2014	3
La Mimographie ou essai d'écriture mimique	
Préface à l'édition originale	6
<i>Mimographie</i>	8
Extraits de lettres et rapports	40
Notice biographique	
Auguste Bébian, l'ami des silencieux .	48
Les notations contemporaines	
William C. Stockoe	59
François-Xavier Nève	65
International Visual Théâtre	71
Le <i>D'Sign</i> de Paul Jouison	78
Le <i>Hamnosys</i>	81
Le <i>Signwriting</i> de Valerie Sutton	96
La Signographie Boyer-Haouam	115
<i>La Smyle</i> de Yaelle Pierrat-Frappé	130
L'écriture alphabétique	
de Philippe Séro-Guillaume	142
Comparaison des notations	144
Postface	
Écrire les signes ?	151
Annexes	
Exemple de dactylographie	163
Bibliographies :	
- de et sur Bébian	165
- des notations contemporaines	166
- des ouvrages cités	167
Les principaux auteurs de notations	168
Chez le même éditeur	170
Du même auteur	171

CHEZ LE MÊME ÉDITEUR, AUX ESSARTS-LE-ROI

- Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française**, Yves Delaporte, 2007.
- Écrire les signes**, Marc Renard, 2004.
- Gédéon, non-sens et p'tits canards**, Yves Lapalu, édition numérique, 2012.
- Gestes des moines, regard des sourds**, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.
- Gros signes**, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.
- Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux**, Sandrine Allier, 2010.
- Là-bas, y'a des sourds**, Pat Mallet, 2003.
- La lecture labiale, pédagogie et méthode**, Jeanne Garric, 2011.
- La tête au carreau**, Antoine Tarabbo, 2006.
- Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd**, Martine et Marc Renard, 2002.
- Léo, l'enfant sourd, tome 1**, Yves Lapalu, 1998.
- Léo, l'enfant sourd, tome 2**, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.
- Léo retrouvé**, Yves Lapalu, 2009.
- Le retour de Velours**, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.
- Les durs d'oreille dans l'histoire**, Pat Mallet, 2009.
- Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité**, Marc Renard, troisième édition, 2008.
- Les Sourdoués**, Sandrine Allier, 2000.
- Le Surdilège**, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.
- Meurtre à l'INJS**, Romain de Cosamuet, 2013.
- Sans paroles**, Pat Mallet, 2012.
- Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1**, Marc Renard et Yves Lapalu.
- Sourd, cent blagues ! Tome 2**, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.
- Sourd, cent blagues ! Tome 3**, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.
- Tant qu'il y aura des sourds**, Pat Mallet, 2005.

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox

DU MÊME AUTEUR

Accessibilité du cadre de vie pour les personnes sourdes, devenues sourdes ou malentendantes : Statistiques et terminologie, Suppléances sonores, Habitat, Transports, Santé, Tourisme, ERP.
Martine et Marc Renard, 2004, Paris (épuisés).

Aux origines de la langue des signes française. Broulant, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs. Marc Renard et Yves Delaporte, 2002, Paris.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, Marc Renard, troisième édition, 2008.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2009.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.



Éditions du Fox
Sur, pour, par les sourds